



LETTERS

A SOPHIE

DC146

.M7

A4

1828

v.6

c.1

ONOM

RA

24-6



1080043339

MIRABEAU.

UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

*Capilla Alfonsina
Biblioteca Universitaria*

LETTRES

A

SOPHIE,

ÉCRITES DU DONJON DE VINCENNES.

Tomme Sixième.

A PARIS,

CHEZ DAUTHEREAU, LIBRAIRE,
RUE DE ARCHEREAU, N^o 20.

1828.

54859

38002



Capilla Alvarado
Biblioteca Universitaria



BIBLIOTECA PÚBLICA
DE NUEVO LEÓN

DC 146

M7

A4

1808



BIBLIOTECA PÚBLICA DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

LETTRES A SOPHIE.

LETTRE PREMIÈRE.

13 décembre 1779.

MON tendre amour, c'est toi-même que je te citerai pour évaluer la scène de Marv... Plus il est évident qu'elle était méditée, et moins elle doit t'inquiéter. D'abord je n'ai jamais cru à ce personnage ni l'humeur, ni les talents nécessaires à la négociation dont on feignait de le charger. Secondement, je n'ai jamais cru à cette négociation, qui, s'il faut parler nettement, n'a pu être qu'une amusette pour toi. Madame de R... n'est pas folle; il n'est pas possible qu'elle ait espéré que l'inflexible M. de Mou... revint sur ses atroces démarches; pas plus possible qu'elle t'ait soupçonnée capable

de recevoir ta *grace* à tout prix. Mais pourquoi donc tant de finasseries et de détours ? Tu ne te plains point de ta situation ; on n'a nul besoin de pouvoir te dire : *Vous ne l'avez pas voulu* ; et de quel front te le dirait-on ? A quoi t'obstines-tu ? à ne vouloir signer qu'un accommodement, dont l'anciennissement de la procédure soit la base. Tout autre parti est lâche et insensé. D'ailleurs, et pour la millième fois, qu'ils montrent donc les pouvoirs de M. de Mon..., pour finir la procédure subsistante ! et quelle raison donnent-ils de cette clause bizarre ? et quelle sûreté, si on en tombe d'accord ? Encore une fois, ils ne disent pas un mot de tout cela, et cela leur serait impossible. Madame de R... n'a jamais pensé à traiter avec les Valdh... que quand ils seront, par la mort de M. de Mon..., très-tranquilles sur ses dispositions testamentaires. Madame R... sait aussi bien que nous que l'on ne traitera jamais avec M. de Mon... sans le consentement et l'intervention des Valdh... Est-ce ta fille qui sert de prétexte à cette condition exclusive de l'existence de la procédure, tenue en réserve pour

l'écraser ? Cela est tout-à-fait absurde. Cette procédure-là ne peut rien contre ta fille, conçue avant l'arrêt ; elle n'y peut rien, dis-je, de l'aven de tous les gens de loi. Mais, quand elle y pourrait, tu ne refuses point de te prêter, autant qu'il est en toi, à lever les craintes des Valdh..., et il y a des mesures plus efficaces à prendre qu'une procédure par contumace, dont nous nous ferons relever en jouant, surtout après la mort de l'intéressé, si l'on nous laisse faire. En un mot, je me bats ici contre des monstres chimériques. Ils ne croient pas un mot de ce qu'ils te disent ; voilà ce qui m'est évident. M. de Marv... a eu tort dans le fond et dans la forme. C'est une dureté très-gratuite que de harceler de persécutions et de propos une femme déjà trop malheureuse, et qui a fait preuve d'une inflexible fermeté. Mais encore une fois, c'était convention faite avec ta mère, pur jeu d'esprit, leçon de perroquet, dont il n'a pas voulu perdre la façon ; il a cru peut-être que ses dignités nouvelles t'en imposeraient. Pauvre homme ! qui ne sait pas que de certaines ames ne connaissent qu'une peur,

c'est celle de se manquer ; et qu'un devoir , c'est celui de se respecter. Je m'attends, mon amie, qu'il t'aura revue, et surtout qu'il aura plâtré toute cette incartade. Laisse-lui croire que tu n'en as pas la plus petite rancune, et en effet n'en aie point. Conserve-toi politiquement avec lui, afin d'élaguer une infinité de petites chicanes de détail, qui ne sont rien, mais qui rendent la vie dure ; et d'ailleurs resté dans ton plan. Ce n'est pas, je te le répète, qu'il ne me soit parfaitement inutile ; mais c'est que tu te le dois à toi-même ; et je défie un honnête homme de parler autrement. Comme au fond tu ne l'as prié de rien, ta mère seule lui doit de la reconnaissance, s'il est vrai qu'il ait pris des peines, et je crois que nous en attendrons le résultat ; mais, comme il ne tient qu'à ta mère de lui laisser de l'autorité sur ma fille, et même une sorte d'inspection sur toi, tu dois le ménager, d'autant que, dans le fait, il n'a point mis de méchanceté à ceci, mais de la faiblesse pour ta mère et de la plate bêtise pour toi. Il se trompe fort en te disant que tu n'es point

dans le cas de faire des conditions. Tu n'es point dans le cas de faire la loi : mais des conditions ! tout le monde a le droit d'en faire dans toutes les situations. De plus, puisque les Valdh... ont tant de peur de ta fille, et que c'est de toi qu'ils attendent des sûretés contre elle, il est fou de dire que tu n'as point de conditions à faire. Tu as bien fait de promettre de passer sur tout (excepté le retour), moi libre ; et il est bon que madame de R... sache cela. Mais, encore une fois, ils ne feront rien, et n'ont jamais projeté de rien faire, au moins pour le moment. Il me dit à moi, qu'il avait dans sa poche une lettre de M. Daudoux. Il te dit à toi, qu'il ne lui a point encore écrit..... Crois-moi, nous n'avons point assez d'esprit pour traiter avec tous ces gens-là.

Tu sais que j'ai des gens d'esprit après moi aussi, et je t'envoie une nouvelle pièce d'éloquence du ministre plénipotentiaire D. P., qui, après s'être fait attendre tous les jours, depuis mercredi, m'a écrit aujourd'hui la lettre ci-jointe. J'y ai répondu avec force et précision. J'ai relevé ses mensonges, démontré la

fausseté de ses raisonnements, l'injustice ou la mauvaise foi de ses reproches, et surtout quelques épithètes, qui m'ont paru aussi un peu trop libres. Tu vois que le résultat de ces lettres est toujours que lui D. P. est le plus utile et le plus chaud des amis, et moi le plus ingrat. A sa commodité. C'est un homme singulier, et qui l'est d'autant plus qu'avec fort peu de caractère il a la prétention d'en avoir infiniment. Tu verras par sa lettre, que ma mère remue, et qu'elle me traite dans ses défenses en fils chéri. D. P. est fâché de cela, et je ne m'en étonne pas; mais, moi, j'en suis fort aise, et d'autant plus que je les puis mettre au défi de prouver que je l'aie captée le moins du monde. D. P. ne croit pas cela, et me fait l'honneur de me le dire, quoique je l'eusse assuré formellement du contraire. Je relève un peu vertement ce démenti. Je ne sais pourquoi tu es fâchée que j'aie envoyé à D. P. ma lettre à ma mère. Il fallait bien qu'il la renvoyât à M. B...; ainsi, comment en pouvait-il abuser? S'il l'eût montrée à mon père (et il n'est pas au Bois-des-Fossés), quel mal pou-

vait-elle me faire? Tu as pris l'alarme mal à propos. Ne crois pas non plus que j'aie perdu huit mois avec lui. Mes vrais amis, le bon ange et M. Lenoir, n'ont point oublié pendant ce temps-là mes intérêts, et je me suis lavé de tout soupçon d'obstination et de perversité. J'ai montré que je savais avouer mes torts, me prêter noblement aux circonstances, et travailler assidûment à ôter tous les prétextes à mes ennemis; cela n'est pas rien. Ma mère réussira ou ne réussira pas: si elle réussit, je réunirai probablement les avantages de la guerre et de la paix; si elle ne réussit pas, je n'aurai point couru les dangers de la guerre. C'est mon sage et bon ange qui est parvenu à me mettre dans cette favorable situation; je lui en dois une reconnaissance éternelle, et mon cœur ne s'en rassasiera pas. Tu verras que D. P. est plus que jamais content de toi. Je te félicite de cette conquête; mais je parierais ma vie qu'il ne sera jamais mon rival heureux.

Je te supplie, ma bonne et charmante amie, de bien calmer ton imagination sulfureuse sur

toutes les rêveries Marv... et Ruff...; tout cela ne vaut pas la peine de s'en fâcher, et les personnes aussi sensibles que toi ne se fâchent pas sans se faire du mal. Rends à ta mère un compte pur et simple de ce qui s'est passé, et vois-la venir. Ménage tes expressions; couvre de fleurs la rigidité de tes résolutions. Peu importe la forme douce et docile que l'on donne à ses volontés, pourvu qu'on ne se relâche en rien. J'ai vu des têtes légères comme des girouettes, employer des paroles de fer. C'est une duperie; on perd le mérite de sa facilité, et l'on n'en fait pas moins ce que les autres veulent. Tu es l'antipode de ces gens-là, ô ma Sophie! car rien de si doux et de si ferme que toi. Je sais bien que l'on s'impatiente à la fin; mais il ne faut pas prendre la plume dans ces moments-là. Il faut faire comme le cardinal de Retz. Il était ici: l'exempt qui le gardait voyait-il qu'il voulait travailler? il le forçait à se promener. *Mon dieu! que vous me faites plaisir!* répondait l'éminence rusée; *l'étude me brûle le sang.* Oui! disait l'autre: eh bien, il fait trop de serein. *Ah! vous avez raison,*

reprenait le cardinal, *le temps est affreux.* Ainsi il se moquait de ceux qui voulaient le faire mourir de chagrin, et l'on ne gagnait pas un iota avec lui, malgré toute cette urbanité. A ce propos, je te dirai qu'une des grosses injures que mon père me disait dans ma jeunesse, *c'est que j'étais ou serais un cardinal de Retz.* Certes il me faisait trop d'honneur; car c'était un grand et au fond un honnête homme.

Tu veux que je te raconte l'histoire singulière que je t'ai promise. Je le ferai, et même avec détail; car cette cause vraiment nationale, et touchante par la vertu d'un des auteurs, m'a fait un vrai plaisir; et, comme nous sentons de même (quoique D. P. me répète avec affectation que tu vaud mieux que moi, ce qui est bien vrai, mais n'empêche pas que tu ne m'aimerais pas tant, s'il n'y avait du rapport entre nos âmes), elle t'en fera aussi.

Samuel Lichigaray, né d'une famille d'Ortze en Béarn, avait été conduit en Angleterre par quelques événements de sa jeunesse. Il y avait établi une maison de commerce, et s'y était marié; mais il était toujours Français dans le

cœur, et faisait élever en France ses enfants. Deux de ses fils étaient venus dans cet objet chez l'un de ses frères, l'un des négociants les plus distingués de la ville de Bayonne. Ce frère meurt, et laisse sa fortune à l'un de ses neveux, qui s'en met en possession, sans que personne s'avise de la lui contester. Le neveu meurt lui-même quelque temps après, et laisse sa succession par testament à son frère, qui était retourné en Angleterre. Samuel Lichigay (c'est le nom du frère) revient en France pour recueillir les biens auxquels il succède, et pour se fixer à jamais dans sa patrie. Alors des collatéraux, à un degré très-éloigné, l'attaquent devant un tribunal de Bayonne, et entreprennent de prouver qu'il est par nos lois incapable d'hériter de la fortune de son frère; et voici à peu près comme ils soutiennent cette prétention odieuse, à Bayonne, et au parlement de Bordeaux où l'affaire a été portée par évocation. Ils lui disent : « 1^o Votre « père s'était établi et marié en Angleterre. « Il y est mort : il avait donc renoué à la « France, sa patrie naturelle; il a donc vécu,

« et il est donc mort Anglais. Vous êtes An-
 « glais comme lui, puisque vous êtes son fils.
 « Vous êtes donc un étranger, un *aubain*. Nos
 « lois ne permettent pas aux *aubains* de re-
 « cueillir des successions en France. Épargnez-
 « vous la peine d'invoquer en votre faveur la
 « loi naturelle et les dernières volontés de
 « votre frère. Ce n'est pas la loi naturelle,
 « c'est la loi civile qui doit prononcer entre
 « nous; et des morceaux de philosophie et
 « d'éloquence n'auront pas sans doute plus
 « d'autorité auprès de nos juges, que la légis-
 « lation dont ils sont les organes. 2^o Quand
 « vous pourriez prouver que votre père n'était
 « pas devenu Anglais, en se mariant, en vi-
 « vant et en mourant à Londres, vous auriez
 « tort encore de prétendre à l'hérédité de
 « votre frère. Votre père était au moins un
 « Français réfugié en pays étranger. Or, vous
 « connaissez nos lois contre ceux qui ont fui
 « leur patrie : elles les condamnent aux galères.
 « Votre père a donc été mort civilement pour
 « la France, du moment qu'il l'a quittée; il
 « n'a donc pu vous transmettre une existence

« et une patrie, qu'il avait perdues lui-même.
 « Quel que soit aujourd'hui votre pays, et à
 « supposer même que vous n'apparteniez à
 « aucune nation étrangère, il est donc au
 « moins démontré que vous n'êtes pas Fran-
 « çais. Vous parlerez encore contre la rigueur
 « de ces lois, et vous voudrez nous rendre
 « odieux, nous qui les réclamons. Mais lorsque
 « le législateur a cru qu'il était de sa sagesse
 « de dicter une loi, il est du devoir du ci-
 « toyen de se croire obligé à la faire exécuter,
 « toutes les fois que l'occasion s'en présente;
 « et nous n'avons pas la prétention d'être plus
 « désintéressés et plus sages que le législateur.»

Samuel Lichigaray a répondu : « 1^o Si je suis
 « fils d'un Anglais et Anglais moi-même, je
 « puis, même à ce titre, recueillir toute la suc-
 « cession *mobilière* de mon frère. Les temps ne
 « sont plus où les nations se faisaient encore la
 « guerre par leurs lois, lorsqu'elles déposaient
 « leurs glaives et leurs foudres. Tous les peuples
 « conviennent aujourd'hui qu'on n'est pas dis-
 « pensé d'être juste envers un homme, parce
 « que cet homme aura reçu la vie sur une terre

« séparée de la nôtre par un fleuve, par un
 « bras de mer ou par une montagne. Ces seu-
 « timents si naturels ont pénétré enfin dans
 « les traités même des nations rivales. Il a été
 « décidé par le traité d'Utrecht, que tout An-
 « glais pourrait recueillir les successions *mobilières*
 « en France, et tout Français en Angle-
 « terre. Il est fâcheux pour vous que vous ne
 « soyez pas nés dans ces temps où quelques-
 « unes de nos lois étaient aussi injustes et aussi
 « barbares que vous-mêmes; mais tous les bons
 « citoyens auraient trop à gémir, si vous aviez
 « pu consacrer votre iniquité par une erreur
 « de nos lois. 2^o Vous dites que mon père
 « était devenu Anglais, et par conséquent
 « étranger à la France, sa patrie naturelle; et la
 « preuve que vous en donnez, c'est qu'il a
 « vécu et qu'il est mort en Angleterre. Cette
 « preuve ne suffit pas. Vous confondez le do-
 « micile avec la *citè*. On forme un domicile
 « partout où l'on se transporte avec le dessein
 « d'y établir sa demeure. Il faut d'autres solen-
 « nités pour acquérir une nouvelle patrie, une
 « *citè* nouvelle. Il faut ou que le peuple chez le-

« quel on se transporte vous adopte pour un
 « de ses enfants, et c'est ce qui se fait par des
 « lettres de naturalisation, ou qu'il vous élève
 « à quelqu'une de ces dignités, de ces fon-
 « tions publiques dont la patrie ne peut dé-
 « corer que des citoyens. Sans l'un de ces
 « moyens, on ne peut se faire une *citè* nou-
 « velle, et l'on conserve toujours l'ancienne, à
 « moins qu'on n'y ait renoncé par une abdica-
 « tion expresse et formelle; et il est possible,
 « par exemple, d'avoir son *domicile* en Angle-
 « terre, et sa *citè* en France. Mon père a tou-
 « jours conservé tant d'amour pour sa patrie
 « naturelle, qu'il a passé presque toute sa vie
 « chez un peuple libre où il faisait fortune,
 « sans jamais avoir eu l'idée de s'y faire natu-
 « raliser. Au milieu de l'Angleterre, il a vécu
 « Français, et il est descendu Français dans
 « le tombeau. 3^o Vous prétendez que tout
 « Français qui va s'établir en pays étranger,
 « sans la permission du roi, est dépouillé du
 « nom français par une ordonnance du mois
 « d'août 1669, et que ni lui, ni ses enfants ne
 « peuvent plus se faire réhabiliter en France.

« Il est vrai, cette loi existe. Elle précéda l'édit
 « de 1685, qui a révoqué l'édit de Nantes; elle
 « annonça des résolutions désastreuses pour les
 « dernières années de Louis XIV; elle fut le
 « premier signal des dragonnades. Vous triom-
 « phiez sans doute, en secret, de m'avoir mis
 « dans une situation où il peut être plus dan-
 « gereux que difficile de se défendre. Vous vous
 « trompez encore; il ne m'est pas impossible
 « de concilier ma défense avec le respect dû à
 « une loi non révoquée. D'abord, l'ordonnance
 « de 1669 ne dépouille du nom français que
 « ceux qui se sont établis *sans retour* en pays
 « étranger, et qui y ont acquis des *immeubles*.
 « Or, mon père n'est ni dans l'un ni dans l'autre
 « de ces cas. Secondement, cette ordonnance
 « n'eut que les protestants en vue; elle eut
 « pour objet d'en empêcher les émigrations,
 « qui, à cette époque, commençaient à en-
 « lever à la France un quart de sa population.
 « Pour que cette loi condamnât mon père et sa
 « postérité, il faudrait donc que mon père eût
 « été protestant: où en avez-vous donc la
 « preuve? Moi, je vous déclare qu'il ne l'était

« point, que je ne le suis point. Est-ce votre
 « assertion ou la mienne, qui peut le mieux
 « constater la foi de mon père? Mon père,
 « dites-vous, a été condamné par nos lois à
 « une peine qui ôte l'existence civile? Quel
 « tribunal l'a jugé? quel tribunal l'a condamné?
 « quel tribunal au monde a entendu une ac-
 « cusation contre mon père, avant que vous
 « ayez osé élever la voix contre sa mémoire,
 « pour avoir le droit de dépouiller ses enfants?
 « Certes, il serait trop affreux qu'une acusa-
 « tion fût à la fois la preuve du délit, et la
 « prononciation de la peine. Cette forme de
 « procédure est inconnue en France. Une fois
 « l'avocat-général Lizet la proposa dans le
 « procès de Charles de Bourbon; mais on sait
 « de quelles couleurs le vénérable M. de Thou
 « a peint le génie et le caractère de l'avocat-
 « général Lizet. Je suis donc né d'un Français;
 « je le suis moi-même: j'en donne en ce mo-
 « ment une preuve à laquelle les âmes sen-
 « sibles croiront sans peine; pour vivre et
 « mourir en France, je renonce à jamais aux
 « lieux où mon père a déposé ses cendres.»

Telles sont les réponses de M. Samuel Lichigaray : mais voici ce qui est parfaitement beau , et ce qu'on n'a guère vu dans les discussions du palais. Lorsque ce n'est pas la mauvaise foi ou l'erreur qui y demande des choses injustes, c'est au moins la justice qui exige avec rigueur tout ce qu'elle a droit d'obtenir. Ici c'est un homme qui combat des principes qui peuvent lui donner une grande fortune, et ne montre ses droits que pour déclarer combien il serait malheureux de les voir consacrés par la justice. L'homme qui a donné cet exemple, peut-être unique dans les annales du barreau, est M. Petri Lichigaray, avocat de Bayonne, parent du testateur du côté de la branche aînée, à laquelle les lois du pays donnent exclusivement la préférence, même à des degrés plus éloignés. Il est intervenu dans le procès, pour dire aux collatéraux qui voulaient envahir la succession: « Ce que les lois permettent n'est pas toujours
 « honnête; chargées seulement de punir le
 « crime, elles sont forcées de tolérer les pas-
 « sions viles qui y conduisent, et l'on peut être
 « un très-malhonête homme avant qu'elles

« aient le droit de nous punir. La conscience
 « a des principes antérieurs à ceux de la légis-
 « lation, et le citoyen n'est pas moins cou-
 « pable, lorsqu'il abuse de l'erreur des lois,
 « pour commettre impunément une injustice.
 « Si nos lois, comme vous le prétez, dé-
 « pouillaient un frère du bien de son frère
 « pour le donner à des parents très-éloignés,
 « je croirais me déshonorer en réclamant la
 « fortune qu'elles m'offriraient; et, quoi que
 « vous en disiez, nos magistrats jetteraient un
 « regard d'estime et de bonté sur le citoyen
 « qui, une fois, aurait été plus juste que le
 « législateur. Mais je crois, mais il est dé-
 « montré que l'injustice est dans votre cœur,
 « et non pas dans nos lois. Quoi qu'il en soit,
 « quand même ce que vous dites de notre lé-
 « gislation serait vrai, en la réclamant vous
 « vous seriez chargés ici d'un opprobre inutile.
 « Si Samuel Lichigaray ne peut pas hériter des
 « biens de son frère, ce n'est pas à vous, c'est
 « à moi que ces biens appartiennent; et moi,
 « qui frémis de l'en voir dépouillé, moi, qui
 « joins ma voix à la sienne, pour détourner

« cette injustice, je les demande ces biens,
 « uniquement pour ne pas les voir passer dans
 « vos mains, uniquement pour vous enlever le
 « fruit de votre crime. Vous n'entreprenez
 « pas même de contester la supériorité de
 « mon droit. Son parent, comme vous tous, je
 « suis le seul qui le sois du côté de la branche
 « aînée; et cette branche, dans notre cou-
 « tume, donne l'exclusion à toutes les autres.
 « S'il faut donc que dans un siècle de lumière
 « l'injustice se commette encore au nom des
 « lois, les citoyens et les magistrats auront
 « moins à gémir de la voir commise en faveur
 « d'un homme qui a combattu de toutes ses
 « forces ces mêmes lois qui devaient l'enrichir.»
 Tu ne devinerais pas comment on a réfuté ce
 plaidoyer d'une espèce si nouvelle. On a dit
 que M. Petri Lichigaray ne demandait la suc-
 cession, que pour la donner à Samuel Lichi-
 garay, et tromper ainsi les lois pour lesquelles
 il montrait si peu de respect. Heureux l'homme
 qu'on ne peut inculper qu'en l'accusant de la
 plus sublime vertu! L'arrêt du parlement de
 Bordeaux a déclaré Samuel Lichigaray habile

à succéder aux biens de son frère, à la charge par lui de n'avoir d'autre patrie que la France. Certes, les lois étaient plus formelles contre Lichigaray que contre toi, qu'il faut prouver être coupable de ce dont on l'accuse.

Je crois que le bon ange va tout de bon faire imprimer mes *contes*, qu'il croit en valoir la peine. Il est bien bon! toujours en tirerons-nous quelques sous. J'en ai déjà fait douze. Il t'envoie ceux que tu n'as pas lus; mais renvoie-les tout de suite, car mon copiste attend. Je savais bien que tu reconnaîtrais les paroles d'Euphrosie. Ah! ma Sophie, comment l'amour et la volupté ne les auraient-ils pas à jamais gravés dans ma tête, ces mots si touchants! C'est aujourd'hui, aujourd'hui 13 décembre que tu les prononças. Comme mon cœur palpite à ce souvenir!

Chère bonne, ne néglige point cette incommodité qui s'aggrave avec l'âge, et peut avoir dans la suite des inconvénients désagréables et même funestes. Si tu ne répugnes point aux mercuriels, ne laisse pas Isabeau tâtonner long-temps les autres remèdes, s'ils sont sans

effet; mais va doucement. En tout, ménage ta mauvaise poitrine et ta petite santé. Hélas! elle était si belle, si vigoureuse autrefois! Le chagrin, aux mains bien plus destructives que le temps, a fané cette belle fleur. Ah! Sophie! l'amour, le bonheur lui rendront tout son coloris, toute sa fraîcheur; et c'est dans les bras de Gabriel que tu braveras la douleur et les années, et les rides et les regrets. Adieu, mon amante.

GABRIEL.

Chère, chère fanfan! j'ai souffert en effet de mes coliques; mes urines ont été détestables: je suis mieux, et l'intérêt que m'ont témoigné M. Lenoir et mon ami B..., m'a presque fait m'applaudir de mes souffrances; je me suis mis à peu près au régime que tu m'as prescrit.

Voici des vers tout nouveaux, qui ne sont pas de moi, je t'assure. Je puis chanter les tourterelles, mais non les papillons:

Papillon, que ton sort est doux !
 Tu voltiges de belle en belle ;
 Tu charmes sans être fidèle ,
 Et tu ne fais que des jaloux .

Tu ne vis que peu de journées ,
 Et le plaisir file tes jours ;
 Mais dans nos tristes destinées
 La douleur en marque le cours .

Tu renais, et la race humaine
 Disparaît et ne revient pas :
 La mort sur nous étend sa chaîne ;
 Chaque heure sonne le trépas .

Pour toi la vie est sans nuages ,
 Aucun chagrin ne la flétrit :
 Toujours un ciel pur te sourit ,
 Pour nous seuls grondent les orages .

Ah ! si d'une fausse lueur
 Tu suis la trompeuse apparence .
 Console-toi : l'homme a son cœur ,
 Ses écarts, et son ignorance .

Agile comme le Zéphir ,
 Tu fuis une ardeur importune :

Parmi les fleurs tu n'en vois qu'une,
 Celle qui promet le plaisir.

L'Amour, dit-on, a pris tes ailes,
 Et ce dieu nous blesse en fuyant ;
 Captifs dans ses chaînes cruelles ,
 Nous ne sentons que du tourment .

Affranchi de sa tyrannie,
 Tu ne crains point son fier courroux :
 L'Amour nous lance tous ses coups,
 Et n'ose point troubler ta vie .

Voltigez, insectes charmants :
 Tout vous rit dans les champs de Flore ;
 Déjà la jeune et tendre Aurore
 Ouvre les portes du printemps .

Moque-toi de notre sagesse ;
 Folâtre, joli papillon,
 Et brave les maux que sans cesse
 Nous vaut l'orgueil de la raison .

LETTRE II.

26 décembre 1779.

Le bon ange m'a fait passer avant-hier ta lettre, ô ma bien-aimée! avec une de mon oncle qui exigeait une longue réponse; de plus j'étais vraiment malade et souffrant, et je me suis dit: ma Sophie me saura plus de gré de me reposer un jour que d'aggraver mes maux, en me forçant de travail. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que je me mets à te répondre, aujourd'hui que je suis mieux, sans cependant dire bien, car mes reins, mes urines et l'insomnie ne cessent de me tourmenter. Pour m'achever, mes affaires sont plus obscures et vont plus lentement que jamais. Aucune de mes espérances ne sont détruites, mais presque toutes se reculent à mesure que ma santé exigera davantage qu'elles se hâtassent. La

lettre de mon oncle, dont en général le ton de discussion est un bon symptôme, m'annonce d'ailleurs assez clairement que mon père ne veut pas entendre parler de mon exil à Mirabeau. D'abord ce n'est que le 4 décembre qu'il répond à ma lettre du 6 novembre. Il a eu le temps de consulter. Ensuite, après ses morales ordinaires, il me dit *que je reconnais, mais trop tard, que j'ai mal fait d'oublier les conseils d'un père, et, s'il ose se citer, d'un oncle, qui, NI L'UN NI L'AUTRE NE M'ONT DONNÉ AUCUN SUJET DE PLAINTÉ, et dont les intérêts naturels étaient les miens, pour suivre les impulsions qui m'étaient données par des personnes dont mon orgueil seul pouvait me faire méconnaître les vus.* Il conclut que j'ai ôté à mon père, comme à lui, tout moyen de me secourir. Il parle des deux familles que j'ai outragées, c'est-à-dire de la mienne, et de celle d'une jeune femme, TRISTE victime de mes emportements, et qu'il m'a plu aussi de dissuader. Il passe au crime que le roi fait serment à son sacre de ne pas pardonner; des dépenses énormes qui empêcheront toujours mes parties

de se désister, d'autant qu'il reste une preuve existante en la personne du fruit de mes criminelles amours. Cette phrase, qui m'a fait rire, m'a rappelé celle-ci d'un livre nouveau, intitulé l'Art de rendre les femmes fidèles. Voici comment les maris pourront empêcher que ces empoisonneurs de la source de leurs contentements (c'est-à-dire les amants) ne réussissent dans leurs détestables entreprises. Mon oncle, après cette sortie bizarre, revient à ma révolte AINSI ET AUSSI CARACTÉRISÉE ENVERS UN PÈRE, révolte que le public ne pardonne point; de sorte qu'il est désormais impossible de me procurer une existence honnête. Je me suis mis dans le cas de n'en pouvoir avoir à l'avenir qu'une précaire et sous un nom emprunté. (Ceci me déclare des projets nouveaux; mais c'est ce qu'il faudra voir.) J'écris à ma femme et à mon beau-père encore avec l'orgueil qui m'a perdu. Une femme doit être entièrement à son mari, il a tout droit sur elle, mais aucun sur son honneur; et, dès qu'il y attende, il a perdu tout droit sur elle aux yeux des honnêtes gens, et elle ne doit

plus rien faire pour lui sans risquer d'autoriser la diffamation. (Je voudrais qu'on m'expliquât ce que madame de Mir... a fait pour moi avant sa prétendue diffamation.) Il conclut enfin, après de longues et très-longues répétitions, et une sortie véhémement sur ma sœur, avec laquelle il dit qu'il ne me confond point, par dire que l'expérience que je lui ai proposé de faire de mon amendement est tout-à-fait impossible. Mon orgueil me fait traiter de despotisme la main secourable qui me met à l'abri de la vengeance publique; mais cette main peut se lasser, et ne pas se prêter de nouveau aux prières d'une famille; et il se trouverait responsable des événements s'il agissait, et que tous les intérêts pussent condescendre à ce qu'il demanderait pour moi. Certainement cette lettre est dure et déraisonnable.

Je suis fâché de ne pouvoir t'envoyer ma réponse, qui est noble, tendre et forte de choses. Mais comme cette lettre est de quatre pages très-serrées, comme j'étais fort malade quand je l'écrivis, et que je voulais l'envoyer tout de suite; comme je deviens tous les jours plus

aveugle, je n'ai pas même fait de brouillon. Elle n'est point du tout dans le genre de D. P.; elle est purement dans le mien, franche, vive et chaude. Je veux voir si je toucherai ce bon et respectable vieillard, qui, je le sais, m'aime naturellement. Je n'ai point soumis cette missive à la prudence et à la logique de D. P., qui n'a point jugé à propos de répondre à ma dernière lettre. C'est sa coutume toutes les fois que je l'ai embarrassé; et voilà de tous ses tics celui qui me déplaît le plus, parce que j'y trouve de la mauvaise foi et de la pusillanimité. Je patienterais, mon amie, je patienterais comme on me le répète tant, si je n'étais vraiment malade; mais je le suis, et de la manière la plus inquiétante pour l'avenir... Parlons de toi.

Selon ce que tu me dis de la seconde scène de Marv..., qui est vraiment odieuse, je pense que cet homme, importuné par les persécutions de ta mère, ne cherchait, soit honnêtement, soit malhonnêtement, qu'un prétexte de se déguer. Il n'en a pas trouvé de plus commode que de déraisonner avec toi au point de t'en impatienter, et de te pousser en sorte qu'il pût

dire que tu rejetais toutes les propositions. Cela n'est pas plus généreux qu'adroit. Mais qu'importent à certaines gens l'adresse et la générosité? Que leur importe surtout le suffrage ou l'affection de ceux dont les seules vertus donnent du prix au suffrage et à l'affection? Si tu avais porté un habit d'homme, cet insolent vieillard, quoique vieillard, eût été plus poli; mais le propre des caractères lâches et vils est d'opprimer la faiblesse et l'infortune. Je ne crois point du tout que la négociation, à la supposer même réellement projetée (je ne dis pas entamée), ce que je ne crois pas, eût jamais réussi. Je doute aussi que ton père prenne jamais l'infame résolution de consigner ta dot. Il faudrait qu'il n'eût pas un ami pour qu'on le laissât se couvrir d'une telle tache. Si cela arrivait, ils te donneraient le droit le plus légitime d'entreprendre également ta défense; car, puisqu'ils te traiteraient aussi rigoureusement que l'arrêt, il serait aussi trop atroce de prétendre l'empêcher d'attaquer cet arrêt. Je ne crois point, quoi qu'en disent nos parents, qu'il soit inexpugnable, et en tout je réponds

un peu à leurs raisonnemens, comme M. Fox à M. Adams. Celui-là est membre de l'opposition en Angleterre; celui-ci, partisan du ministère. Ils se sont querellés et battus. Fox a été blessé. Quelqu'un lui ayant marqué sa surprise de le voir si promptement guéri d'un coup de feu dans le ventre; *Vraiment*, répondit-il, *c'est que le pistolet d'Adams était chargé avec de la poudre du gouvernement, autrement c'était fait de moi.* Cependant j'attends avec quelque impatience la première lettre de ta mère; et si elle est un peu décisive, je désire que tu ne répondes pas que nous ne nous soyons consultés. Il est assurément peu décent que M. de Marv. se donne les airs de traiter de *gueux* l'homme que M. Lenoir t'a donné pour conseil. Mais je voudrais que tous, tant qu'ils sont, avec leur bel-esprit et leur profonde sagesse, me disent quel crime tu as donc tant commis en donnant à ta fille ton nom de fille. Leurs consciences timorées regardent apparemment comme une fadaise une suppression d'état, et aussi leur inspirent qu'on doit beaucoup moins à sa fille qu'aux convenances, au public, à l'homme

dont on n'est pas la femme, etc. Vivent les consciences dévotes! Pour la levée de l'ordre du roi, crois qu'ils ne sont point assez enragés-fous pour y penser, et que, s'ils avaient cette démence ou cette atrocité, l'administration, qui sait mieux qu'eux quelle a été et quelle est ta conduite, et qui nous donne des preuves si claires de sa protection et de son indulgence, ne nous permet pas, sans ingratitude, de craindre un tel abandon.

Quant à ta fille, essaie si tu seras plus puissante que moi pour guérir les muets volontaires. J'en parle au bon ange dans chacune de mes lettres, et il me répond à tout, excepté à cela. Il se pourrait que je le visse bientôt, et je tâcherai de finir quelque chose à cet égard; mais parle-lui-en de ton côté.

Je n'ai dû, ni voulu m'expliquer avec toi lors de ton enthousiasme pour le Marv. dans des lettres qui passent sous les yeux d'un ami qui m'est cher, et qui répond de leur contenu; mais il y a long-temps que j'en sais tout ce que tu en penses enfin. J'ai fait à M. B..., et je ferai à M. Lenoir, si je le vois bientôt, des

plaintes amères sur les insolentes relations de Br... à qui je serais tenté de faire donner cent coups de bâton si je le pouvais. Mais ce serait une enfance à toi que de t'affecter de cela. Tout le monde, ma tendre amie, trouvera très-simple que, revenant avec moi pour en être sitôt et si cruellement séparée, tu aies passé dans mes bras les derniers moments que tu as pu me donner. Nous ne pouvions empêcher Br... de coucher dans notre chambre, et il avait droit d'y être. Où est l'indécence de tout cela, surtout quand on y ajoute que tu passais en Hollande pour ma femme, et que tu revenais sous le nom que tu portais en Hollande? Va, mon amie, les gens qui te connaissent savent assez combien tu es réservée et décente; ç'a même été toujours l'étonnement de ceux qui, ne te connaissant que par ton histoire, travestie par le public malin, se faisaient un portrait de toi à mille lieues de ce que tu es. Pour moi qui t'ai vue nue dans mes bras, et couverte encore du voile de la pudeur et de l'innocence, moi que ta douce timidité a rendu si heureux, quelquefois même en li-

mitant les plaisirs, je méprise de toute mon ame les vils croassements des Marv., des Br. et de toutes les espèces qu'ils peuvent amener. Console-toi donc. N'as-tu pas tout sacrifié, tout consacré à l'amour? Je vais prier M. B... de parler sérieusement à ce Br. du restant de sa dette, que je ne lui céderais pas maintenant, fût-elle de douze sous. Il a eu plus de deux cents louis de présents de nous. En vérité je le crois payé de ses jolis procédés.

J'approuve très-fort le silence froid, dédaigneux et profond que tu te proposes de garder avec le Marv. Cependant, s'il t'écrit à la nouvelle année, réponds-lui, et comme il t'aura écrit. Je ne suis en vérité pas étonné qu'il ne se soit point vanté de sa belle scène avec toi. Ce n'est pas la plus belle époque de sa vie, d'ailleurs assez galante, pour ne pas dire lubrique et crapuleuse. Il faut convenir que le bon ange a mal pris son moment pour nous vanter sa bonhomie. Je suis fort aise qu'il n'ait plus aucun prétexte de revenir ici, car j'aurais été fort embarrassé de ma contenance, ne devant pas savoir ce qui s'était passé entre vous, et ne

pouvant me résoudre à témoigner des politesses, même triviales, à un homme qui t'a manqué.

Le silence de D. P. est encore plus ridicule que sa lettre dont tu te plains. J'ai répondu à cette lettre par une très-vigoureuse, qui l'a réduit au silence. Il s'est annoncé pour les fêtes de Noël, je le verrai venir; mais en honneur, je n'en attends rien que quelques nouvelles de l'intérieur de ma famille, lesquelles je devrai encore plus à son indiscrétion qu'à son amitié. Je te prie de lui écrire la première pour la nouvelle année. Nous devons être fort au-dessus des pointilleries d'écrire le premier ou le dernier.

J'ai absolument abandonné au bon ange la destinée de mes *contes*, auxquels il a la bonté de s'intéresser avec toute la vivacité de l'amitié. Je t'envoie, mon cher amour, trois des quatre nouveaux que j'ai faits; le quatrième est entre les mains du copiste. Chargé des notes où j'indique les imitations, soit des anciens, soit des étrangers modernes que je me suis permises, ils feront un assez bon volume, où je ne mettrai, je crois, qu'un frontispice et une vignette.

Recommande-toi à M. B.... pour en avoir un exemplaire. Je crois cependant que nous aurions daigné t'en envoyer un même sans ta demande.

O ma tendre amie! quelle époque tu me rappelles! et qu'elle est présente à mon souvenir et chère à mon cœur! Dût la somme de mes maux être doublée, dût le bonheur être fini pour moi, je le jure, ô mon amante! je ne la trouverai jamais assez payée. Quatre années sont révolues depuis l'instant qui m'a donné à toi; nous en allons commencer une autre: je ne sais, mais j'espère qu'elle sera la dernière où nous aurons à lutter contre un sort jusqu'ici si contraire; mais tel que soit celui qui m'est réservé, je puis succomber, je puis mourir, mais, j'en jure par toi et par l'honneur, je ne puis jamais ni me repentir ni cesser de t'aimer. Adieu, mon amante; adieu, la plus aimable et la plus aimée des femmes. Tes étrennes sont sur mes lèvres; les miennes sont dans ton cœur; ah! quand les trouverai-je sur ton sein?

GABRIEL.

Je ne sais ce que c'est précisément que cette commission du conseil; mais je sais que mon père, harcelé par les cris et les mémoires de ma mère, s'est démis de ma curatelle. Il veut apparemment y rentrer. Je ne sais ce que le conseil a à démêler là. C'est peut-être comme prisonnier d'état.

Devine cette énigme.

L'amitié, le plaisir et l'amour m'ont fait naître;
Je suis de tous les trois la douce expression;
Mais, hélas! des humains le coupable abandon
M'a rendu trop souvent l'arme et le prix d'un traître.
Aiguillon du désir, j'anime la beauté;
Je suis don ou larcin fait par la volupté.

N'as-tu donc pas des nouvelles de ta fille?

LETTRE III.

9 janvier 1780.

JE reçois ta lettre du premier janvier, chère amante, et ton inquiétude m'afflige infiniment. Il est certain que ma santé n'est pas bonne, et je crois qu'elle ne peut pas l'être dans ma position, et avec les tourments d'esprit et de cœur qui m'agitent; mais au fond le danger n'est pas imminent; et j'en reviens à cette phrase cruelle pour l'amour, et cependant rassurante: *cela n'est que douloureux*. Je suis obligé de suspendre les bains. Le froid est trop rigoureux, et je me suis senti quelques dispositions à ces catarrhes épidémiques qui mettent tout le monde au lit. J'ai donc enrayé depuis deux jours; je ne m'en trouve pas plus mal, et si je dormais, je serais assez bien; mais je ne dors point, et *Young* a eu raison de dire que,

Je ne sais ce que c'est précisément que cette commission du conseil; mais je sais que mon père, harcelé par les cris et les mémoires de ma mère, s'est démis de ma curatelle. Il veut apparemment y rentrer. Je ne sais ce que le conseil a à démêler là. C'est peut-être comme prisonnier d'état.

Devine cette énigme.

L'amitié, le plaisir et l'amour m'ont fait naître;
Je suis de tous les trois la douce expression;
Mais, hélas! des humains le coupable abandon
M'a rendu trop souvent l'arme et le prix d'un traître.
Aiguillon du désir, j'anime la beauté;
Je suis don ou larcin fait par la volupté.

N'as-tu donc pas des nouvelles de ta fille?

LETTRE III.

9 janvier 1780.

JE reçois ta lettre du premier janvier, chère amante, et ton inquiétude m'afflige infiniment. Il est certain que ma santé n'est pas bonne, et je crois qu'elle ne peut pas l'être dans ma position, et avec les tourments d'esprit et de cœur qui m'agitent; mais au fond le danger n'est pas imminent; et j'en reviens à cette phrase cruelle pour l'amour, et cependant rassurante: *cela n'est que douloureux*. Je suis obligé de suspendre les bains. Le froid est trop rigoureux, et je me suis senti quelques dispositions à ces catarrhes épidémiques qui mettent tout le monde au lit. J'ai donc enrayé depuis deux jours; je ne m'en trouve pas plus mal, et si je dormais, je serais assez bien; mais je ne dors point, et *Young* a eu raison de dire que,

semblable aux hommes corrompus, le sommeil fuit les malheureux, ne visite que ceux que la fortune caresse, s'éloigne d'une aile légère de l'infortune, et ne s'abat que sur des paupières qui ne sont jamais mouillées de larmes. Chère amie, ne provoque pas les miennes en en répandant de prématurées. Calme-toi, ma Sophie. Je ne suis point mal, et je me soigne. J'ai eu dans les derniers jours de l'année un doux restaurant : j'ai vu le bon auge et M. L. N. Celui-là est resté long-temps avec moi. Tous deux m'ont comblé d'amitiés; tous deux m'ont exhorté à la patience; et ce ne sont pas des formules vagues et stériles; c'est le mot d'un intérêt éclairé et actif. M. L. N. m'a demandé des lettres pour M. de Mau. et le duc de Niv.... Celle-là a été remise; celle-ci reste suspendue par la maladie de M. L. N. qui n'est, je crois, qu'un gros rhume, lequel se dissipe.

Tu verras que je ne suis point ingrat; car, pour une lettre que tu m'envoies de ton amoureux D. P., je t'en envoie trois; l'une desquelles est directement pour toi, et m'a été

confiée par lui-même. Tu as là un galant bien indiscret. Je lui ai envoyé en réponse la substance de ma lettre à mon oncle, et quelques phrases assez sèches sur les soupçons qu'il prétend que l'on a conçus au Bignon de ma connivence avec ma mère. Il me semble qu'il est bien odieux d'imputer à un homme une si lâche duplicité, quand, en toute sa vie, il a fait tant de preuves de la plus inflexible franchise. Je ne crois pas, non plus, qu'il y ait la moindre bonne foi dans ces soupçons; et il me paraît assez étrange que, pour motiver d'avance leur opiniâtreté, D. P. commence déjà à récuser, au nom de mon père, le témoignage de la police, qui, seule, peut inspecter ma conduite.

Je ne m'étonne pas que tu aies trouvé absurde la lettre de mon oncle; elle l'est en effet; et de plus il y a beaucoup de dureté, parce que, comme c'est par mon père qu'il m'écrit, il veut apparemment se mettre à son ton. Tout le monde sait que nos rois se dispensent très-cavalièrement des serments faits à leur sacre; que leur droit de faire grâce est limité, et

est nécessairement, parce que nos législations sont atroces, et la proportion des délits aux peines totalement renversée par le despotisme qui nous régit : tout le monde sait que le roi fait le même serment pour le duelliste; et à quel duelliste ne pardonne-t-il pas? J'ai exposé tout cela à mon oncle avec beaucoup de force, et, comme je le dis à D. P., ma lettre est d'un homme qui dit : *Mais si vous me prenez pour un imbécile qui ne connaisse pas ses droits, ou pour un adulateur qui veuille vous gagner à tout prix, vous vous trompez fort.* Mais une erreur non moins considérable et non moins injuste, c'est celle où l'a jetée la lecture de l'atroce mémoire de cette Cabris. Assurément elle ment si impudemment sur tous les faits qui sont à ta connaissance, que tu aurais pu te tenir en garde contre ceux qu'elle allègue pour déshonorer le bailli; et une Messaline qui vante la pureté de ses mœurs, une femme fugitive qui se jacte de son amour pour son mari, ne doit pas inspirer une grande confiance. Il y a mieux : il n'est pas une personne de bon sens, qui, même sans être instruite, puisse, avec

un peu de réflexion, être la dupe de ce mémoire. D'abord il porte tout entier sur une hypocrisie très-évidente. Qu'est-ce que ces feints ménagements pour mon père, tandis que l'on attaque avec tant de fureur son procureur fondé? Ensuite il n'existe pas une seule preuve de tout ce que l'on avance contre le bailli de Mirabeau; et c'est du prétendu refus du paiement d'une somme, que, de leur aveu, l'on n'a jamais que fait espérer, que l'on fait découler cette haine virulente qui a porté aux plus odieux excès un homme connu, pendant quarante ans dans les plus grandes places, par la plus rare intégrité. Je te demande si cela a l'ombre de vraisemblance? Je te demande si ces soliloques dignes de Satan, que l'on attribue au bailli, ne sont pas une invention diabolique, destituée de toute preuve? Ils l'avoient eux-mêmes que cette haine est *invraisemblable*; il fallait donc l'appuyer d'autre chose que d'un roman. Je puis te certifier d'abord que le premier fait, base de toutes les déclamations de madame de Cabris, n'a pas l'ombre de la vérité, je veux parler de la pro-

messe des 30,000 livres. Il est vrai que mon père fit espérer que le bailli, si sa nièce méritait ses bontés, pourrait faire pour elle ce que la marquise de Vassan avait fait pour madame du Saillant. Les a-t-elle méritées, ces bontés? Je vais te la dire, moi, la véritable cause de la haine de madame de Cabris contre le bailli. Les premières amours de madame Cabris, devenue femme, ont été M. de Gourdon, cousin-germain de son mari, et elles commencèrent trois mois après son mariage, c'est-à-dire, quinze jours après son arrivée à Grasse. Mon oncle lui en parla plus en oncle prudent et tendre, qui sentait que de ce premier pas pouvait dépendre le bonheur de sa vie, qu'en casuiste austère. C.... était libertin; sa femme, comme toutes les infidèles, affichait une extrême jalousie; mon oncle voulait modérer ses fougues. Toutes ses leçons furent si mal reçues, qu'il s'ennuya bientôt de la tâche qu'il s'était imposée de veiller sur le début de sa nièce à Grasse, et retourna à Mirabeau; cela ne l'a pas empêché, dans le voyage qu'elle y fit plusieurs mois après pour s'y réunir à moi,

de témoigner à cette jeune folle les plus tendres bontés. Je suis très-certain qu'alors les Cabris se gardaient bien de parler de l'engagement de mon oncle qui n'avait rien promis. La lettre de mon père n'inculpa que lui, mon père, qui est très-apte à donner des espérances pour des certitudes, lorsqu'il s'agit de conclure une bonne affaire. La dénégation du bailli a toujours été formelle. Il a cité ses amis; il a cité ses propres lettres à M. de Cabris père. Qu'a-t-on à lui dire? Madame de Cabris confond exprès les dates, rapproche 71 de 73, pour lier les deux prétendues époques de la haine du bailli. Enfin elle bataille avec la plus odieuse fausseté. Dès 72, madame de Cabris avait levé le masque, et déponillé toute pudeur. Dès 1773 elle captait hautement l'héritage de sa mère. Est-il fort étonnant que mon oncle ne la traitât plus amicalement? Avait-il grand tort de parler du prêt fait en Limousin pour commencer le grand et fatal procès, comme d'un procédé indigne? Qui n'en a pas pensé ainsi? Quand on sait, comme nous, à quel point cette femme perfide a desservi et trahi

sa malheureuse mère, quand on connaît tous les ressorts de ses infernales trames, on devrait frémir d'horreur en voyant avec quelle hypocrisie elle cherche, d'un bout à l'autre de ce mémoire que m'a communiqué D. P., à faire cause commune avec elle, à se donner pour l'infortunée victime de son amour filial. Et c'est toi qui donnes la moindre créance aux inculpations de cette créature, dont le moindre vice est d'être une prostituée!... J'en parle sans ressentiment personnel, quelque mal qu'elle m'ait fait; mais, sur mon honneur, je ne connais pas un être plus pervers, ni une probité plus respectable que celle de mon oncle. Certainement je n'ai pas deux poids et deux mesures; certainement toute invocation de lettre de cachet me paraît un crime de lèse-nation, et je n'approuve pas plus celle de ma sœur que la mienne, quoiqu'il y ait entre nous, j'ose le croire, une furieuse distance. Mais du moins elle a été jugée et condamnée. Et pouvait-elle ne pas l'être? C'est quand son mari est fou, que cette femme, qui couchait avec son ou ses amants, sous ses yeux même,

qui vivait avec lui dans un état de guerre ouverte, qui l'avait fui publiquement, escortée d'un homme bien méprisable avec qui elle vivait sans le moindre ménagement; c'est au moment de la démence, quelquefois frénétique, d'un mari autrefois si chéri, qu'elle accourt auprès de lui! Mais quand? quand elle est chassée de Paris, où, n'ayant pu se raccommo-der avec son père aux dépens de sa mère, elle s'était raccommo-dée avec sa mère aux dépens de son père; quand elle a épuisé par ses honteuses dissipations toutes ressources, et qu'elle compte administrer librement, sous le nom d'un fou, 50 mille livres de rente! De bonne foi, ce retour était-il bien méritoire? Cette lettre de 1776, pour laquelle son mari l'autorise à aller à Paris, doutes-tu qu'elle se la soit fait écrire après son retour à Cabris? Ne sais-tu pas que depuis plus d'un an ils ne s'écrivaient pas? Madame de Cabris a voulu s'approprier au moins la jouissance de la fortune de son mari; cela est évident, et en vérité elle ne la méritait pas. Il eût été tout aussi indécent de lui laisser l'éducation de sa

fille. Belle éducatrice qu'une femme qui, sans respect pour sa fille et son enfance, la fait apporter dans le lit qu'elle partage avec son amant!... Finissons ces tristes réflexions que je pourrais pousser à l'infini. Mais, en vérité, madame de Cabris en impose assez impudemment sur les faits qui nous sont relatifs, pour que tu ne croies pas légèrement ceux des détails desquels nous ne saurions être instruits. Cette indulgence qu'elle a eue pour moi, pour moi à la conduite duquel elle n'a jamais donné les mains, t'a-t-elle donc rendue si favorable à sa cause? Elle a oublié, cette femme aux mœurs pures, la lettre éloquente que je lui écrivais en 1775 pour la détourner de fuir avec M. de Bri..., cette lettre qui t'a fait verser des larmes, et qui prouve que je ne règle pas mes conseils et mes opinions sur mes intérêts et ma conduite, mais sur les règles éternelles de la justice et de la vérité. Elle a oublié, cette sévère moraliste, qu'elle m'a poussé à t'enlever long-temps avant que la nécessité nous ait forcés à prendre ce parti violent; qu'elle nous a fait dix plans d'évasion, des-

quels elle se mettait toujours de moitié, et que ce n'est qu'au moment où il fallait nous rendre deux ou trois cents louis, et tes effets, que *son indulgence a eu un terme....* Laissons en paix cette malheureuse, bien punie de son incohérence, à qui je ne ferai jamais ni ne souhaiterai de mal, mais qui en a trop dit de toi, et nous en a trop fait, pour que je puisse jamais lui pardonner. Je te prie de croire sur ma parole, que mon oncle est un homme aussi honnête que sa nièce l'est peu.

Tu me parles de l'accord fait entre les Caraman et nous comme intéressant un commandeur de Malte, qui travaillera en ma faveur pour prix des éclaircissements que tu demandes : mais, mon amie, c'est un fagot que l'on t'a fait. Si ce commandeur était ami ou parent des Caraman, il ne serait pas embarrassé d'avoir ces renseignements. Cet accord intéresse trop M. de Caraman pour que les papiers qui le constatent ne soient pas en règle. Si c'est leur ennemi, je ne veux point, surtout dans une situation aussi précaire que la mienne, donner à un inconnu une notice désagréable

à des gens considérés que mon père a avoué ses parents. Ils ne sont pas plus *Riquetty* que le Grand-Mogol; je le sais bien, et toute la France le sait aussi; mais ce ne sera à moi à y voir que quand je serai chef du nom.

Il n'y a pas à balancer de défendre ta fille contre l'attaque très-mal conçue du marquis de Mon... Ce dilemme est sans réplique: elle gagnera ou perdra; si elle gagne, c'est pour toujours; si elle perd, les Vald... n'ont rien gagné du tout, car elle a trente ans pour avenir. Autre raison importante: il faut conserver des fonds au tuteur, afin de pouvoir au besoin se passer des R. Soutiens donc Charmeaux de toutes tes forces; mais tu as là dans Chab. un pauvre écrivain. J'aimerais beaucoup mieux certains autres, mais point de la Croix. Quant à son déplacement, j'en ai parlé à mon ami le bon ange, qui, toujours en lanternant un peu, s'en est expliqué d'ailleurs avec son amitié ordinaire. Mais, comme rien n'avance, il faut que tu lui en reparles encore, et que tu pries purement et simplement ensuite mademoiselle D.. de faire sevrer ta fille, puis conduire à tel

couvent; que s'il s'ensuit un refus, tu réclamera en justice les droits que tu as sur ton enfant, et que tu as d'autant plus évidemment qu'elle n'a point d'aïeul paternel. Nous verrons comment les bons et mauvais anges s'en tireront. M. B... rit en lisant ceci; mais moi, je n'en ris pas, et je trouve qu'il est un peu dur qu'on nous force, malgré nous, à faire de notre fille une paysanne. Quant à moi, je ne puis m'en mêler, puisque je ne suis son père qu'aux yeux de l'amour; mais toi, tu ne dois pas t'endormir sur cela. Je voudrais, par exemple, que l'on n'écrivit rien dans son affaire que je ne le visse. Que ne prends-tu Élie-de-Beaumont ou Garat pour écrire pour elle? Celui-ci est fort jeune, mais il montre bien des talents et de la sensibilité.

Tu as deviné à merveille mon énigme, et tu es grande connaisseur en fait de baisers. Ah! que ne puis-je entretenir tes talents! Hélas! on ensevelit bien long-temps notre savante théorie. Je crois cependant que si les R... comptent bien fort sur l'impossibilité du

recouvrement de ma liberté, ils se trompent infiniment. Si ma santé résiste, ceci finira ; mais un pareil *si* est quelque chose d'assez triste à vider.

Mes *contes* sont entre les mains du bon ange, et seront, je crois, bientôt sous presse. Tu auras le premier exemplaire.

Adieu, chère amie ! je te demande un peu de tranquillité sur ma santé, et même sur mon sort. Quant à celle-là, je crois que l'on va me faire monter à cheval, et c'est le grand remède ; du moins M. L. N... y a consenti sur-le-champ et avec plaisir ; mais il faut bien des réflexions à M. de Roug..., pour vouloir ce que ses supérieurs veulent. Quant aux affaires, j'ai dans M. B... un ami aussi zélé que D. P. est un raisonneur impatientant et inutile (j'attends incessamment celui-ci) ; et M. L. N... m'a dit que M. de Maur... lui-même trouvait ma détermination bien longue. Ah ! ma Sophie, s'il connaissait tout mon amour, elle le lui paraîtrait bien plus. Adieu, ma bien-aimée ; je t'aime comme tu le mérites, comme tu m'aimes,

comme je le dois, comme je le puis, car tu emploies toutes les forces de mon ame.

GABRIEL.

Songez à mon cachet.

LETTRE IV.

24 janvier 1780.

LA lettre que le bon ange a bien voulu joindre à la tienne, ma tendre enfant, répond à l'article le plus important de ta lettre, et qui paraît avoir électrisé ton imagination sulfureuse. Il me mande que tu lui as écrit successivement, pour mettre ma fille dans un couvent, mais que, voyant d'un côté le sevrage nécessaire, et de l'autre mes projets d'inoculation, ignorant même qu'il y eût un

couvent de choisi, il avait eu peine à arranger ton empressement. Il ajoute à cela qu'il ne pourrait annoncer le couvent que comme choisi par mademoiselle Diot, qui n'a pas une grande considération auprès du magistrat, ni de ses agents; qu'on serait même étonné qu'elle ait pu être engagée à faire des démarches: car sa correspondance est ignorée. En conséquence, il a imaginé avec beaucoup de sagesse et de raison, que mademoiselle Douay nous offre un meilleur moyen, qui paraît sans inconvénient. Elle est mécontente, dit-il, des reproches de madame de R... et du président son *fac-totum*, et elle demande à n'être plus chargée de rien. Le bon ange pense que toi, lui écrivant (à mademoiselle Douay) de dire tout cela au magistrat, et de lui proposer le couvent de l'Enfant-Jésus, en ajoutant que c'est ton désir, et que tu es pourvue du consentement de ta mère, tout s'arrangera facilement. Je lui réponds que son idée me paraît très-sage, et d'une exécution convenable et facile. Je lui représente qu'il n'a pas dû s'étonner qu'ayant tant et tant de sujets de se méfier des R..., et

ta mère t'insinuant en douceur qu'elle va chercher un couvent pour ta fille, tu te sois effrayée et hâtée. Le vrai est cependant que ta crainte est prématurée, et que très-probablement cette phrase de madame de R... ne cache aucune intention suspecte; car enfin elle pouvait s'opposer, dès le premier moment, à ce que tu te mêlasses du choix d'un couvent, au lieu qu'elle t'en a donné la permission pure et simple. Mais, mon amie, avant que de passer à cette discussion, je veux profiter de l'occasion que me donne une phrase très-honnête, mais très-expressive du bon ange, pour dessiller tes yeux sur le compte d'une amie bien indigne de toi et de ta confiance, et à qui je ne te vois jamais donner sans regrets la moindre commission; car quel honneur peut te faire une telle correspondance, et quelle prise même ne donnerait-elle pas sur toi à tes ennemis?

Je ne sais pas précisément, ma tendre Sophie, ce qu'est mademoiselle Diot aujourd'hui; mais je sais qu'elle a été une très-vile *traînée*, et je doute que, de si loin, l'on puisse revenir à l'honnêteté. Je te parle de science certaine,

et tu vas le voir. D'abord, mademoiselle Diot avait quinze ou seize ans, lorsque, l'ayant vue à peine deux heures en ma vie, j'ai eu l'honneur de ses bonnes grâces les plus intimes. Elle n'était très-certainement rien moins que novice alors; c'était un *coursier* très-fougueux, mais très-manégé, et elle servait de modèle autant que d'écolière chez le peintre où elle était. C'est cependant là, à ce qu'il me semble, le plus beau moment de sa vie; car, assez peu de mois après, un de mes amis, que je crois de tes parents, c'est-à-dire, du moins *ses prétendus* père et mère, je veux dire M. de la Tagnerette, administrateur général des postes, l'a fait venir pour un écu de six francs, autant de fois qu'il l'a voulu, rue des Deux-Écus, chez un boulanger, où nous avons quelquefois fait ensemble des orgies de jeunes gens. J'ai su que depuis un scélérat, mais très-précisément un scélérat obscur nommé *Gérard*, l'a prostituée pour gagner de l'argent. Ce roué de marquis de Louvois, l'un des plus noirs, des plus brutaux et des plus dissolus monstres qu'ait vomis la France, et le plus grand cou-

reur de mauvais lieux qu'il y ait à Paris, a fait maintes et maintes parties avec elle. Enfin un ami de Fontelliau, et cet ami ne lui fait pas d'honneur, car c'est le sieur Lescaze, inspecteur de police, des hauts faits duquel tu peux avoir entendu parler, et que l'Ami des hommes ne loge apparemment au petit hôtel Mirabeau, que pour faire distribuer plus commodément et plus rapidement les lettres de cachet qu'il a obtenues; ce Lescaze, dis-je, a été long-temps son chevalier. Tu sens, mon amie, que, d'après ces anecdotes, dont je te suis garant, on peut, sans calomnie, et avec toute justice, lui supposer des milliers d'aventures, et la regarder comme une vraie prostituée. Je ne sais qui est un certain comte de Vallora (car tout le monde est comte maintenant) avec qui elle vit dans ce moment (ou plutôt qui couche quelquefois avec elle; car elle vit avec le public, et il y a tel soldat que je connais, qui a des droits sur elle, et l'arrête et la tutoie en pleine rue); mais il y a furieusement à parier que l'homme qui avoue une telle maîtresse, est lui-même une furieuse

espèce. Je t'avoue, ma Sophie, qu'en pensant à tout cela, en me disant ensuite : *C'est cette trainée-là à qui Sophie écrit ma chère amie*, mon cœur se serre. Tu me demanderas sans doute pourquoi je ne t'ai pas donné des explications plus tôt ? Pourquoi ? parce qu'enfin il n'était pas impossible que cette fille ne fût revenue au bien, et que je ne voulais pas lui faire tort, outre qu'elle pouvait se démasquer elle-même ; mais quelques informations, et surtout le ton de M. Boucher, qui n'est pas léger, mais au contraire un homme très-indulgent, très-sage et très-circonspect, me convainquant que ladite demoiselle est loin de sa conversion, je fais mon devoir en te détrompant. Je sais, mon amie, que les filles les plus dévergondées, lorsqu'elles veulent capter l'intérêt d'une femme honnête, parlent fort bien sentiment ; je sais de plus qu'un cœur aimant comme le tien est aisément la dupe de ce jargon. Mais voilà le bandeau levé, et je compte sur une rupture insensible, mais prompte, dans laquelle tu ne dois mettre ni reproches, ni mépris : quelques lettres, mais seulement de

loin en loin, dégagées de toute espèce d'affaires et de commissions, te conduiront là. Cette étourdie t'a déjà fait une scène cruelle ; une autre fois elle a pensé te compromettre très-essentiellement avec M. L. N. : et quelle idée voudrais-tu que l'on prit dans un couvent, de la mère d'un enfant recommandé par mademoiselle Diot ? Le parti que nous propose le bon ange n'a aucun de ces inconvénients. Écris à mademoiselle Douay, avec beaucoup d'amitiés et de remerciements, ce qu'il te conseille. Dédommage-la, par des honnêtetés que nous lui devons, de la grossièreté de madame de R.. Écris ensuite à M. L. N. ; représente-lui que ta fille, tout à l'heure servée, commence à être bien déplacée dans un village, où d'ailleurs elle est fort peu en sûreté, dès que mademoiselle Douay refuse d'y veiller ; dis-lui que tu désires éviter et qu'elle tombe sous une autre protection que la sienne, et qu'une autre que toi prenne l'inspection d'un enfant qui, à tant de titres, t'est si cher ; que tu es autorisée par ta mère à la placer au couvent, et à en choisir un ; que tu le supplies de per-

mettre que, ne connaissant point Paris, tu t'en rapportes au choix de mademoiselle Douay, qui a donné à ton enfant des marques d'attachement dont tu es trop reconnaissante pour être la complice des calomnieux reproches de ta mère; que celle-ci consent à fournir de 350 à 400 liv.; qu'indépendamment des provisions obtenues par le tuteur de ton enfant, tu as des ressources pour suppléer à cette somme insuffisante, etc., etc. Voilà, mon tendre amour, ce qu'il te faut faire tout de suite. Tu prieras, et je prierai le bon ange, qui n'a pas besoin d'être tourmenté pour obliger, et qui t'aime malgré tes impatiences et ta mauvaise tête, de faire la leçon à mademoiselle Douay, à qui tu recommanderas de son côté de se concerter avec lui; et dans ses mains la négociation réussira. Tu parleras aussi à M. L. N. de la modicité du prix qui te décide pour les orphelins de l'Enfant-Jésus.

J'avoue que madame de R... me paraît avoir pris de l'humeur à très-bon marché, et que cela n'est ni noble, ni tendre, puisque le surcroît de dépense de ta fille venait du déränge-

ment de sa santé; mais enfin, ils sont bâtis ainsi, et nous ne les refondrons pas. Une bâtarde est aux yeux d'une dévote beaucoup pis qu'un hippogriffe.

Je crois qu'il n'aurait pas été impossible d'engager mademoiselle D... par M. B... à passer sur les injures de madame de R... et à garder la petite; mais puisque nous ne la trouvons pas bien dans ce village, puisque nous la voulons au couvent, saisissons cette occasion. Ils nous servent à souhait.

Je viens de prier le bon ange, qui est notre ministre plénipotentiaire, mais à qui nous donnons plus de besogne que de moyens, de te faire passer quelque argent, aussitôt qu'il y en aura, nos dépenses actuelles payées; je dis actuelles, parce qu'il m'a fallu, bien malgré moi, très-absolument, me faire une culotte et des caleçons, acheter des bas, des cravates et une redingote toute faite. Depuis plus d'un an, je marchais les pieds nus dans mes souliers, et cela m'était égal; mais enfin la jambe a disparu après les pieds. Depuis six mois, mes culottes laissaient à découvert des choses qu'il

m'était très-inutile de montrer, puisqu'il n'y a point de femme ici, et je n'avais plus qu'un habit fort avancé d'être usé. Tu vois, mon amour, que ce n'est pas par luxe que j'ai fait à-peu-près cent francs de dépense.

Une chose sur laquelle je suis tout aussi pressé que toi, c'est que tu aies réponse de Chab..., et que tu pousses cette affaire : qu'il me donne les matériaux, j'écrirai, moi, s'il te plaît; et certes j'écrirai bien.

J'oubliais de te dire que le célèbre et non jamais assez loué Langheac, dont tu m'as tant entendu parler, a en la Di...; mais ils sont trois..., tous trois scélérats; et ils l'ont eue tous trois... Langheac est un j.f., et je le lui ai dit deux fois... Mais ils le sont tous trois... et je le leur ai dit. Or écoute. Le chevalier couchait avec la Dugazon. Son mari, vert galant, trouvait mauvais, non pas le fait, il sait vivre et qu'il faut vivre; mais que le petit drôle s'en vantât en plein foyer!... Il dit assez tranquillement qu'il *Pencaserait*. (Pour l'intelligence de *Pencaser*, c'est que le petit Caze ayant suivi la même mouche a reçu des coups de bâton de

Dugazon dans le corridor du foyer des Italiens. Je le sais par un témoin oculaire, et qui, interpellé du fait par Caze qui niait avoir reçu des coups de bâton, répondit qu'effectivement il ne croyait pas que l'on pût appeler bâton une canne d'un très-beau jonc.) Le marquis de Langheac, frère du premier, et croix de St.-Louis, à cause de ses services de mère, se chargea de punir l'insolent. Il le rencontre en maison tierce, et dit qu'il le rompra de coups de canne. Dugazon, qui est très-fort, très-lette, et bonne lame, se lève, et le supplie avec politesse de vouloir bien lui donner son heure pour les aller recevoir. Le marquis, furieux, lui allonge un soufflet. Dugazon pare en valet de comédie, et riposte d'un tour de bras qui jette l'autre les quatre fers en l'air. Le marquis demande, comme *Montauciel*, si c'est un coup de poing ou un soufflet. Au sourire de l'assemblée, il met l'épée à la main; Dugazon se met en posture; on les sépare. Le lendemain, vingt jeunes gens envoyèrent savoir des nouvelles de la chute du marquis, qui a mal pris la plaisanterie; ce qui était bien loyal. Ce n'est

pas tout. Jour pour jour, le troisième Langheac recevait un soufflet au Havre. Un peintre était amoureux d'une jolie cafetière. Le Langheac en voulut tâter, et trouva plus commode de lui défendre d'y remettre les pieds, de quoi le peintre ne tint compte. Un beau matin, il voit arriver son héros, avec deux autres mauvais sujets qui viennent l'insulter chez lui. Ce peintre est gentilhomme, et Bas-Breton, c'est-à-dire, brutal. Il prend ces trois messieurs par les épaules, et les jette dehors sans beaucoup d'égards. Deux heures après des sbires arrivent, le saisissent et le traînent en prison. Furieux, il écrit au gouverneur, et est élargi. Le lendemain il va à la parade, y rencontre le Langheac, et lui dit, Vous êtes un j. f., accompagnant cela d'un grand soufflet : sur quoi l'autre, par la loi du mouvement, fait demi-tour à droite, et se sauve. Le peintre étonné reste là. On a beau crier au comte : *Monsieur, pas si vite, vous laissez votre honneur derrière vous.* Un homme qui le connaît, répond : *Eh! non! il l'a perdu au ventre de sa mère.* Ne trouves-tu pas que l'on pourrait intituler l'a-

venture que je viens de te conter : *Le soufflet de famille, pièce en deux actes.*

Mon amie, quand tu me parles de D. P., je crois que tu me parles d'un mort, au moins pour moi. Il est arrivé le 11 à Paris, et m'a fait l'honneur de m'en aviser par un billet de deux lignes. Depuis ce temps, il ne m'a pas écrit un seul mot, et n'a pas approché de Vincennes, quoiqu'il parût brûler d'impatience de voler à moi. Je lui renvoie aujourd'hui les lettres de moi, que tu me fais repasser, et je n'y joins pas une seule syllabe, parce que je trouve son procédé aussi trop plat. Il me paraît très-clair qu'il faut attendre, pour voir un dénouement à mes tristes affaires, que celles de ma mère soient terminées d'une manière quelconque. Sois très-assurée que ce commandeur de Boniface, que mademoiselle Diot a apparemment amusé, ne pourrait que me nuire. Il est ennemi ou de mon père, ou des Caraman. Lequel des deux que ce soit, il ne me convient point de lui fournir des armes qui serviraient sa haine, et blesseraient à la fois mon honneur et mes intérêts. Patientons, ma fau-

fan, patientons : ma santé est à peu près remise : le cheval m'a fait le plus grand bien. Je le continuerai assidûment ; car il me fait dormir un peu, et déblaie mes reins. Depuis deux jours que la neige et la pitié pour mes sentinelles m'ont empêché de profiter de cette faveur précieuse, mes urines sont comme ci-devant, et je ne dors point ; mais la fièvre est passée aussi, et très-réellement j'ai recouvré de la vigueur : j'en retrouverais davantage, si je voulais me purger ; mais je n'en ai ni le temps, ni presque le courage. Ne crois point cependant que je néglige tous les remèdes ; je prends tous les jours très-assidûment des diurétiques, et je suis le régime que m'a prescrit le fameux Lorry, que le bon ange a bien voulu faire consulter. Je te supplie donc, mon cher tout, de prendre confiance dans mes attentions pour moi-même, qu'après tout je regarde comme un autre toi. Je me soigne, je me soignerai, et tu ne me trouveras pas si décrépît que je n'aie encore des choses beaucoup plus agréables à te proposer, quand tu voudras me faire avaler des médecines. Eh, mon amie ! comment

voulais-tu que, près de Sophie, je me méfiasse de ma santé ? La trouvas-tu jamais chancelante ?

M. de Rou..., selon sa louable coutume, a un peu lanterné ; mais mon ange qui marche d'un pas modéré, mais sûr, et se hâte lentement, a trouvé moyen de le mettre à la raison, et je suis en pleine possession.

Tiens bon pour avoir les mémoires en règle et signés de la Douay..., cela est absolument nécessaire, si nous étions obligés de recourir au tuteur. Hâte-toi d'écrire à M. L.... N.... à M. B.... et à mademoiselle Dou... ce que je t'ai dit. Ton compte, à toi, est très-clair, et il est bon de montrer avec modération, mais très-formellement, à ta mère, que tu n'es pas sa dupe. Nous tâcherons de faire inoculer la petite avant qu'elle entre au couvent. Si cela ne se peut pas, plaçons-la toujours, et puis nous aviserons à cela, qui ne sera jamais difficile, l'argent à la main. Adieu, chère et très-chère amante : adieu, ma vie, mon bien, mon espoir : hier, en donnant un baiser bien brûlant à ton portrait, je fis, dans le chagrin de te voir si

ressemblante, mais si inanimée au prix de ce que tu es, je fis, dis-je, comme par inspiration ces quatre vers :

Image des attraits de l'objet qui m'enflamme,
Aux yeux de l'univers justifiez mes feux ;
Mais ne lui peignez pas ses vertus et son ame ;
Pour souffrir des rivaux, je suis trop amoureux.

Paie-m'en avec tes plus tendres caresses.

GABRIEL.

Mon cachet est fort bien. Je te remercie de tout mon cœur.

LETTRE V.

24 février 1780.

Je reçois ta lettre du 31, mon aimable amie, dans un instant où je croyais que le donjon de Vincennes survivait au reste du monde, et que toute la terre et ses habitants étaient engloutis. Depuis ta dernière lettre, je n'ai reçu de nouvelles d'ame qui vive, et ce n'est qu'aujourd'hui que le bon ange, avec son amitié ordinaire et ses douces expressions, m'envoie ton paquet, et y joint une lettre de D. P. et une de mon oncle Dupont, qui, depuis le 11 de janvier, ne m'avait pas donné signe de vie, m'écrit en date du 7, que, depuis qu'il m'a écrit, il a été très-malheureux ; qu'il a passé trois semaines au chevet du lit de son principal ami (M. Turgot) ; qu'il l'a tenu à trois reprises.

ressemblante, mais si inanimée au prix de ce que tu es, je fis, dis-je, comme par inspiration ces quatre vers :

Image des attraits de l'objet qui m'enflamme,
Aux yeux de l'univers justifiez mes feux ;
Mais ne lui peignez pas ses vertus et son ame ;
Pour souffrir des rivaux, je suis trop amoureux.

Paie-m'en avec tes plus tendres caresses.

GABRIEL.

Mon cachet est fort bien. Je te remercie de tout mon cœur.

LETTRE V.

24 février 1780.

Je reçois ta lettre du 31, mon aimable amie, dans un instant où je croyais que le donjon de Vincennes survivait au reste du monde, et que toute la terre et ses habitants étaient engloutis. Depuis ta dernière lettre, je n'ai reçu de nouvelles d'ame qui vive, et ce n'est qu'aujourd'hui que le bon ange, avec son amitié ordinaire et ses douces expressions, m'envoie ton paquet, et y joint une lettre de D. P. et une de mon oncle Dupont, qui, depuis le 11 de janvier, ne m'avait pas donné signe de vie, m'écrit en date du 7, que, depuis qu'il m'a écrit, il a été très-malheureux ; qu'il a passé trois semaines au chevet du lit de son principal ami (M. Turgot) ; qu'il l'a tenu à trois reprises.

ses, deux de trois heures chaque, et une de sept heures, dans ses bras entre la vie et la mort; qu'abattu de chagrin, exténué de fatigue, et néanmoins surchargé de travail, il a mis le peu de temps qu'il a eu à faire face au plus pressé. — Mon cabinet était une chambre de malade; qu'il y a trois semaines qu'il a quitté mon hôtel, qu'il est au petit hôtel de la Rochefoucault, rue des Petits-Augustins; qu'il faut lui écrire la jusqu'à nouvel ordre (il a voulu dire *avis*). « Si j'eusse vu quelque chose d'utile à faire pour vous, ajoute-t-il, je l'eusse cependant fait. Mais je n'ai pas trouvé la lettre à votre oncle aussi mal que je l'avais crain (il est bien bon), et il m'a paru que nous étions dans le cas de rester en panne pour quelque temps. (C'est toujours là sa conclusion, parce que cela est plus commode.) Mandez-moi s'il y a quelque chose de nouveau. J'ai reçu une lettre de la marquise, et ne puis encore lui répondre. (Tu t'en soles, je crois.) Mettez mon respect à ses pieds. (Cela te tiendra-t-il bien chaud?) Votre frère a dû partir, et je le crois parti pour

« l'Amérique sur l'escadre de M. de Guichen.
 « Cela a été décidé et exécuté en un instant.
 « (Ceci n'est pas mauvais; on ne le mariera pas de sitôt; mais, comme je le demande à D. P., il n'y sera très-précisément bon à rien, qu'à se tuer un peu plus vite avec les négres ses qu'avec les p... de France; et moi, j'y serais un intrépide soldat, et un utile officier.) Votre père doit arriver demain (8 février); je tâcherai de prendre un moment pour aller remercier du logement qu'il m'a prêté. (Qu'il est chaud, cet ami!) Si j'aprends quelque chose, je vous le marquerai; mais jusqu'à ce que M. Turgot soit rétabli, je ne verrai que très-peu votre famille, car je ne serai pas libre de sortir, et l'on ne viendra pas me chercher ici. Lorsqu'il se portera mieux, j'irai vous voir une heure (tu vois combien cela me sera utile), et puis je retournerai dans mon ermitage, où ma femme et mes enfants m'appellent et ont besoin de moi.»

Voilà le fruit des importantes réflexions de M. D. P. depuis un mois. Cela m'a fait cepen-

dant retirer une lettre où je rompais avec lui ; et je lui en écrivis une honnête.

Mon oncle m'en écrit une où il déraisonne longuement une réfutation de ma dernière lettre : il prétend que je prends les *délires de mon imagination* pour de la philosophie ; il m'assure que l'autorité *m'a sauvé*.... Quel salut ! Une grande défense d'icelle autorité, et des lois, où il y a des choses de bon sens que je sais fort bien, que je n'ai point niées, et d'autres très-fausces qu'il serait trop long et inutile de te copier. Il convient au fond de tout, et cependant chicane tout ce qui, dans ma lettre, n'était que politique et philosophique ; et quand il arrive à ce qui m'est purement personnel, il dit qu'il ne répond pas à tous mes arguments ; mais que, sans le vouloir, je lui montre que je ne connais mes torts que par leurs effets et non par leurs causes ; qu'il pourrait débattre tout ce que dans ma lettre il passe sous silence (je doute fort qu'il le pût), et qu'après tout, mon père a de droit la première magistrature sur moi ; que cette magistrature est la première de toutes et la plus naturelle ;

que, quant à mon beau-père, j'appelle des injures ce qui n'est et ne fut que le plus simple exposé de mes torts envers la société ordinaire. Mon mémoire a attaqué mon père et la réputation de ma femme. Il est même singulier que je croie qu'elle doit trouver mes lettres douces, tandis qu'elles n'ont que de la dureté. Je suis le seul à douter que mon mémoire n'ait attaqué sa réputation. Il ajoute une phrase que je ne comprends pas : *Vous qualifiez, dit-il, de générosité je ne sais quel sentiment chez vous ; et vos avantages vis-à-vis des procédés que vous avez eus avec tout le monde, elle compris, seraient bien peu de chose, au moins en votre faveur.* Entends-tu cela ? Je ne sais point encore ce que je répondrai à sa lettre ; elle est partout d'un bon et honnête homme fort embarrassé et affligé de son rôle. Il n'y a que le post-scriptum qui me fasse de la peine, parce qu'il peut paraître écrit en suite d'instructions reçues au Bignon.

Votre commerce de lettres avec moi ne doit pas vous paraître assez doux pour chercher à le continuer ; ainsi ne fatiguez pas vos yeux à

m'écrire, puisque JE NE PUIS RIEN. La vérité lui échappe malgré lui. Passons à ta lettre.

Je pense comme toi, mon amie, qu'il faut éviter, par tous les moyens possibles, que notre pauvre fille soit sous la dépendance immédiate de madame de Ruffey, qui, à des contrariétés sans nombre pour toi, joindrait une éducation fort négligée, fort mauvaise, et tout appropriée à ses vues, qui, de son aven, sont de faire de ma fille une servante. Mais je crois que mon ami le bon ange nous a donné les meilleurs moyens possibles d'en venir à nos fins, et il ne faut que suivre avec persévérance jusqu'au succès la négociation entamée.

Je suis tout émerveillé de te voir prendre avec tant de patience ma confession relative à la Diot; car il fut un temps où tu étais jalouse du passé; et, à la vérité, il le fallait bien pour que tu le fusses de quelque chose; car je t'aurais bien déçue de l'être du présent. C'est cette certaine Manette, dont je t'ai tant parlé, élevée à la brochette pour mon père, et fille de son valet de chambre, qui me procura cette facile victoire; elle servit même en partie d'au-

tel au sacrifice; car nous nous réunimes dans un galetas de peintre, et Manette aimait tant Émilie, qu'au défaut de chaise, celle-ci s'assessait sur les genoux de son amie. Je t'assure, ma tendre Sophie, que si tu avais la moindre idée de ce qu'était Saint-Gérard, tu verrais qu'il n'a jamais pu séduire qu'une *trainée*. J'ai beaucoup ouï parler de lui ici, parce que ses père et mère, banqueroutiers ou à peu près, habitaient le château comme un asile. Il a donc été le théâtre des prouesses du sieur Gérard, qui est capable et coupable de tout. *Le comte de Fallora* est un escroc qui ne vit que du jeu et des catins qu'il dépouille. C'est une grande infamie qu'on laisse ainsi prostituer les titres; et le gouvernement cache bien mal la très-grande envie qu'il a d'avilir la noblesse au point de l'anéantir, ce qui est à peu près fait. Boniface, à ce que j'apprends par des informations ultérieures, est un gredin, quoique homme de qualité, qui n'a de crédit et de considération que chez les catins, qui sont sa plus belle commanderie. Il est lié avec une aventurière, amie d'une certaine Rosten, fille d'un

acteur de la comédie italienne, et l'une des créatures de Paris les plus connues par ses intrigues et sa beauté. Or cette Rosten, qui vit avec le public, héberge assez souvent le Louvois; et de là sans doute la connaissance de la Diot et de Boniface; mais tout cela n'est et ne peut être que train et tripot. Tu vois, ma tendre enfant, avec quelle circonspection une jeune femme honnête et sensible, et qui, comme toi, n'ayant point d'idée de la corruption de nos mœurs, s'est trouvée par des malheurs bien imprévus, jetée dans une sentine infecte, doit se méfier de toutes les connaissances qu'elle y a contractées. Tu es excusable sans doute de t'être méprise, et ces sortes d'erreurs ne sont celles que des bons cœurs. Mais c'est à moi de te montrer le piège, et je savais bien, ô mon ange, toi dont le cœur est si pur et l'ame si noble, que tu n'avais besoin que d'être avertie. Roms lentement et sans éclat; mais donne-toi de garde que cette créature puisse te citer ou me citer.

Comment ne connais-tu pas la Tagnerette, qui a été souvent à Dijon; et sa mère, ma-

dame Dubut, qui y va souvent? Cette mère est une étrange femme, et de plus une dévote. Je ne serais point étonné qu'elle fût intime amie de ta mère; elle l'est d'Hocquart, beau-père de son frère. Le jeune homme qui, par des circonstances particulières, a été dans une haute faveur sous Louis XV, est plein d'esprit, et m'a paru avoir de l'ame et de l'honneur. Il a des talents, et, de mon temps, toute la légèreté de son âge qui était excessive, n'empêchait pas de voir qu'il pourrait devenir un homme de mérite. Il était singulièrement esclave chez ses parents. Quand j'allais le chercher pour aller à l'Opéra: *Oui*, me disait-il, *mais réponds-tu que madame ma douce ma chère mère ne me battra pas?*

Je crois, mon amie, que l'on pourrait engager les Vald... à accepter et faire accepter à leur père un arbitrage, auquel tu trouverais de grands avantages, parce que des arbitres jugent les procédés, au lieu que les juges ne jugent que les faits et en vertu de la loi. J'ai un projet sur cela que je veux laisser mûrir, et discuter avec le bon ange avant que de te

le proposer, mais qui pourrait changer la face de tes affaires, peut-être même celle des miennes. Il ôterait un état à ta fille, mais un état odieux; car dans la justice il ne lui appartient pas, et nous n'y tenons que pour t'assurer une ressource; mais il assurerait irrévocablement ta tranquillité et ton indépendance. Je te parlerai de cela avec détails la prochaine fois.

Tu as tort de croire que l'on te refuse le conseil de Chabans; cela n'est ni naturel, ni juste, et il est bien plus simple de penser que ce retard vient de lui et de ses affaires; au reste, je ne le crois pas un excellent conseil, et il me paraît plus procureur qu'autre chose. Ce que je voudrais, ma chère enfant, c'est que le tuteur de ta fille tirât seulement en longueur. Peut-être le temps nous amènera-t-il des ressources. Toujours est-il que je veux changer ton plan de guerre.

Je ne sais pas si je ne serai point accusé de luxe, mais je sais que je me coûte 137 livres 10 sous, et que je ne me le pardonne pas. Cependant que fallait-il faire? J'étais tout nu, et j'ai très-exactement porté tout l'hiver, comme

le bon ange l'a vu de ses propres yeux, des culottes de basin déchirées. Au reste, il va nous venir peut-être quelques ressources pécniaires. Le bon ange a, à peu près, vendu mes contes, et si bien que j'ai rabattu de son prix. *Les Baisers de Jean Second* vont s'imprimer aussi. Mon bon et actif ami me procure à faire une traduction de Boccace, qui me vaudra passablement d'argent; et comme je fais quelque cas de mon Tibulle, je le vendrai assez cher. A propos de ceci, je t'envoie, ma tendre enfant, les sujets d'estampes que je compose pour mettre à la tête de chaque livre de cet ouvrage. J'espère que tu en seras contente. Je t'envoie aussi les trois premières élégies, telles que je les ai corrigées; et je te les enverrai successivement ainsi toutes. Le papier de ton manuscrit est assez fort pour supporter le grattoir; et la sandaraque, en l'en frottant, y donnera assez de consistance pour permettre les corrections; au reste, si tu aimais mieux me renvoyer ton livre, je le ferais corriger par mon copiste, et alors je tâcherais d'y faire insérer

aussi les additions et corrections des notes : décide.

« Ce que je ne t'envoie pas, c'est un roman tout-à-fait fou que je fais, et intitulé *ma Conversion*. Le premier alinéa te donnera une idée du sujet, et t'apprendra en même temps quelle fidélité je te prépare. « Jusqu'ici, mon ami, « j'ai été un vaurien; j'ai couru les beautés; « j'ai fait le difficile: à présent, la vertu rentre « dans mon cœur; je ne veux plus..... que « pour de l'argent; je vais m'afficher étalon « juré des femmes sur le retour, et je leur « apprendrai à jouer du... à tant par mois. » Tu ne saurais croire combien ce cadre, qui ne semble rien, amène de portraits et de contrastes plaisants; toutes les sortes de femmes, tous les états y passent tour à tour; l'idée en est folle, mais les détails en sont charmants, et je te le lirai quelque jour, au risque de me faire arracher les yeux. J'ai déjà passé en revue la financière, la prude, la dévote, la présidente, la négociante, les femmes de cour, la vieillesse. J'en suis aux filles; c'est une bonne charge, et un vrai livre DE MORALE.

Tu as très-bien fait de me débarrasser du Boniface; il ne convient pas plus à mes principes qu'à mes intérêts d'attaquer personne par des voies souterraines. Les Caraman ne m'ont fait aucun mal; si j'ai jamais quelque chose à démêler avec eux, ce sera par des voies légales; et si une créature telle que la Diot pouvait en obtenir quelque chose, elle débiterait par le paiement de ses dettes.

Mon tendre et cher amour! soigne ta santé.... Ah! je t'en conjure, qu'elle ne nous manque pas au retour du bonheur! Je puis te voir morte, parce que c'est le plus court des malheurs pour un homme qui aime comme ton Gabriel: mais te voir souffrante serait pour moi le plus cruel, le plus intolérable des supplices. Ne fais pas un usage excessif des gouttes d'Hoffmann, ô mon tout! parce qu'elles pourraient agacer la poitrine; n'en prends que dans les agitations trop considérables; mais use habituellement et fréquemment d'eau de fleur d'orange. Pour moi, je me porte fort bien; je ne dors guère, mais tu sais qu'il me faut pour dormir, la jouissance, le bonheur; et j'en suis

si loin! Le cheval a fort changé la qualité de mes urines; elles sont cependant encore assez troubles, et mes yeux assez souffrants pour que mon oncle ne dût pas être *si peu persuadé de mes maux*. Pour toi, mon ange, rassure-toi, je t'en conjure, et crois que le coffre est encore excellent.

O mon amie! c'est toi que la petite Sophie sert bien, puisqu'elle m'inspire des vers qui m'attirent de si grandes caresses de toi! Oui, mon épouse! oui, bonheur de Gabriel! tu seras toujours ma Sophie.... C'est bien dire *mon tout*; et les deux parties de ce tout se réuniront enfin.

GABRIEL.

Tu auras incessamment copie du discours préliminaire, vraiment travaillé, que je mets à la tête de Tibulle.

Mon maudit copiste n'a pas relevé les élégies; que le diable l'emporte! A la prochaine fois!

LETTRE VI.

5 mars 1780.

Mais, ma Sophie, où diable ton Chabans a-t-il marché? Peut-on être plus bête, plus cheval, plus enragé que d'aller te mettre en cause de la manière la plus plate, la plus indécente, la moins vraisemblable, avant que tu aies une défense prête? et toi, où as-tu la tête d'envoyer ce mémoire sans me l'avoir communiqué, contre ta parole et mon avis formel, tandis que, sur ton exposé même, je vois qu'il est absurde? Ce plat écrit, qui n'est pas même coloré, te met à couteau tiré avec les Valdhu..., ferme la porte à tout accommodement, à tout arbitrage; et est-ce cette sacrée bête qui te gagnera ton procès, dis-moi? Faits, moyens, tout est faux, plat, mal trouvé, mal contourné.

VI.

6

Mon amie, je vais t'en faire un, moi, qui ne suis ni avocat ni procureur; arrête sur-le-champ cette monstrueuse platitude, et écoute ce que je vois au premier coup d'œil, d'après ton exposé, qui me donne très-bien à deviner cela même que tu ne dis pas.

D'abord la déclaration de guerre à M. et madame de Valdhaon est de toute bêtise, de toute platitude. Il ne faut point rendre ces gens-là irréconciliables; aux yeux de la loi, ils ne sont point les adversaires, et ils auraient raison de l'être. Mais au nom de qui sont les procédures? — De M. de M...? — Eh bien, les adversaires ne sont point incertains, et M. de Vald... n'y est pour rien, et toute figure de rhétorique qui tendra à le mettre là dans un mémoire légal, est aussi plate que celle de ton âne Chabans.

Parlons d'eux; l'animal va, je le vois d'ici, rappeler l'ancien procès. Eh! mordieu, ne voilà-t-il pas un fait qui va bien à la cause? Mais enfin ce n'est que *plat*; c'est toujours quelque chose.

Il ne manquera pas de joindre là, puisque

tu prétends qu'il s'est si bien souvenu de ce que tu lui as dit, tes bons procédés pour les enfants des Vald... Autre platitude; ce qui est bon pour le public ne l'est pas pour les juges. D'ailleurs, qu'en conclura-t-il? Est-ce là la cause de tes divisions avec M. de Mon...? Voilà ce qui nous importe. Et fera-t-on jaillir de là la jalousie de M. de M...? Et cette jalousie justifierait-elle aux yeux des lois ta fuite? et n'est-ce pas à ta fuite que tient la naissance de ta fille?... Mais vois donc comme cela est bête; comme cela sera turlupiné d'importance; comme, au lieu de jeter de l'odieux sur M. de Mon... et te laver, il y a un volume de plaisanteries à faire.

Mais ce n'est là que peloter, en attendant partie; voici le beau. C'est l'histoire de ta fuite. — *Madame de Mon... sort seule, elle passe en Suisse. — Elle y trouve M. de Mir... que d'autres raisons y avaient benoîtement conduit. — Ah! pardieu, j'en suis bien aise. D'autres raisons! eh quelles sont-elles, chien maudit? — Ce n'est pas mon affaire. — Eh! de par tous*

6.

les cinq cent mille diables, pourquoi les allègues-tu?... Mais suivons.

Un cœur qui désavoue ce que la main signe... c'est ma foi tout aussi touchant que vrai.... Quoi! ton mari est venu à Amst...? Quoi! tu es venue en Suisse tout exprès pour coucher avec lui?... Oh! ma foi, jusqu'ici on m'avait trouvé une imagination fertile; mais pardieu, mons Chabaus me rendrait quinze et bisque. Voilà qui est rude... Mais, mon amie, songe donc que j'ai couché avec quelques centaines de femmes, et que l'on ne persuadera pas à une seule, que l'on quitte mon lit, et que l'on fasse deux ou trois cents lieues, tout exprès pour aller coucher avec un vieillard. — Mais on a vu des gens à sa livrée. — Bien trouvé, ma foi; comme si tu n'aurais pas pu faire porter la livrée de ton mari au premier venu. — Mais la lettre. — Eh! fait-on un enfant avec une lettre?

Ta grossesse vient là à merveille, si cela se peut; mais les avides co-héritiers n'y viendront jamais bien, car ils n'y ont que faire.

Mais quel tissu d'absurdités que tous ces calculs! J'en frémiss. Quoi! des chagrins qui retardent un accouchement? Ce monsieur est physicien assurément. Ordinairement ils les avancent, mais cela était nécessaire à son sujet. Mais enfin, je veux tout ce qu'il veut; regarde donc s'il ne faudrait pas encore garnir son râtelier de chardons. Quoi! madame de Mon... qui vient de donner à son mari la preuve la plus forte de réconciliation, et de faire un enfant avec lui, restera à Amst... avec moi, couchera avec moi-même, pour, apparemment, que je la défende des revenants;... quelle impudence! quelle bêtise! quel torrent d'invectives cet infame mémoire n'attirerait-il pas dans une réfutation?... Et c'est toi qui soutiendrais de pareils moyens... fi! c'est une horreur.

Tu appelles *principe* l'acte du baptême, etc. Est-ce un principe ou un moyen? — Oui, oui, c'est un principe; car on ne fait jamais faire un extrait de baptême à sa guise, et ce serait une chose inouïe qu'une femme donnât à son mari par cet acte un enfant qui ne serait pas

de lui. Et pourquoi ces précautions qu'il se vante d'avoir prises, la sacrée bête qu'il est, si l'enfant est de ton mari? Certainement si nous voulions soutenir éternellement la légitimité de ta fille, les actes du baptême nous donneraient des moyens; mais je ne veux pas élever une barrière éternelle à tout accommodement, et, sans nuire à ma fille, je me garderai bien de te sacrifier à la défense de M. le tuteur. On croira toujours que ses moyens sont fournis par toi, ou au moins d'accord avec toi. Que faire donc? Ce que je tâcherai de faire; mais non pas assurément ce qu'a fait Chab..., dont le raisonnement veut dire en bon français, *que son père est son père*; et ce père, je veux que le diable m'emporte tout-à-l'heure, si, d'après son mémoire, on doutera que ce soit moi. Je ne doute pas que l'inferral âne n'ait ici remonté jusqu'au déluge, pour s'appuyer de citations et de textes. Je ne perdrai pas mon temps à l'y noyer. J'aime fort qu'il vienne défier M. de M... d'alléguer le motif d'impuissance. Effectivement M. de Mon... qui b... il y a quarante ans, doit b... tout de

même aujourd'hui, et faire en 77 un enfant, parce que, 37 ou 38 ans auparavant, il a eu une fille de sa première femme. Si j'étais l'avocat de M. de Mon..., et que je voulusse me moquer de Chab..., comme assurément je le voudrais, je me servirais de sa dissertation, et lui demanderais froidement qui lui a assuré que la première fille était de M. de Monnier, puisqu'il est impossible de donner des preuves de la conception. Il serait assez bête pour me répondre, *pater est*, etc., comme si cela rendait un homme puissant, quand il ne l'est pas.

Sais-tu que *l'acceptation d'accompagnement* est encore d'une force!... *Rare et sublime effort d'une imaginative à nulle autre pareille*.... Une femme fuit de la maison de son mari. Où fuit-elle? Dans un couvent, en lui intentant un procès. Mais une femme trouve un homme par hasard (et dans les termes où nous en étions, et après ce qui s'était passé à Pont... et à Dij..., qui grâces aux parents respectifs et au mari, n'était pas un secret), ce hasard, dis-je, l'a fait s'accoster d'un homme de qualité, fuir avec lui, changer de nom, le suivre à

Amst..., y vivre comme mari et femme (tu sens bien que cela se prouvera au procès); et M. de Monn... suppose gratuitement... Eh non! c'est une simple promenade.... Diable! ce mari-là n'aime pas les voyages.

Quel diable d'arrêt le sot vient-il me citer? Quoi! quelle espèce! Où trouve-t-il des rapports? Le mari alléguait des moyens d'absence, son service chez madame la duchesse d'Orléans. Ce service était à Versailles ou à Saint-Cloud. Quoi! un mari ne peut venir coucher à Paris avec sa femme, après avoir fait son service! il ne peut aller la voir! Y avait-il une impossibilité à ce que la femme vint le trouver? S'était-elle enfuie? étaient-ils brouillés, lors de la conception? y avait-il un procès d'intenté, etc. etc.?... Maladroit mortel! soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Je crois, mon amie, que tu augures par les reproches que je fournis à l'instant et au simple aperçu, ce que j'en trouverais si je lisais tout le mémoire, et que je travaillasse l'affaire. En voilà trop long sur ce sujet. Je prie le bon ange de te faire passer à l'instant ma lettre.

Donne contre-ordre à Pontarlier. Attends mon mémoire, et ne livre pas un mot de ces malheureux écrivailleurs, que je ne l'aie vu.

Je trouve assez simple que tu aies été impatientée de la marche de Dupont; et moi aussi, je l'avais été, et le suis; mais je dissimule. Il m'a fait l'honneur de me donner un nouveau projet pour me faire passer à la marine. Que le bon Dieu le bénisse! Il me cite l'exemple de Bougainville. Mais Bougainville ne s'y est soutenu qu'à force de recevoir et donner des coups d'épée; et moi, outre l'agrément, on dirait que je ne puis vivre nulle part. Il me parle aussi toujours de louvoyer, de rester en panne, etc. etc. enfin ces belles métaphores accoutumées. J'ai reçu aussi une lettre polie, mais très-froide, de M. de Nivernois, que je ne t'envoie pas, parce qu'il n'a pas encore plu à mons Dupont de me la renvoyer. Je me flatte que tu as reçu la sienne apostillée de moi, et que tu lui as récrit en conséquence.

Le bon ange ne m'a pas écrit un seul mot en m'envoyant ta lettre (et je vais l'en gronder de bonne encre); ainsi je ne puis t'en

rien dire. Je sais seulement que tu ne dois pas céder à ta mère sur le compte de ta fille; cela est trop sérieux et trop important. Ne néglige point cela. Avec la persévérance, on vient à bout des caprices.

J'ai récrit à mon oncle une vraie capucinate, dictée, ou à peu près, par Dupont. Je ne sais ce que cela produira; ce que je sais, c'est que je souffre et m'ennuie, et que l'on me forcera à faire quelque coup de tête. Certainement je ne tenterai jamais une évasion, parce que ce serait témoigner une basse ingratitude à M. Lenoir, à mon ami M. Boucher, et compromettre celui-ci; que d'ailleurs cela ne mènerait à rien; et qu'en ceci l'utile est inséparable de l'honnête; mais je ne promets point de ne pas tenter de mettre mon père et moi en justice, et j'y réussirai peut-être. Je ne veux point périr ici comme un forcené.

Je ne veux pas t'expliquer encore mon projet d'arbitrage, parce que je ne me suis pas concerté avec les parties dont le concours est nécessaire. C'est par un ami et parent commun que j'ai en vue, qu'il serait proposé, et il

réussirait. M. Boucher y a objecté que l'on ne se contenterait pas d'un jugement d'arbitres, parce qu'il n'empêcherait pas les descendants de revenir contre; mais il n'a pas réfléchi que rien n'était plus aisé que de donner une sanction légale à un arbitrage; qu'alors il devenait obligatoire; et que les déclarations que tu donnerais, et qui fonderaient le jugement, seraient un lien indissoluble pour ta fille. Je tiens donc très-fort à ce projet que j'ai plus d'un moyen de faire réussir. Mais que t'importent des détails prématurés? quand je te communiquerai ce plan, je t'en indiquerai tout à la fois les moyens avec les mesures à prendre, et, si nous en venons là, je te ferai donner ta procuration à quelqu'un qui ne sera pas aussi bête que Chabans, et qui sera assez ferme pour en imposer aux Valdb..., aux Ruff..., et peut-être à plus hauts qu'eux. Mon amie, tu devrais savoir que ce n'est jamais d'échauffement que ma poitrine me cherche querelle, et que de ma vie je n'eus un rhume. J'ai pris pendant les plus terribles froids de cet hiver, et je prends encore des bains; ce n'est pas, quoi qu'en dise mon père,

un doux plaisir dans cette saison : eh bien ! je n'ai jamais eu pas même un enrouement, à moins que je ne souffrisse d'ailleurs.

Tu es une sotte de ne point m'envoyer ton Tibulle que j'aurais fait très-bien recommander. J'ai infiniment retouché aux notes, et cet ouvrage est absolument neuf. Je n'ai pas le temps de te le faire recopier ; mais voici un relevé des élégies de mon premier livre, avec les changements que j'ai faits. Ils étaient et sont absolument nécessaires pour le public. La première fois que je t'écrirai, je t'enverrai mon discours préliminaire, qui m'a coûté beaucoup de peines et de temps. Voici le célèbre passage, *Pour moi, que je te regarde, ô ma Délie*, etc., traduit en vers, pour mettre au bas de ton portrait.

Puisse-je, ma Sophie, à mon heure dernière,
 En te voyant, rouvrir ma mourante paupière !
 De mes jours presque éteints rallume le flambeau.
 Heureux, quand je descends dans la nuit du tombeau,
 Heureux d'entendre encor la voix de mon amante,
 De retrouver sa main dans ma main défaillante !

Mon amie si bonne, nous sommes fort arriérés ; mais je travaille tant, que, j'espère, nous aurons bientôt de l'argent. Tibulle va être livré, les Contes et les Baisers le sont ; Bocace est entre mes mains ; et *ma Conversion* avance. Je fais pour ce roman, qui est absolument neuf, et qui, si j'étais libraire, ferait ma fortune, des sujets d'estampes qui ne ressembleront à aucunes, et seront, je m'en flatte, très-jolies. Comptez sur mes bontés, madame ; je daignerai vous réserver toujours quelques moments, et si je fais beaucoup pour ma bourse, je ferai aussi *quelque chose* pour mon cœur. Si tu veux passer sur des mots un peu fermes, et sur des peintures très-libres, mais très-vraies de nos mœurs, de notre corruption, de notre libertinage, je t'enverrai ce roman, qui est moins frivole que l'on ne croirait au premier coup-d'œil. Depuis les femmes de cour, qui y sont cavées à fond, j'ai fini les religieuses et les filles d'opéra ; j'en suis par occasion aux moines ; de là je me marierai, puis je ferai peut-être un petit tour aux enfers (où je coucherai avec Proserpine), pour y

entendre de drôles de confessions... Tout ce que je puis te dire, c'est que c'est une folie singulièrement neuve, et que je ne puis pas relire sans rire.

Adieu, ma tendre bonne. Hélas! si ton amour ne soutenait pas mon courage, il me serait bien impossible de retrouver dans ces voûtes sombres quelque esprit et quelque talent. Ainsi mon destin est de toujours tout te devoir. Adieu, ma bien-aimée; adieu, charme de ma vie; aime celui qui ne vit que pour toi.

GABRIEL.

LETTRE VII.

27 mars 1780.

Je fais très-agréablement mes pâques, ma belle et tendre Sophie; car le bon ange m'envoie ta lettre pour pénitence de tous mes péchés. A ce compte je pourrai pécher beaucoup encore; car cette pénitence me convient infiniment. Tu es une bête de protéger le mémoire de Chabans; tu es une bête, de le défendre: ainsi, te voilà deux fois bête, et ce n'est pas trop mal pour une fois. M. Boucher a paru un peu ébouriffé du mien, qu'il t'envoie cependant. Certes, s'il avait vu l'autre, l'autre fait par le conseil qui t'a été donné par l'autorité, il trouverait le mien infiniment sage et modéré. Il pense que c'est une chose offensante pour bien des gens, que de chercher à intro-

duire une bâtarde dans une famille; et je le pense comme lui: aussi n'est-ce point du tout mon intention. Mais je ne le trouve pas d'accord avec lui-même (et je le lui dis), quand il craint qu'un tel mémoire intercepté ne déplût.

1^o Cette interception est une chose très-improbable, pour ne pas dire impossible. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on intercepterait notre correspondance: si on avait eu à le faire, cela serait fait depuis long-temps. 2^o La moindre phrase d'amour blesserait infiniment plus les R... que tous les conseils processifs du monde. 3^o N'est-ce pas l'autorité qui a fait dresser tous les actes tendant à établir ta fille mademoiselle de Mon... (actes, pour le dire en passant, mal trouvés, mal faits, peu décents et très-déplacés)? Mais, si l'autorité a jugé à propos de donner cet état à ta fille, ou de s'efforcer de le lui donner, comment pourrait-elle trouver mauvais que l'on travaillât ensuite de ses données? Cela ne peut pas s'expliquer bien clairement, ce me semble. Quoi qu'il en soit, M. B.... trouve que tu auras pu et dû *demand*er un conseil, et moi, je

trouve que tu aurais dû *en prendre* un; car, pour en demander, comme on ne t'en donnera que de l'aveu des R..., qui dicteront ce qu'ils voudront, ce qui ne peut te convenir avec la disposition continuelle où ils sont de te tromper, et les arrière-vues et motifs au moins très-suspects que nous leur connaissons, ce n'est point du tout *leur conseil* que tu dois prendre. Toujours est-il que le mien ne sera jamais de faire Gabriel-Sophie mademoiselle de Mon... Ma délicatesse, ma raison, ma conscience et mon amour y répugnent. Je pense au contraire (et je l'ai dit assez formellement pour que M. B... puisse s'en souvenir), que tu dois, pour faire un bon accommodement, prendre tous les moyens possibles de rassurer les Valdh... sur l'avenir de cet enfant; mais jusque-là, elle doit leur servir d'épouvantail; il faut, sans trop les effrayer, les tenir en respect, les rendre circonspects; et c'est, n'en déplaise à M. Boucher, ce que je crois avoir préparé par mon mémoire, qui n'attaque point les Valdh..., ni M. de Mon...,

et qui ne te met point en avant, comme cet âne bête de Chab... (donné cependant pour conseil par la police) avait fait au point le plus indécent et le plus hostile. Au reste, il faut bien, malgré que l'on en ait, se reposer sur notre probité et nos intentions; car je soutiens et maintiens que Gabriel-Sophie sera mademoiselle de Mon..., si nous le voulons; je crois donc mériter quelque créance, quand je dis : *Je ne le veux pas*. Mais si le tuteur ne fournissait aucune défense; si on laissait les Valdh... envahir tout par leurs procédures, comme on l'a trop fait, il arriverait, 1° que leur confiance en doublerait, et leur audace aussi; 2° que tu en serais beaucoup plus âprement persécutée par les R...; et 3° que, comme ils haïssent ta fille, qui est la mienne, ils la feraient mourir de faim, ou l'élèveraient en servante, le jour où ils ne lui croiraient plus de ressources; et c'est ce que tu ne veux, ni ne dois vouloir; c'est même ce qui, tôt ou tard, à moins que je ne périssè ici, entraînerait de grands inconvénients: car il n'est pas

d'être moins vindicatif que moi; mais je me craindrais moi-même dans des intérêts si chers à mon cœur.

Quant à ce que tu dis, qu'il faudrait les effrayer avant que de tenter l'arbitrage, je suis de cet avis aussi, mais non pas par un mémoire public, mais par un mémoire manuscrit, que le négociateur leur montrera comme prêt à publier, et qui sera fait avec tout l'art possible. Alors, en le commentant, en leur faisant voir les enfers ouverts, on leur fera désirer de ne pas courir les risques d'un procès qui, fût-il mauvais, ce que je ne crois pas, judiciairement parlant, ne serait pas le premier mauvais qu'on aurait gagné. Au reste, il n'est pas mal à propos que tu fasses sentir à ta mère avec modération et décence, mais formellement, que tu craindrais beaucoup moins de voir ta fille dans les mains du tuteur que dans certaines autres. Il faut certainement qu'elle nous ait suscité des ambages; car M. B. ne demanderait pas mieux que de nous servir à notre gré dans une chose aussi simple que le couvent où doit être élevée ma fille, s'il ne se voyait pas con-

trarié : or il me semble que la décision est bien longue à donner, et que l'on cherche à gagner le temps où ta mère a dit que l'on pourrait la mettre dans le sien. Au reste c'est ton affaire, et tu as pris la bonne marche; mais persévère.

J'ai vu D. P., et il m'a dit tout plein de choses, dont quelques-unes difficiles à écrire, et d'autres tout-à-fait impossibles. En général il est tâtonneur. Il me l'a paru moins cette fois; mais c'est qu'il commence à voir que cela m'ennuie tout de bon. Quant à mon père, je sais de lui une conversation qui prouve ou qu'il fléchit, ou qu'il veut le faire croire, pour gagner du temps. Il lui est venu de plus l'idée bizarre, et, je crois, tout-à-fait neuve, d'obtenir que je fusse quelque part à Paris en chartre privée, pour s'assurer de ma santé, et y remédier. La commission qu'il sollicitait au conseil pour le paiement de mes dettes, lui a été absolument refusée. Il a fait casser par un arrêt du parlement de Paris, celui que le parlement de Provence a rendu en faveur de mes créanciers. Le parlement de Provence à son

tour a cassé celui du parlement de Paris, et réciproquement; de sorte que voilà trois arrêts rendus de part et d'autre : la suite, je l'ignore. D. P., qui est parti pour le Bois-des-Fossés et compte voyager dans le mois de mai sur la frontière d'Espagne, m'assure bénévolement qu'il n'y a que lui qui puisse réussir à me tirer d'ici. Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'il ne se hâte pas. Sur quelques propos de mon père, je me suis décidé à récrire encore une fois à M. de Mari... en prenant pour texte ma santé, et la déclaration de mon père que lui seul (M. de Mar...) peut m'obtenir quelque chose, ce que mon père lui verrait volontiers solliciter. Il faut épouser toutes les voies de modération, de conciliation et de patience, et ne pouvoir pas être accusé de précipitation, quand le parti qui suit est extrême et triste.

Je n'ai point de rhume en effet; mais, pas plus tard que ce matin, j'ai craché du sang assez abondamment. J'en ai rendu aussi dans les selles, et j'y prendrai garde. Quant à mes urines, sans être bonnes, elles sont moins mauvaises, et à mesure que le temps s'est re-

lâché, à mesure qu'il m'est possible de suer, je suis mieux. Pour toi, fanfan, persévère dans tes remèdes, je t'en conjure, et, quand ils te répugnent, dis-toi : C'est pour tranquilliser mon Gabriel, c'est pour lui conserver son amante, et lui préparer un bonheur pur. Hélas ! mon enfant, la santé est un trésor que nous portons dans un vase d'argile. Nous ne saurions trop le soigner, ce vase si fragile, qui influe tant sur l'âme et sur le bien-être.

Je t'envoie le relevé de quatre ou cinq élégies recorrigées. Tout mon Tibulle est fini. Assurément je ne t'envoierai pas les notes qui sont fort augmentées, et presque refaites à neuf ; mais je joindrai aux élégies celle d'Ovide sur la mort de son ami : c'est la plus touchante qu'il ait faite. Quant au manuscrit que tu demandes, je l'envoie au bon ange, avec prière de te le faire passer. Garde-le le moins que tu pourras. Je ne puis y joindre ni la seconde partie, ni la feuille que j'ai retirée du corps de l'ouvrage. Ce sont des choses de nature à ce que M. B... ne puisse les passer.

Hélas ! mon amie, c'est en prison qu'on a

besoin de se battre les flancs pour être gai, et de se forcer à l'être. Sans cela on serait bientôt découragé, et mort ou fou. Au reste, ma *Conversion* est beaucoup plus plaisante que *Parapilla*. C'est, sous une écorce très-polissonne, une peinture vivante, et même assez morale de nos mœurs, et de celles de tous les états. Les femmes de cour, les religieuses et les moines y sont surtout traités à souhait.

Assurément tu es une maligne créature, avec ton idée de faire faire des vers à une nonne ; et la satisfaction, l'étonnement qu'elle a de son talent, est tout-à-fait drôle. On ne dira pas de celle-là ce que madame de Lassey disait de l'abbé Terrasson : *Il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui puisse être d'une pareille imbécillité.*

Ce que tu me dis du mariage de la veuve de Rousseau m'indigne tout comme toi, et je ne puis pas concevoir qu'une créature si vile ait inspiré à ce grand homme l'envie de l'associer à son sort. Hélas ! ton compatriote Crébillon n'avait pas tort de répondre à ceux qui lui demandaient pourquoi il était toujours entouré

de chiens : *c'est depuis que je connais les hommes*. Je t'assure, mon amie, qu'on aurait tort d'avoir plus mauvaise opinion de ton sexe que du nôtre. C'est une manie de tous les temps que je n'ai jamais approuvée. Poètes, orateurs, historiens anciens ou modernes, tous semblent conspirer à en faire la satire. Homère fait dire à Agamemnon que rien n'est plus méchant ni plus impudent qu'une femme. Il est vrai qu'Agamemnon avait de justes raisons de se plaindre de la sienne. Non-seulement elle lui avait été infidèle, tandis qu'il faisait la guerre aux Troyens; elle l'avait encore fait assassiner à son retour, et ceci est trop fort. Mais ce n'est pas Homère tout seul qui se répand en invectives amères contre les femmes; on les a traitées avec une impolitesse vraiment cynique. Un fondateur de secte, nommé *Sévère*, a poussé l'absurdité et la grossièreté jusqu'à dire que la femme était l'ouvrage d'un mauvais génie. Eh! mon amie, c'est nous qui faisons les femmes ce qu'elles sont; et voilà pourquoi elles ne valent rien. Ce sexe aimable est d'ailleurs encore notre bienfaiteur, en adoucissant

et pénétrant un peu nos cœurs arides. Il est certain que, toutes légères qu'elles sont, elles ont plus de sensibilité que nous; et, sans sortir de l'exemple scandaleux que tu me cites, si les concitoyens de Rousseau n'avaient pas été assez durs pour le laisser mourir de faim, sa veuve aurait-elle commis une telle bassesse? J'ai appris deux anecdotes de Rousseau, qui augmentent mon respect pour lui. Il conservait soigneusement ce que lui rapportaient ses copies de musique, et s'en servait pour soulager d'honnêtes gens dont il connaissait les besoins. C'est un secret qui n'a transpiré que depuis sa mort. Dans sa dernière retraite, il prenait soin d'une bonne femme de village, et l'on a trouvé cette pauvre paysanne, accablée de la mort de J. J. Rousseau, à gémir devant le tombeau de son bienfaiteur. On lui a demandé ce qu'elle faisait là. « Hélas! a-t-elle dit, je pleure et je prie. — Mais M. Rousseau n'était point catholique. — Il m'a fait du bien: je pleure et je prie. » On a eu beaucoup de peine à retirer cette bonne femme de son occupation. Ah! cette ame simple et sensible

connait la vraie religion. Mais le voilà donc ce prétendu égoïste, cet homme dur, cet impitoyable misanthrope, que ses lâches ennemis déchirent plus que jamais après sa mort! Trop bornés, trop faibles, ou trop corrompus pour s'élever par la pratique, par la spéculation même à la hauteur de sa vertu, ils tâchent de la flétrir de leurs mains impures!

Non, ma belle dame, non, je ne monte point à cheval par ce beau temps, parce que *ma cheval*, qui est *un jument*, est toute prête d'accoucher, et j'ai trop de respect pour son état et son innocent poulain, pour les tourmenter.

Mais, oui, je crois assez qu'il me serait très-possible de te rendre dévote, et que tu embrasserais sans répugnance mon ordre, qui au reste serait très-mitigé.... O mon amie! il y a long-temps que tu as prononcé tes vœux sur mon cœur: il les a payés de tous les siens. Nous sommes l'un à l'autre, à tous les titres, unis par tous les nœuds; et ceux de la religion ne servent ordinairement qu'à relâcher les autres. Ne soyons donc pas saints, mais soyons

toujours amoureux. Ah! c'est de grand cœur que je renouvelle chaque jour le serment de l'être toujours de toi.

GABRIEL.

J'ai prié le bon ange, s'il avait touché quelque argent, de t'envoyer trois louis.

Mande-moi si tu as les deux premières élégies du second livre.

LETTRE VIII.

8 mai 1780.

JE reçois, ma tendre amie, une lettre de toi dont on a effacé la date, et qui, à plus d'un titre, m'a donné de vives inquiétudes. Je l'attendais depuis long-temps, car le bon ange nous a accoutumés à plus de bontés; mais nous devons croire que ce sont les circonstances qui le gênent, quand il diminue les marques de sa bienveillance; et en effet son silence même a

connait la vraie religion. Mais le voilà donc ce prétendu égoïste, cet homme dur, cet impitoyable misanthrope, que ses lâches ennemis déchirent plus que jamais après sa mort! Trop bornés, trop faibles, ou trop corrompus pour s'élever par la pratique, par la spéculation même à la hauteur de sa vertu, ils tâchent de la flétrir de leurs mains impures!

Non, ma belle dame, non, je ne monte point à cheval par ce beau temps, parce que *ma cheval*, qui est *un jument*, est toute prête d'accoucher, et j'ai trop de respect pour son état et son innocent poulain, pour les tourmenter.

Mais, oui, je crois assez qu'il me serait très-possible de te rendre dévote, et que tu embrasserais sans répugnance mon ordre, qui au reste serait très-mitigé.... O mon amie! il y a long-temps que tu as prononcé tes vœux sur mon cœur: il les a payés de tous les siens. Nous sommes l'un à l'autre, à tous les titres, unis par tous les nœuds; et ceux de la religion ne servent ordinairement qu'à relâcher les autres. Ne soyons donc pas saints, mais soyons

toujours amoureux. Ah! c'est de grand cœur que je renouvelle chaque jour le serment de l'être toujours de toi.

GABRIEL.

J'ai prié le bon ange, s'il avait touché quelque argent, de t'envoyer trois louis.

Mande-moi si tu as les deux premières élégies du second livre.

LETTRE VIII.

8 mai 1780.

JE reçois, ma tendre amie, une lettre de toi dont on a effacé la date, et qui, à plus d'un titre, m'a donné de vives inquiétudes. Je l'attendais depuis long-temps, car le bon ange nous a accoutumés à plus de bontés; mais nous devons croire que ce sont les circonstances qui le gênent, quand il diminue les marques de sa bienveillance; et en effet son silence même a

été assaisonné pour moi par toutes les attentions de l'amitié. Mais il ne me parlait point de toi ; je craignais pour ta santé ; je craignais les intrigues R..... et même celles de ma famille : car, dans une lettre précédente, mon oncle m'a dit formellement qu'il savait que j'entretenais avec toi des liaisons qui ne pouvaient qu'inquiéter sur la vérité de mes dispositions ; de sorte qu'à leur avis une première preuve de résipiscence devait être la plus noire et la plus lâche des trahisons. Je n'ai rien répondu à cet article de sa lettre ; mais l'espèce de négociation qu'il me faisait entamer en même temps en Provence, me donnait à penser que mon père aurait pu, sous le prétexte d'aplanir les voies, obtenir du moins la suspension de notre correspondance. J'ai soupçonné, je soupçonne encore qu'il l'a sollicitée, et je crois que c'est une obligation de plus que nous avons à M. Le noir et à son organe, que l'A... D... H... l'ait demandée vainement. Au reste, ce prétexte est à peu près détruit, car M. de Marignane vient, par sa réponse à une lettre très-honnête de moi, où je lui disais que mon père m'avait

mis à sa merci, de barrer toute négociation. Voici ce qu'il m'écrivit avec son honnêteté ordinaire : « Je n'ai, monsieur, et n'ai jamais pré-
« tendu m'arroger le plus petit droit sur votre
« liberté. J'avais eu l'honneur de vous le dé-
« clarer très-formellement dans la lettre dont
« vous vous plaiguez comme d'une vive ré-
« primande ; vous avez pris pour telle l'énumé-
« ration fidèle des griefs que ma fille et moi
« avons contre vous ; j'ai été forcé de vous les
« rappeler comme des raisons malheureusement
« très-valables qui nous feraient éternellement
« persister l'un et l'autre dans notre opposition
« de toute réunion d'elle à vous. C'est à quoi
« je borne, monsieur, toutes mes prétentions
« vis-à-vis de vous ; ces prétentions sont
« appuyées sur des motifs si graves, que je ne
« doute nullement de leur succès auprès des
« tribunaux. Je n'ai nul besoin de recourir à
« l'autorité du roi : c'est M. votre père qui l'a
« invoquée pour vous sauver de vous-même ;
« c'est donc à lui que vous devez recourir. Je
« désire qu'il trouve le terme de la punition as-
« sez long, et qu'il prenne assez de confiance

« en vous pour risquer l'épreuve que vous proposez. Je vais lui faire passer votre lettre. J'ai l'honneur, etc. » Il est un peu dur, je l'avoue, de s'entendre parler ainsi au sujet d'une femme contre laquelle on a plus de preuves écrites de sa main qu'il n'en faut pour perdre dix femmes; il est dur de se voir menacé d'être traduit dans les tribunaux par celle dont on peut prouver juridiquement l'adultère, et mille autres perfidies bien plus criminelles. Pour elle, à qui j'avais écrit aussi avec dignité, mais avec onction et douceur, elle ne s'est pas donné la peine de me répondre; c'est plus commode et plus court. Il est de fait pourtant que mon père a ce qu'il a demandé, à savoir la *non-opposition*, et même en quelque sorte le consentement de M. de Marignane à ma demi-liberté. Je sais bien que, comme ils sont tous de mauvaise foi, il va dire que, puisque M. de Marignane s'oppose à jamais à une réunion, et que ma liberté a toujours dépendu, dans son opinion, de cette réunion, je n'ai que faire d'une demi-liberté qu'il ne peut m'accorder comme accessoirement à ma liberté entière. Mais je suis las

de tant de tergiversations; et ensuite d'une lettre que je vais écrire à mon père, où je lui montrerai que je me suis prêté envers les Marignane, à tous les ménagements qu'il a paru désirer, et où je lui demanderai si l'opinion de M. de Marignane est donc un jugement sans appel pour son fils et un sujet de roi, et si le refus de réunion à madame sa fille est un arrêt de mort; ensuite de cette lettre, dis-je, où je tâcherai de ne lui laisser aucune échappatoire, je demanderai tout simplement et très-opiniâtrément un arrêt, soit des juges ordinaires, soit de commissaires, pourvu que M. Lenoir soit du nombre, qui m'apprenne enfin pourquoi je suis prisonnier depuis sept ans; car voilà le point fondamental de mon affaire, que mon père s'efforce toujours de faire perdre de vue, et qu'ainsi je dois soigneusement rappeler: c'est que ton affaire, dont il n'est point juge, n'est pas la mienne envers lui; c'est que tu n'as été enlevée qu'en octobre 1776, et que l'on a attenté à ma liberté dès le commencement de 1774. Que le gouvernement commence donc par juger si en 1774

j'avais mérité que l'on attentât à ma liberté; si surtout je n'ai pas fait jusqu'en 1776 tout ce qu'il fallait pour qu'on me la rendit. Ensuite, mais seulement ensuite, vient ton affaire, laquelle sera jugée gracieuse ou non gracieuse, à me supposer condamné; et ce n'est qu'alors que mon père, sous les vains prétextes d'honneur de sa maison, etc., etc., pourrait invoquer l'autorité pour me soustraire à la rigueur des lois, laquelle je dois être décidé avoir encourue, avant de perdre mon existence. Je sais qu'on peut répondre à cela, comme à bien d'autres choses, comme à tout, à coups de lettres de cachet; mais je défie que l'on y réponde autrement. Probablement l'humeur de mon père est fort augmentée. Ma mère vient de gagner son procès relativement à ses biens paraphernaux ou extra-dotaux. C'est ainsi qu'a commencé le grand procès; c'est ainsi que recommence celui-ci; mais dans le premier elle eut la simplicité de faire une transaction sur arrêt, avant l'appel, et retourna dans ses terres; à peine y fut-elle que mon père refusa de tenir la transaction, et c'est alors que M. du

Saillant écrivit à sa belle-mère, de la part de son beau-père, que si elle venait à Paris elle serait arrêtée aux barrières. Grâces à M. de Malesherbes, cette menace n'eut point d'effet, et le procès recommença. Mais sa funeste demande en séparation de corps le lui fit perdre, et tu sais par quels moyens. Il est clair que ce dernier succès va fortifier mon père, animer ma mère; ainsi point de conciliation à espérer. Et qui en souffrira? moi.

Voilà, mon amie, l'aperçu général de mes affaires, dont je ne puis te donner le détail, 1^o parce qu'il serait très-volumineux; 2^o parce que j'ai tout plein de raisons d'être plus réservé que jamais sur les détails. Tu peux être sûre seulement qu'après ma lettre à mon père, qui sera décisive, je pousserai, avec toute la vigueur qui m'est naturelle, mes résolutions et mes plans; mais je suis aux fers, et la voix qui se plaint ici est *celle qui crie dans les déserts*.

Quant à tes affaires, je t'en parlerai très-pén. Elles s'emmêlent infiniment; et, puisque je ne puis pas te dire nettement mon avis, je ne te dirai rien. Prends garde seulement de faire

trop ou trop peu; c'est cela qui gâte presque toutes les affaires. Céder quoi que ce soit, en certaines circonstances, c'est livrer tout; s'acharner à des riens, c'est aussi quelquefois mettre le tout en compromis: juger le moment de résister de vive force et celui d'éluder le combat, c'est la base des succès. Au reste, il ne faut point prendre à la lettre certaines phrases formulaires de M. B... qui a des devoirs et des ménagements de place à garder. Il rirait lui-même, si nous pouvions causer avec lui, de la distinction qu'il a mise entre *avocat consultant* et *avocat à consulter*: il rirait du détour qu'il prend pour prouver que des actes dressés par des personnes envoyées par la police à cet effet, ne peuvent pas être dits avoir été dressés par ordre de la police; il conviendrait surtout que l'on ne peut, sans la plus affreuse iniquité, refuser à des détenus la permission de faire leurs affaires, de constater, d'assurer l'existence des droits de leurs enfants, et que, lorsqu'il est question d'une détenue dans une prison aussi subalterne que celle où tu étais, une telle iniquité serait uniquement

imputable à la police, qui y est maîtresse absolue: je n'en dis pas de même des prisons d'état proprement dites, telles que celle-ci.

Ce que tu me mandes de Mauvaiset est surprenant et inquiétant; cependant peut-être est-il à propos de garder quelques mesures avec lui; ce qui se peut sans lui donner prise, ni aucun avis qui puisse être dangereux; au contraire. Il est au reste plus que probable qu'il y a dans son fait plus de pusillanimité que de trahison, puisque les informations qu'il t'a données sont vraies, et qu'il ne t'a menti que sur ses communications avec le tuteur. Il me semble au reste que madame de R... ne doit connaître aucune de tes liaisons à Pontar...; car tu sais combien elle est amie de M. d'Ogni, et quelle inquisition c'est que la poste en France. Quant au fond de l'affaire, je crois comme toi que notre volonté ou rien, c'est la même chose, si le tuteur est ferme: mais, comme on pourrait prendre des voies pour lui imposer silence, c'est à toi à voir alors ce que tu dois faire pour ta défense et celle de ta fille, pour conserver sur elle quelque juridiction, et à choisir en

conséquence des conseils; car ne compte pas sur les miens: outre qu'ils ne peuvent pas faire loi pour toi en matière légale, je m'abstiendrai désormais de t'en donner à cet égard. Que cela ne t'empêche pas de me mettre au fait du courant.

Pour l'histoire de l'argent, elle est bonne, en ce qu'elle te laisse moins craindre que les R... ne te mettent le marché à la main. Je voudrais, mon amie, que tu convinses avec M. B... de faire inoculer cette enfant avant qu'on la plaçât dans un couvent quelconque. Il serait un peu fort que l'on te disputât jusqu'au droit de décider sur l'inoculation de ton enfant. Et qu'a-t-on à t'objecter, dès que cela ne coûtera pas un sou aux R...? Finis cela, je te prie; voilà la saison où la petite-vérole est à craindre. Pour moi, d'ici à ma liberté, je ne veux plus me mêler que d'aimer ta fille; mais si je la recouvre, cette liberté, nous verrons s'il y a une autorité sur la terre qui puisse disposer, à ton insu, et malgré toi, de ta fille, dont le père est contesté. Dieu sait si je suis dans la disposition la plus ferme de ne chercher aucune

pièce ni pour moi, ni pour les autres; mais malgré toutes mes bonnes résolutions, j'ai bien peur que l'on ne me force au combat; et certes, si cela est, je me battrai bien.

L'affluence de sang dont je t'ai parlé, et qui s'est terminée par quelques saignements de nez, n'est rien du tout, ma tendre amie, que l'effet naturel et nullement inquiétant du printemps. Il en est tout autrement du dépérissement de mes yeux, qui est aggravé à un point incroyable, quoique j'écrive infiniment moins. Je n'espère plus sauver cet organe; je me contenterai de prolonger son affaiblissement. Je te supplie de me parler avec détails de ta santé; elle est depuis long-temps très-entamée, et je crains la révolution du printemps. En général tu es beaucoup trop laconique sur tout ce qui t'intéresse personnellement. C'est cependant le seul exercice agréable que je puisse faire ici de ma sensibilité, que de m'intéresser jusqu'aux plus petites minuties de ton journal.

Je mande à M. B... que je le prie de me renvoyer mon manuscrit, s'il ne te le fait pas passer.

C'est un ouvrage auquel j'attache quelque prix, moi qui ne suis pas sujet à en donner beaucoup à ce que j'écris, et je ne veux pas le perdre. S'il te l'envoie, je te prie d'en expédier la lecture et la copie le plus que tu pourras. Je t'adresse aujourd'hui : 1^o le reste des élégies retouchées; 2^o les sujets de cartouches et culs-de-lampe que j'ai composés pour Tibulle; 3^o l'épigramme d'Ovide sur la mort de Tibulle, dont j'ai joint à mon ouvrage la traduction; 4^o les corrections à faire aux élégies dont je t'ai envoyé le relevé. Quant aux changements et additions très-considérables que j'ai faits aux notes, tu ne les auras que sur l'exemplaire imprimé.

Mon amie, le tort que tu reproches à notre nation, et qui en est un bien réel, dont elle s'est rendue coupable envers presque tous ses grands hommes, tient à notre défaut absolu de caractère et d'énergie. Il faut traiter les légères Français, comme l'on traite ces estomacs faibles et délicats, auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'aliments à-la-fois, et ne pas nous offrir ni trop de rapides succès, ni trop

de titres à notre admiration, parce que nous savons nous engouer, mais non pas admirer. Nous ne voyons point par nos yeux, nous ne pensons point d'après nous; nous n'avons ni caractère, ni originalité, ni génie par conséquent; car l'empreinte et le sceau du génie est l'originalité, lorsqu'elle est accompagnée de raison et de goût. Je ne parle pas des individus; certes nous avons eu de grands, de très-grands hommes, et nous en avons encore; mais c'est le siècle et non le terroir qui a fait ces hommes-là: le terroir, dis-je, et je compte dans cette expression, pour la plus grande partie, le gouvernement. Nous n'offrons aux artistes, et le plus souvent aux gens de lettres, pour prix de leurs veilles, que des applaudissements de mode ou d'habitude, fruits passagers d'un vain caprice. Ceux que le plus grand talent ne tourmente pas resteroient toujours médiocres; les autres seroient toujours malheureux. Certainement la beauté en tout genre tient beaucoup aux mœurs et aux circonstances. La beauté physique elle-même n'est-elle pas soumise aux caprices des sens, du climat et de

l'opinion ? Mais, en poussant ce raisonnement, on anéantirait le *beau* dans tous les genres possibles. Un art fait des progrès lorsque ses moyens s'augmentent, que sa carrière s'étend, que ses objets s'agrandissent; et nous nous rattachons sans cesse. Les productions d'un art sont d'autant plus belles, qu'elles atteignent à un but plus reculé, plus important, plus difficile, et qu'elles donnent le sentiment du beau à des hommes plus exercés et plus délicats, pour qui l'énergie, la variété, la chaleur n'auront jamais rien de capricieux ni d'arbitraire. Chez nous, tout est mode et caprice. Comment veux-tu que les arts et les sciences n'y dépérissent pas ?

Pour les femmes, peu d'hommes les connaissent mieux que moi, et je sais combien de mal il y a à en dire; mais ce mal, nous en sommes les promoteurs; et, après y avoir bien pensé, je dis, à très-peu-près, comme le cardinal de Bernis :

D'un sexe digne qu'on l'adore,
N'exagérons pas les travers;
Sans lui, l'homme serait encore

Farouche au milieu des déserts :
Oui, les femmes qu'on déshonore,
Même en voulant porter leurs fers,
Sont les fleurs qu'amour fit éclore
Dans le jardin de l'univers.

Au reste, ne t'en prends qu'à toi si je ne puis pas juger sévèrement le sexe qui t'a produite.

Pour moi, chère Sophie, tu as réduit ma philosophie et ma profession de foi à ceci : *Tout n'est qu'erreurs, hors les sentiments que tu m'inspires; voilà ce qui me console dans les fers, voilà ce qui fera mon bonheur au sein de la liberté, et ce que j'ai juré pour jamais sur un autel, où, comme tu dis si bien, on ne fait point de faux serments.* Adieu; je t'adore, ô ma bien-aimée! Donne-moi bientôt de tes nouvelles, je veux dire de celles de ta santé, très-détaillées.

GABRIEL. [®]

LETTRE IX.

28 mai 1780.

Mon amie, le moment est venu de me prouver la force et l'étendue de ton amour. Certes j'en ai déjà reçu des preuves sans nombre et bien chères; et cependant tu n'as point encore été soumise à une épreuve si délicate. Tu le sais, ô mon amante! la tendresse de Gabriel est sans bornes, mais elle a tous les caractères d'ardeur et de fidélité qui composent son être. Rassuré par la ferme conviction que mon cœur n'exige que ce tribut qu'elle paie, je me croirais peu aimé, si je ne l'étais pas uniquement, si quelque objet dans la nature pouvait te distraire de ta passion, ou te rendre difficiles les plus grands sacrifices.... Mais, mon Gabriel, doutes-tu donc qu'un sa-

crifice, quel qu'il soit, quand il t'est offert, me soit une jouissance?... Voilà ce que me répond tout bas ma tendre Sophie, en lisant ceci... Non, mon épouse, non, bonheur de ma vie! idole de mon cœur, je ne doute pas de ton courage, je sais qu'il ne coûte rien à ton amour; et cette idée a soutenu le mien dans ce moment où il me faut te demander ce dont j'ai à peine la force de te donner l'exemple.

Chère amie! loin de nous les ménagements des âmes pusillanimes... Notre enfant n'est plus! eh bien, je te reste: tu m'aimais en elle; rends-moi tout l'amour que tu lui portais, et que ton affection jusqu'ici divisée se concentre en un seul objet... O mon tout! ô mon bien! je vois tes douleurs, et tu sais si je les partage... Hélas! je ne puis de même mêler mes pleurs aux tiens!... L'amour ne peut imposer silence à la nature, mais il peut et doit la consoler; il peut et doit obtenir qu'un découragement funeste ne nuise pas à ses plus chers intérêts, à ta santé, à ta vie. Fais-moi donc le sacrifice, non pas de ta douleur, mais de ses égarements. Verse des larmes; répands-

les dans mon cœur; épanche tes regrets; mais n'en aiguise pas la pointe, déjà trop acérée, par une opiniâtreté qui l'arracherait à tes devoirs, désespérerait ton ami, et lui ferait prendre en horreur la vie avec laquelle tu dois le réconcilier. Tu le peux seule, ô mon ange! Un crêpe affreux voile à mes regards le bonheur; toi seule, qui le soulèves toujours, peux le déchirer tout-à-fait. Tu vois quel est mon sort! tu vois à quelles épreuves j'étais destiné! Veux-tu que ma seule consolation, la conviction d'être infiniment aimé, m'échappe encore? Oui, je croirais être aimé faiblement, si la mort d'un enfant, auquel, hélas! nous ne comptions pas survivre, mais que nous savions cependant né de la condition des mortels, te rendait sourde à ma voix, à mes consolations, à mes caresses... Je sais quel bonheur tu te promettais de cet enfant, et quel plaisir c'était pour toi que de projeter le sien... Mais oserais-tu dire ou croire qu'il n'est plus de bonheur pour toi dans le monde, quand tu peux tout pour le mien; quand j'existe, quand je vis pour toi, quand je touche peut-être au

moment de l'être rendu?... O mon amie! nous sommes déjà trop payés pour regarder la mort comme la plus belle invention de la nature. A combien de maux peut-être elle a dérobé ta fille? C'est donc sur nous qu'il faut pleurer; et les pleurs que commande l'amour de soi ne doivent pas long-temps prolonger la douleur, quand un sentiment plus tendre et plus noble lui ordonne de se calmer.

Hélas! ma Sophie, je te disais il y a quelques mois ces paroles touchantes d'un ancien: Les funérailles des enfants sont toujours prématurées, lorsque les mères y assistent. Cette idée est vraie et touchante. Mais combien de mères se désolent sur leurs enfants vivants! et dis-moi si tu pouvais, loin de l'être, l'arrêter sur la limite de l'existence et du néant, et lire au livre des destinées? Réponds-tu qu'en voyant la longue liste des maux qui l'attendaient, tu voudrais exister? Non, si l'on te l'offrait sans le dédommagement de notre amour. Eh bien, cet amour te reste; cet amour me console d'une vie tissée d'alarmes, de périls et de douleurs. Que dis-je? il me les

fait oublier en me ramenant à toi, à toi dont je n'étais pas digne, et que je n'aurai jamais trop chèrement payée.... Sophie, ma chère Sophie, je te conjure, et j'espère que tu ne refuseras pas au plus tendre des amants, à qui tu n'as jamais rien refusé, de mettre un terme à tes regrets, et même d'apporter dans ceux qu'il faut bien t'accorder, une modération qui calme mes inquiétudes sur les suites qu'un si fatal événement pourrait avoir pour ta santé.

Tu me plaindras sans doute d'être obligé de te donner cette cruelle nouvelle. Hélas! si j'eusse pu te la dire en te serrant dans mes bras, nos cœurs, en s'unissant, se seraient mutuellement fortifiés; mais l'absence aigrit tout. J'ai balancé si je te dirais sitôt quelle perte nous avons faite; mais la crainte que tu ne réussisses ce coup d'une autre main qui ne saurait pas te l'adoucir, ma confiance en ton courage, la haute opinion que j'ai de ta tendresse, et qui ne me laisse pas douter que la mienne ne supplée suffisamment à cette privation terrible, m'ont engagé à te parler sans détour. Ah! Sophie! ton ami n'est pas moins

malheureux que toi lorsqu'il s'occupe de tes chagrins.

Je serais inconsolable, si tu n'étais qu'une amante vulgaire. Hélas! me dirais-je, voilà un de mes liens, et le plus sacré de tous, rompu. Mais je te ferais injure de penser ainsi. L'amour et l'honneur nous unissent indépendamment de tous autres motifs, de tous autres devoirs, de tous autres objets; et il n'est au pouvoir ni des humains, ni de la nature, de relâcher nos nœuds, aussi long-temps qu'elle nous laissera la vie. Si nous sommes destinés à presser dans nos bras de nouveaux gages de notre amour, nous pourrions porter sur eux un regard plus serein. Un certain nombre d'enfants doit payer tribut à la mort: elle a frappé le premier fruit de notre tendresse; nous devons, nous pouvons espérer qu'elle épargnera les autres... O mon amie! nous avons éprouvé de plus grands malheurs! C'est sur nous-mêmes, et une partie détachée de nous, que l'infortune s'est exercée quand elle nous a arrachés l'un à l'autre. L'amour, l'espérance et nos bienfaiteurs ont cicatrisé cette plaie profonde; ta

nouvelle blessure doit être encore plus facile à guérir.

Ah! ma généreuse Sophie, ne m'accable pas du nouveau tourment de tes souffrances ou de tes dangers; ne nous punis pas tous deux de notre infortune; n'augmente pas tes propres maux. Pleure, mon enfant, pleure; mais non pas sans modération et sans mesure; que ta douleur soit douce et tendre comme toi. Tu n'as pas joui de la douceur de voir long-temps ta fille, de la tendresse de ses embrassements, des caresses de son enfance... Hélas! que regrettes-tu là? tu n'en serais que plus malheureuse; et si je t'envisage le plaisir de l'avoir embrassée, c'est que je voudrais avoir autant de motifs de regrets que mon amie.

Si les pleurs fléchissaient le destin, je te dirais: Chère amie, pleurons ensemble, pleurons des larmes de sang; que tous nos jours se passent dans le deuil, toutes nos nuits dans la tristesse et l'insomnie; notre douleur est utile à ce que nous aimons. Mais les gémissements ne raniment pas les morts; il ne faut donc pas se laisser emporter pour eux à une violence

nuisible à ceux qui leur survivent. Ne nourris pas ton chagrin trop amer, trop naturel, mais qui ne durera qu'en proportion de ce que tu sentiras le plus vivement; or j'espère, et je erois, et je demande, en te couvrant de mes baisers et de mes larmes, que ce soit ton amour pour moi que tu sentes et que tu veuilles sentir le plus vivement... Oh! qu'ils sont durs et insensés ces parents, qui, au lieu de se hâter de jouir de leurs enfants, de se livrer à eux sans délai, d'épuiser réciproquement toute leur tendresse mutuelle, au lieu de profiter du moment présent qui leur appartient à peine, les vouent, les oppriment, et se réservent, pour un avenir qu'ils ne verront pas, des réparations dont la fortune ne leur laisse que le projet vain et déchirant!... Eh bien! les enfants de ces êtres-là vivent pour souffrir; et ceux des mères tendres sont moissonnés au berceau!...

Ce n'est pas le moment de te parler affaires, ô mon tout! Ces intérêts si médiocres, si tièdes auprès des grandes affections de l'ame, ne me touchent pas plus que toi. Je dois ce-

pendant t'ôter un de tes chagrins, qui paraît t'avoir vivement émue au moment où tu écrivais ta dernière lettre. Mon ami, M. B..., qui partage vivement notre perte, m'avait écrit avant que de la savoir : « Ne prenez point à la lettre les précautions que je vous ai demandées sur notre correspondance. *Laissez-vous confier tout*, ne répondez que ce que la prudence pourra vous dicter; longez sur les points importants et délicats qui font connaître votre touche. Je ne vous dis là que ce que vous savez aussi bien que moi, et ce que vous-même avez pratiqué. » — Ces mots pleins de douceur, de sagesse et d'amitié, doivent t'ôter tout soupçon que l'on veuille te priver du secours de mes avis. Au reste, tu n'en as que trop perdu le besoin, puisque la seule propriété qui te restât, et qu'encore, au mépris de la justice et de la nature, on te disputait, t'est enlevée par le sort... Je te supplie de ne point écrire dans ces premiers moments à ta mère. Elle ne peut pas partager ta douleur; et toi, tu ne peux pas sentir assez cela mais, mon adorable amie, la douleur même

doit être décente, et il ne faut pas aigrir des maux déjà trop dévorants.

O mon amie! ce n'est pas toi que le regret de ce que tu n'as plus peut rendre injuste pour ce qui te reste. Envisage ton amant, et songe combien la fortune t'a épargnée même en te maltraitant, et tu avoueras qu'il te reste plus que des consolations. Voilà, ô mon tout! ce qui m'a fait supporter ma douleur, et ce qui me donne la force de t'écrire peu d'heures après avoir reçu une nouvelle qui a serré mon cœur au point de m'inquiéter; car tu me fais aimer la vie. J'ai beaucoup pleuré depuis, et voilà ma poitrine soulagée; mais mon ame ne le sera que quand j'aurai ta promesse de tout sacrifier à l'amour, et de chercher dans son sein le remède à tes maux, sans m'en cacher la profondeur ou l'activité. Écris-moi bientôt, ma Sophie-Gabriel; je te répondrai à l'instant, et M. B... voudra bien te faire passer ma lettre. Hélas! tu recevras toujours trop tôt celle-ci; mais je n'aurai jamais la tienne assez vite.

Adieu, ma bien-aimée: montre-moi ce courage que j'attends de ta grande ame. Élève - la

au-dessus du deuil où elle est plongée, et ne pense qu'à l'amour éternel et inviolable que mon cœur t'a juré, que mes tendres caresses te répètent, et sur lequel nul bras ne peut attenter.

GABRIEL.

Ta fille n'a pu résister aux convulsions de dents. Sa nourrice est, dit-on, inconsolable. Je prie M. B... de lui donner le peu que je puis en cette triste occasion. Ceux qui ont aimé notre enfant ont tous des droits sur nous... Hélas! tu ne verras que trop que c'est la main appuyée sur ma plaie que je cherche à guérir la tienne.

EXTRAIT du registre des sépultures de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Deuil, diocèse de Paris, pour l'année 1780.

L'AN du Seigneur mil sept cent quatre-vingt, le mercredi vingt-quatrième mai, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, par nous,

curé soussigné, le corps de Sophie-Gabriel, décédée d'hier dans cette paroisse, chez Jacques Quillet, chez lequel elle était en nourrice, âgée de deux ans seize jours, née rue de Bellefond, paroisse de Montmartre, où elle a été baptisée au lieu de l'avoir été à Notre-Dame-de-Lorette son annexe; fille de dame Marie-Thérèse-Sophie-Richard de Ruffey, épouse de messire Claude-François de Monnier, chevalier, ancien premier président de la chambre des comptes de Dôle en Franche-Comté; en présence dudit Jacques Quillet, de Pierre Jolly et de Jacques Seny, de cette paroisse, qui ont signé. Ainsi signé, Jacques QUILLET, Pierre JOLLY, SENY, SEVOY, curé.

Collationné à la minute, et délivré par nous curé soussigné, le 6 juin 1780. SEVOY, curé de Deuil.

LETTRE X.

7 juin 1780.

Je reçois, mon tendre enfant, ta lettre du 2 juin, qui calme un peu mon extrême inquiétude, et met du baume dans mon sang. Je connais ton noble courage, et j'espérais bien qu'il ne se démentirait pas dans un instant où l'amour le soutenait, non sans avoir lui-même un grand besoin d'appui. Je ne t'ai jamais dû une plus tendre reconnaissance, que dans cette funeste occasion où tu prends assez sur toi-même, pour m'épargner des douleurs plus longues et plus aiguës. Hélas! l'amour paternel est un instinct bien réellement fondé sur la nature, puisqu'il nous est commun avec les brutes, avec cette différence que dans elles il tient uniquement au physique, et que dans

nous il peut être fortifié tout comme affaibli par la réflexion. Mais, s'il n'est pas un devoir plus naturel que celui de chérir ses enfants, il en est de plus sacrés; et tels sont ceux que nous avons l'un envers l'autre. La réflexion doit donc ici combattre notre douleur, au lieu de l'aggraver; car il est certain que nos pleurs, inutiles à celle qui n'est plus, nuiraient à nous qui restons... Ah! du moins, la nature n'a nul reproche à nous faire. Ce n'est pas nous, ce sont nos tyrans qui ont rejeté et méprisé ses dons, qui ont tari pour notre enfant la source de vie qu'elle lui avait ouverte, qui l'ont livré à une mère empruntée et mercenaire. Hélas! elle fut plus tendre qu'eux, et l'on dit qu'elle pleure amèrement notre fille.. Elle devait périr, et l'on n'échappe point à sa destinée.

Ah! j'en conviens avec toi, ce sont les fruits d'un amour si tendre qui devraient croître et mûrir. Que l'on regrette des enfants qui, nés d'un commerce indifférent, n'ont peut-être jamais excité dans leur père aucune émotion de tendresse; j'avoue que je ne plains guère que la vanité d'un tel homme. Je suis très-porté à

croire que ses enfants ne flattaient que son despotisme, qu'il ne voyait en eux que des sujets qu'il pouvait dominer en maître, et que sa famille n'était pour lui qu'un royaume où il voulait régner en monarque absolu; mais nous qui ne voulions que le bonheur de notre fille, qui le voulions pour elle, et qui en faisons une des plus précieuses parties du nôtre... ah! nous avons droit de la pleurer.

Je ne crois point, comme toi, mon amie, que tu doives perdre de vue tes affaires; ce serait là l'inertie du découragement. Jamais au contraire moment ne fut plus favorable pour les finir; et c'est là une des suites de notre malheur, par laquelle nous n'en serons assurément pas dédommagés, mais qu'enfin il ne nous faut pas négliger. Maintenant les Valdh... n'ont plus aucun motif de te pousser à outrance et, s'ils avaient cette lâcheté, il serait aisé de tourner contre eux l'indignation publique. Il est vrai qu'ils te soupçonnent un autre enfant; mais il est aisé de les rassurer sur cela, bien entendu cependant qu'il faut leur laisser ce soupçon, tant qu'ils ne se prêteront pas de

bonne foi à un accommodement. Je crois aussi que c'est le cas de veiller de très-près sur cet accommodement, dans lequel plusieurs autres personnes pourraient avoir maintenant un intérêt que tu comprends. C'est toi, et non d'autres, qui doivent recouvrer ta dot; parce que, si elle doit un jour retourner à ta famille, ce doit être de ta part un don volontaire qui l'assure des ménagements. Autrement ce serait une chaîne de plus, et tu en as assez.

Ma santé va par soubresauts; mais au fond je suis très-robuste, et je ne suis vraiment inquiet que de ma vessie et de mes yeux. Celle-là serait encore à temps d'être soulagée; pour ceux-ci, rien n'est plus problématique. Il est certain, mon amie, que mes affaires, sans être terminées, sont mieux que jamais; et je ne t'ai point leurrée d'un faux espoir. Je ne suis point, comme D. P., un faiseur de phrases. Il croit, quand une figure de rhétorique vient se présenter au bout de sa plume, avoir ville gagnée: ce langage-là est bien sec pour le cœur. J'ai en ce moment un objet d'inquiétude. Il m'est revenu que, dans des papiers publics

étrangers, on avait parlé de la tyrannie de mon père envers moi avec la plus grande énergie, et de moi en termes on ne saurait plus flatteurs.

Mon père m'imputera cette hostilité, dont je suis tellement innocent, que je n'ai pas même voulu que l'on me procurât ces papiers. Cela ne m'étonne point. Mon père a toujours dédaigné le suffrage des gens de lettres; et ce sont eux qui, tôt ou tard, font les réputations. Plusieurs me connaissent et m'estiment; ils croient me venger, et ils me desservent. Tu sais quels témoignages flatteurs de considération j'ai reçus de plusieurs savants en Hollande. Probablement le coup part de là, ou bien de ces Anglais, nos amis, qui auront fait mettre dans leurs papiers, où l'on met tout, un stérile éloge de moi, et une satire dangereuse contre l'Ami des Hommes, qui n'en est plus guère aimé. Patience, et contentons-nous de faire ce que nous devons.

Oui, mon amie, mes forces ont égalé mon amour, surtout depuis que j'ai su que les tiennes avaient suffi à ta douleur. J'ai même envisagé notre perte d'un œil assez fixe pour y

trouver des motifs de consolation, et pour m'occuper des moyens de perpétuer notre tendresse. J'ai l'idée d'un petit monument qui plaira encore à nos regards attendris, long-temps après que nos larmes seront séchées.

Je n'ai plus de crainte aussi vive pour ta santé, ô mon cher ange! puisque tu as échappé à cette douleur muette, souvent si funeste, et que je redoutais pour ton âme sensible. Mais parle, chère amie, soulage ton cœur prêt à se fendre; tu sembles chercher à me consoler; ne contrains ni tes regrets, ni tes gémissements. La crainte est, tu le sais, un tourment plus cruel que la douleur: celle-ci a des bornes, on peut en avoir; la crainte n'en connaît point. Ainsi je souffrirais bien plus d'envisager ce que peut couvrir ton cœur, que d'apprendre tout ce qu'il peut t'inspirer sur des maux passés, et par conséquent connus.

Je prie notre ami de te faire passer encore ceci sur-le-champ; car, de tous les calmants, le plus puissant est assurément les consolations de ce qu'on aime. Ton petit chirurgien s'est fort bien conduit. J'en ai bonne opinion, puisqu'à

cet âge il ne sait pas faire de remèdes. D'ailleurs il me paraît que tu n'as pas le choix ; mais va très-doucement sur toute espèce d'épreuve.

Réfléchis un peu sur ta situation actuelle, mon enfant bien cher, et communique-moi tes pensées. Je suis convaincu que voici le moment où ta famille pourra finir, si elle le veut ; et il me semble que c'est le cas de l'en occuper, avant que le vieux marquis tombe à son tour. Mon amour, tu sais que c'est dans ce mois que je touche mon faible quartier : demande-moi, je te prie, ce qu'il te faut ; parle donc une fois à ton Gabriel, sans réserve. Le bon ange a fait un très-bon marché avec des Brugnères ; il en a retiré (n'en pouvant obtenir le reste du paiement) la montre (sans chaîne) et l'épée. Tu sais que ces effets t'appartiennent bien plus qu'à moi. Si nous avons besoin l'un ou l'autre, nous en ferons de l'argent ; car celui-ci nous est plus nécessaire que les bijoux.

Adieu, ma douce et noble amie : tu sais si ton Gabriel est tendre et constant.

GABRIEL.

LETTRE XI.

17 juin 1780.

Et moi aussi, tendre et chère amante ! je suis infiniment rassuré par ta lettre ; je vois que ta blessure se guérira sans avoir fait de trop grands ravages. Le souvenir d'une fille tendrement aimée ne s'effacera pas de notre mémoire ; mais la nature, dont l'intérêt s'oppose aux douleurs éternelles, verse un baume sur les plaies du cœur, surtout lorsqu'elle est secondée par l'amour. Après avoir pleuré douloureusement la mort de notre enfant, le temps arrivera, il n'est pas éloigné, ô mon amie ! où quelque douceur se mêlera à l'amertume de ce souvenir ; et, si nous pleurons encore, ce seront plutôt des larmes d'attendrissement que de douleur. Je crois qu'il est inutile de

cet âge il ne sait pas faire de remèdes. D'ailleurs il me paraît que tu n'as pas le choix ; mais va très-doucement sur toute espèce d'épreuve.

Réfléchis un peu sur ta situation actuelle, mon enfant bien cher, et communique-moi tes pensées. Je suis convaincu que voici le moment où ta famille pourra finir, si elle le veut ; et il me semble que c'est le cas de l'en occuper, avant que le vieux marquis tombe à son tour. Mon amour, tu sais que c'est dans ce mois que je touche mon faible quartier : demande-moi, je te prie, ce qu'il te faut ; parle donc une fois à ton Gabriel, sans réserve. Le bon ange a fait un très-bon marché avec des Brugnères ; il en a retiré (n'en pouvant obtenir le reste du paiement) la montre (sans chaîne) et l'épée. Tu sais que ces effets t'appartiennent bien plus qu'à moi. Si nous avons besoin l'un ou l'autre, nous en ferons de l'argent ; car celui-ci nous est plus nécessaire que les bijoux.

Adieu, ma douce et noble amie : tu sais si ton Gabriel est tendre et constant.

GABRIEL.

LETTRE XI.

17 juin 1780.

Et moi aussi, tendre et chère amante ! je suis infiniment rassuré par ta lettre ; je vois que ta blessure se guérira sans avoir fait de trop grands ravages. Le souvenir d'une fille tendrement aimée ne s'effacera pas de notre mémoire ; mais la nature, dont l'intérêt s'oppose aux douleurs éternelles, verse un baume sur les plaies du cœur, surtout lorsqu'elle est secondée par l'amour. Après avoir pleuré douloureusement la mort de notre enfant, le temps arrivera, il n'est pas éloigné, ô mon amie ! où quelque douceur se mêlera à l'amertume de ce souvenir ; et, si nous pleurons encore, ce seront plutôt des larmes d'attendrissement que de douleur. Je crois qu'il est inutile de

rechercher aucune espèce de détails sur la mort de cette pauvre petite. Elle n'est plus, et tous les reproches que nous croirions pouvoir faire aigrieraient notre chagrin, et ne lui rendraient pas la vie. Au reste, mon bon ange m'a dit que les secours de l'art avaient été insuffisants; c'est dire qu'elle en a reçu. Il me tarde de savoir quel parti prendra à ce sujet madame de R... Je te réitère mes recommandations pour écrire sur cela avec la douceur et la dignité qui te sont naturelles, quand les vexations ne te font pas sortir de ton caractère. Tu as dû recevoir une lettre de D. P. que j'ai lue, et qui est touchante et convenable dans cette triste occasion. Réponds-lui un mot, je t'en prie. Il paraît avoir été sensible à la marque de confiance que tu as voulu lui donner.

J'avais, dès hier, et même d'assez bonne heure, ta lettre du 12, mon cher ange. Je ne me suis pas mis tout de suite à y répondre, parce que mon premier devoir envers toi est, comme tu me l'as ordonné, de m'occuper de mes affaires; or j'ai reçu en même temps une

lettre de D. P., qui demandait une prompt réponse, et, en outre, des détails ostensibles qui m'ont coûté beaucoup de peine et de temps. J'y ai mis la moitié de la nuit, afin de pouvoir te répondre aujourd'hui. Il paraît que l'on s'occupe de mes dettes et de mes affaires, et qu'enfin l'on veut prendre un parti. Il est temps; mes forces sont épuisées, mon esprit lassé et mon ame indignée.

Je fais, dans la lettre même que D. P. doit montrer, un raisonnement qui paraît sans réplique: il est relatif à la Provence, quoiqu'on ne m'en parle plus. Mon père juge au fond de son cœur que je suis indigne de toute grâce, ou il pense le contraire. Dans le premier cas, peut-il dire: je le readrai à sa femme, si elle le demande? Si je suis incapable d'amendement, il n'en sera pas moins responsable à sa famille des sottises que je pourrai faire, quand madame de Mirabeau m'aura redemandé; si je ne le suis pas, à son avis, c'est une cruelle injustice que de faire dépendre mon salut de l'opinion d'une femme qui se conduit aussi mal. C'est l'argument éternel de mon père, que

plaire de Michaud, celui de Roussel ou de Barbaud. Il doit y en avoir beaucoup à Pont...; au besoin on en trouverait chez Fauche à Neufchâtel. Un manuscrit que je regrette bien, c'est celui sur les salines.

Je vais te faire un cadeau, à toi qui n'as pas les goûts frivoles, c'est de te donner une notice d'un plan manuscrit de législation pour la Pologne, par J. J., que m'a donné D. P. Ce grand homme, retiré dans sa vieillesse du commerce de tous les hommes, et même du commerce de son génie, des Polonais sont venus lui demander un plan de législation dans sa solitude. Toute son ame et tout son génie se sont ranimés pour répondre dignement à cette demande. Cet ouvrage m'a paru aussi beau que les plus belles productions du même auteur. Mais quel caractère étranger à nos mœurs et à nos idées! On croirait que le philosophe sort d'un entretien avec Numa dans les forêts des Sabins, ou avec Lycurgue sur le mont Taygète. Le premier conseil qu'il donne aux Polonais, c'est de rompre presque toute communication avec le reste de l'Eu-

rope. Il ne veut point pour cela de remparts semblables à celui qui a été si inutile pour séparer le Chinois du Tartare; il veut que ce soit le caractère national qui élève cette barrière. Mais comment le former, ce caractère national? *Par des jeux d'enfants*, répond le grand homme; par des cérémonies publiques, majestueuses et touchantes, par des fêtes. Deux législateurs de l'antiquité ont imprimé ainsi l'image de leurs ames et de leur caractère dans les hommes qui ont reçu leurs lois, Lycurgue et Numa: et il est encore aujourd'hui des hommes qui portent ces images sacrées dans leurs caractères et dans leurs ames. Des Spartiates devenus sauvages vivent encore libres aujourd'hui sur les montagnes de la Laconie, d'où ils insultent au despotisme du Grand-Turc; et sous la domination du Pape, les Transteverains montrent souvent le caractère de ce peuple Romain qui régnait dans les comices. Imiter ces législateurs et leurs institutions, dit Rousseau à la Pologne. Faites-vous des spectacles nationaux et des fêtes qui vous dégoûtent à jamais du bonheur des

autres peuples; faites en sorte qu'il vous soit impossible d'être autre chose que des Polonais, et vous le serez pour l'éternité. Des voisins plus puissants pourront vous vaincre, ils ne pourront vous conquérir; les Russes pourront vous *engloutir*, ils ne pourront vous *digérer*. En les séparant ainsi de toute la terre, ce nouveau Lycurgue semble en effet préparer aux Polonais un honneur qui ne s'est jamais trouvé parmi les hommes : des mœurs et presque point de lois. La raison pour le premier code des magistrats; des citoyens qui soient tous législateurs, pour qu'il n'y en ait aucun d'esclave; des laboureurs se rendant dignes d'être, au besoin, les défenseurs de la patrie, par des exercices et des fêtes militaires, qui seront le délassement de leurs travaux rustiques; les récompenses toutes en honneur, aucune en argent; l'argent presque proscrit, comme faisant circuler les vices et les crimes avec plus de rapidité encore que les richesses; tous les rangs également accessibles à tous les citoyens, qui les rempliront successivement, en croissant par degrés en vertus et en talents

comme en grandeur; le trône même rempli par des citoyens qui auraient appris, dans tous les états qu'ils auraient parcourus, les besoins et les devoirs de tous les états; le bonheur enfin toujours modéré, parce qu'il s'use lorsqu'il est trop vif, et que l'homme trouve bientôt l'ennui et les dégoûts dans les voluptés immodérées... tel est le tableau du gouvernement que le citoyen de Genève voulait donner à la Pologne. Il a bien prévu qu'on lui dirait qu'il n'y a pas un très-grand mérite à renouveler les romans politiques de Platon; qu'on essaierait de le combattre par le ridicule, parce que le ridicule est l'unique ressource des esprits faibles, contre tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de la force; qu'on lui opposerait le goût de tous les peuples modernes pour les jouissances du luxe, et la corruption de leurs mœurs, pour lui prouver qu'il faut leur laisser leur luxe et leurs mœurs corrompues : c'est en combattant ces objections qu'il déploie cette éloquence invincible qui triomphe souvent de nos dégoûts ou de notre effroi pour les mœurs antiques; ou qu'il fait voir cette sou-

plesse d'esprit qui aperçoit les moyens de se servir de nos vices mêmes, pour nous conduire, par degrés, aux vertus que nous n'osons plus envisager. Les changemens, il ne veut pas les faire comme Dieu par sa parole; il prend les instruments de l'homme, le temps et les sages précautions. Il présente à la fois un dessin pur et général; mais il voit bien qu'on ne peut l'exécuter que par parties. Il ne dit point: donnez-moi des auges, et je les ferai vivre en sages: donnez-moi un pays où il n'y ait aucune institution, et j'y établirai des institutions parfaites; il dit: donnez-moi la Pologne et les Polonais, tels qu'ils sont aujourd'hui, et je ne crois pas impossible de leur donner la législation et le bonheur dont je leur offre l'image. On oppose toujours les passions des hommes comme un obstacle invincible à toutes les réformes, et l'on ne voit pas que, pour celui qui sait les manier, elles sont aussi les moyens les plus sûrs et les plus puissants; on peut s'en servir même pour les détruire toutes; et, s'il y eut jamais un véritable stoicien, son stoïcisme a été l'ouvrage de ses passions.

J'ai cru te faire quelque plaisir, mon aimable amie, en te donnant cette faible idée de ce bel ouvrage.

Mon amie, bien que la notice que tu me donnes de la procédure me prouve parfaitement ce dont je n'ai jamais douté, à savoir qu'elle est folle et insoutenable, et ne résisterait pas un moment au simple aperçu des contradictions et des faussetés démontrables qu'elle renferme; je pense, comme j'ai toujours pensé, que te remettre en justice serait une folie que l'on ne permettrait jamais. Je ne te cache pas non plus que ce que tu me proposes m'a toujours paru le plus sûr, le plus honorable et le plus expéditif. Tu ne peux même (cela est facile à démontrer), recouvrer entièrement ton honneur (tu sens bien que j'entends ce mot dans l'acception d'opinion publique) et ta liberté que par cette voie. Ainsi pensent des gens sages et respectés, qui ne mettent pas en doute que tu ne gagnes ton procès. Mais à ces considérations de droit et de procédé, il faut joindre celle des convenances. Laisse-moi donc raisonner de cela avec

le bon ange. Tu peux patienter, puisqu'il est impossible que l'on puisse t'empêcher de faire quand tu voudras une démarche si authentique et si publique qu'elle nécessite, en dépit de tons, le procès. Mais un tel mémoire demande à être fait par une excellente plume. Sans doute l'indignation et l'amour auraient élevé la mienne, et mon style est bien celui du genre; mais, outre qu'on ne me permettrait pas d'écrire sur ce sujet, tu dois sentir, mon amie, que la prudence m'ordonne de ne pas me mêler du tout de cela, au moins en apparence, parce que je donnerais beau jeu à mon père, aux Marignane et aux Ruffley, pour me jeter de nouvelles chausse-trappes. Je te parlerai de cela à fond dans ma première lettre. Aujourd'hui je suis rendu de fatigue, et d'ailleurs j'en veux parler à mon ami.

Mon cher amour, je prie M. B. de t'envoyer dans ce moment l'argent qu'il peut avoir à moi, indépendamment de ce qu'il me faut payer en fait d'avances à mon porte-clefs. Je sens combien tu dois être gênée; mais j'espère que la mort de ta fille te vaudra du moins un peu plus

d'aisance. Hélas! c'est l'acheter bien cruellement; mais ainsi va le monde; on y paie les moindres biens et les plus grands au-dessus de leur valeur.

On me parlait l'autre jour d'un exemple touchant de la force de l'affection. La comtesse d'Harcourt a perdu son mari en 1769. Cette tendre épouse, entièrement livrée à sa douleur, s'est appliquée à imaginer tous les moyens de l'entretenir. Elle a fait élever à Notre-Dame, à la mémoire de son époux, un riche mausolée de la composition de Lemoine, et s'y est fait représenter elle-même dans l'attitude la plus douloureuse. Non contente de ce lugubre tribut, elle a fait jeter en cire la figure en grand du comte; elle l'a fait revêtir de la robe de chambre dont il se servait, et l'a fait placer dans un fauteuil à côté du lit où elle a coutume de concher. Plusieurs fois chaque jour, elle va s'enfermer dans ce triste lieu, pour s'entretenir avec cette image muette, et de la constance de son amour, et de la vivacité de ses regrets.

O mon amie! il en est que nous n'éprouve-

rons jamais, long-temps du moins!... Mais c'est vivre qu'il nous faut pour nous aimer, et nous payer mutuellement le prix délicieux de tant d'amour.

GABRIEL.

Voici l'épithaphe de ton amoureux Dorat.

De nos papillons enchanteurs

Émule trop fidèle,

Il caresse toutes les fleurs ;

Excepté l'immortelle.

LETTRE XII.

12 juillet 1780.

Je reçois ta lettre du 6, ma chère et bien-aimée fanfan, avec celle de Dupont, dont j'avais connaissance; car il m'avait averti qu'il *l'invoquait*. C'est son mot, il a cru sans doute

qu'il s'agissait de m'exorciser. Il est vrai que, fatigué de ses raisonnements biscornus, de ses amphibologies, qui me blessent d'autant plus que je les sais fondés sur des méfiances contre lesquelles mon cœur s'indigne et dont mon esprit a pitié, de ces phrases légères, de quelques tournures qui semblaient préparatoires à de nouveaux délais, je l'ai mené lestement dans deux ou trois lettres, qui ont produit l'effet d'un coup d'éperon, et c'est ce que je voulais. Cependant, comme, dans sa dernière, il m'a paru vraiment attristé et que je l'aime, je lui ai écrit deux lettres coup sur coup, pleines de raison et de sensibilité, qui ont dû lui montrer que je n'avais point d'humeur personnelle contre lui. Le vrai est que je lui ai présenté comme très-prochains des projets extrêmes, qui ne le sont point, et auxquels j'espère tout de bon que je n'aurai que faire de recourir. Il survient dans ce moment-ci un incident favorable, qui va faire redresser la tête de l'ami Dupont. M. B. me mande ce matin, en m'envoyant ta lettre, qu'il vient de recevoir une lettre de madame de Mir... pour moi, de la-

quelle il paraît être content. Cette lettre, il l'a fait passer sur-le-champ, avec sa bonté ordinaire, à D. P., afin que nous ne perdissions aucun moment pour nous concerter sur ce qu'il y a à faire dans cette conjoncture nouvelle. Il me paraît, sans avoir vu cette lettre, qu'elle ne peut qu'être favorable; une réponse si tardive suppose des réflexions. Ces réflexions, probablement suggérées ou fomentées par mon oncle, ne peuvent être qu'à mon avantage. D'un autre côté, je sais que M. de Mariguane est en marasme, et que sa fille elle-même ne se porte pas bien. Tout cela peut avoir tourné ses idées sur un point de vue fort avantageux à mes affaires; enfin nous verrons. En attendant, sois tranquille, ma bonne amie; je n'ai nulle envie de faire des pas de clerc, et M. B. ne me laisserait pas m'égayer; c'est lui, quoique D. P. se dise mon *seul* ami, qui m'a montré le plus de véritable prudence, laquelle n'a jamais exclu l'activité. Je compte donc infiniment sur ses lumières et ses soins; et l'un de mes griefs contre D. P. est de me parler dans ses lettres tout autrement que dans la conver-

sation, le tout parce que M. B. voit celles-là. Ce n'est pas que D. P. ne soit un homme très-honnête et très-adroit; ce n'est pas non plus qu'il ne reconnaisse dans M. B.... ces deux qualités-là; mais sa manie est de mettre de la politique à tout, pour s'exagérer sa propre importance; et, comme il regarde M. Lenoir comme son irréconciliable ennemi, il veut se méfier de tout ce qui a sa confiance. Tout ce manège et ces folles préventions déplaisent à ma véracité et à mon ame pénétrée de reconnaissance. En général, mon ame, qui, si j'ose le dire, est sensible et délicate, s'indigne des obstacles injustes qu'on m'oppose, des motifs malhonnêtes qu'on a quelquefois l'air de me croire, des rivaux qu'on me donne, de quelques-unes des récompenses que l'on me promet, même de certains éloges qu'on m'adresse, et enfin de tout ce qui semble marquer qu'on n'a pas de moi l'estime que je crois mériter. L'ingénuité est encore dans cette ame calomniée par des gens qui ne sont pas faits pour l'apprécier. Mon cœur se montre tel qu'il est, parce qu'il n'y a rien en lui qui m'oblige à le cacher. Il se

peint sur mes lèvres, dans mes yeux, dans mes expressions; et quand on est ainsi, on s'offense, on s'afflige du moins de ne pas voir tout entier celui de ses amis; D. P., qui n'a pas la même énergie de sensibilité que moi, et à qui les affaires ont donné une enveloppe qui altère son caractère naturel, ne sait pas traiter avec moi; mais il est bon diable et moi aussi, et nos différends ne seront jamais longs ni fort sérieux.

Il n'en est pas de même, ma belle dame, de celui que je vais avoir avec toi. Tu sais que, dans aucun temps, tout dérangé que je suis, je n'ai voulu qu'on fit des dettes; et je trouve on ne saurait plus mauvais que, tandis que tu fais la petite mijaurée, et cries, *trop, trop*, quand je t'envoie quelques sous, tu empruntes à d'autres. Cela pourrait avoir des suites sérieuses même. Quelqu'une de ces religieuses n'aurait qu'à être inquiète, écrire à ta mère, celle-ci croirait que tu fais je ne sais quel emploi de ton argent; car tes chers parents sont un peu comme mon père; ils comptent bien ce qu'on dépense, mais non pas ce qu'ils donnent. Je te

prie donc, mon cher amour, de me dire très-naïvement à quoi montent tes dettes et tes besoins. M. B., qui craint avec raison de mal vendre la montre dans un pays où l'on regorge de tels bijoux, me charge de te le demander, afin d'arranger en conséquence mes pauvres finances. Je le prie de partager entre toi et mon copiste, auquel enfin il faut des à-comptes, ce qui me reste, et de t'envoyer deux louis tout de suite. Après quoi, comme il me faudra quelque petite chose aussi, et qu'on ne peut pas pousser l'épée dans les reins à un libraire qui n'a encore rien vendu, nous partagerons le prix de la montre, quel qu'il soit. Je lui dis, ce qui est très-vrai, que tu la hais, à cause de celui qui te l'a donnée; que je ne suis pas, moi, dans le cas de la porter, parce qu'elle a été à toi, et peut être reconnue, et qu'ainsi nous n'y aurons nul regret. Je ne crois pas qu'il te convienne, maintenant que notre pauvre petite est morte, de travailler autrement que pour ton plaisir. (A ce propos, fais-moi une bourse toute en soie, comme la dernière que tu m'as envoyée, et que j'ai tant baisée.

Fontelliau la trouve charmante, et je n'ai pas pu ni voulu la lui donner, parce qu'il y a des cheveux; mais je lui ai promis que tu aurais la complaisance de lui en faire une autre). Demande-moi donc tout naïvement ce qu'il te faut; il serait un peu dur que je n'eusse pas la préférence sur tes bégüines; et si tu crois moins me gêner, tu te trompes fort: car, outre l'inquiétude, si j'étais accoutumé à te voir avouer avec ingénuité tes besoins, j'écouterais les miens, ce que je ne fais, ni ne ferai, tant que tu tergiverseras comme tu fais, folle que tu es!

Quant à ton grand projet, je ne te dirai encore rien de décisif, chère amie si tendre! 1^o parce que M. B..., qui a souvent des bouffées d'ouvrage étouffantes, ne s'en est pas encore expliqué avec moi; 2^o parce qu'à la tournure que prennent mes affaires, j'ai envie de voir venir. Si elles s'accélèrent, c'est de tous les incidents le plus favorable pour les tiennes: d'abord parce qu'il faut que l'on finisse avec les Monn... pour moi, ce qui entraîne la discussion de tes intérêts; ensuite parce que tu

ne doutes pas plus que moi que, quand les Valdh... seront forcés de croire à ma résurrection, ils ne se raigent. En conséquence, insinue quelque chose de ton projet à ta mère, sans t'ouvrir tout-à-fait, ce qui serait imprudent, et par rapport à elle, et relativement à la poste; mais dis-lui que, comme tout éclat fâcheux, tout souvenir triste est inutile à réveiller, tu penches à un accommodement. 1^o Restitution de ta dot, quittance des intérêts passés, et que l'on en compte avec toi; 2^o renonciation à tous tes droits, moyennant 1200 livres de pension et ta garde-robe (on n'accordera pas cette condition, et je crois que tu t'en peux départir); 3^o suppression absolue de la procédure; 4^o engagement de ta part à rester au couvent durant la vie de M. de Mon..., sous la condition de liberté entière, à ton veuvage. Voilà ce que tu dois demander, en montrant à mots couverts que tu n'as pas peur, et que tu te battras s'il faut. Puisque ta mère s'est bien conduite dans cette occasion, c'est, plus que jamais, le cas de lui montrer de la tendresse et de la confiance: charge-la donc de cette

négociation, et prie-la de s'en charger; il me semble que cela est assez d'accord avec ses intentions. Le moment de négocier est venu, puisque le grand obstacle n'est plus; mais qu'elle n'en charge pas son maladroit et mal-honnête tatillonneur Mar... Tu es majeure, ou ne peut t'engager sans ton aveu; ainsi cette marque de déférence ne t'expose à rien. Voilà, ma bien-aimée, mon avis; je le soumets à M. R... dont l'esprit est conciliateur, sage et rompu aux affaires.

Le dernier trait du Marv... est de la fausseté toute naturelle à lui, et dans une circonstance où il avait trop de tort pour dire la vérité. Cela ne vaut pas la peine que l'on s'en fâche, et certes, si l'on voulait heurter toutes les pierres que l'on trouve sur son chemin dans ce bas monde, on se ferait mal, et on perdrait du temps; car le chemin est raboteux.

Il y a une histoire récente plus tragique que celle de la comtesse d'Harcourt. Je n'en sais pas encore tous les détails. C'est une fille de condition devenue enceinte, et qui avait concerté sa fuite avec son amant. Le jour même

où elle était résolue, l'oncle de la demoiselle appelle en duel le jeune fou, qui n'a pas la force de refuser, du moins pour cette journée; il joint à la faiblesse d'accepter le rendez-vous, celle de l'avouer à sa maîtresse. Leurs projets n'en subsistent pas moins les mêmes, et l'heure est prise à onze heures et demie du soir, sur le Pont-Royal, où la demoiselle devait se rendre en paysanne, et le jeune homme en carrosse. Il a la démence de dire à cette infortunée: « Si, à onze heures sonnantes, je ne suis point arrivé, c'est que je serai mort; » elle perd assez la tête pour le croire, arrive à onze heures, attend la demie dans les plus affreuses angoisses, et se précipite par-dessus le parapet, lorsqu'elle sonne; le jeune insensé arrive un instant après....., et il ne l'a pas suivie!

Mon amie, c'est moi qui t'ai donné ton enthousiasme pour Rousseau, et je ne m'en repens pas. Ce ne sont point ses grands talents que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'ame de ses ouvrages. Je l'ai connu, et je connais plusieurs personnes qui l'ont

pratiqué. Il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts, ou montrer des vertus; on doit pardonner, peut-être, à ceux qui l'ont décrié, de l'avoir mal connu. Tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette ame, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs. Quoi qu'on pense ou qu'on dise de lui pendant un siècle encore (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs); il ne fut jamais peut-être un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions; il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines; il le fut enfin malgré des faiblesses, que j'ignore, mais qu'il a, dit-on, révélées dans les mémoires de sa vie. Il arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Doué peut-être de l'ame

incorruptible et vertueuse d'un épicurien, il conserva, dans ses mœurs, la rigidité du stoïcisme. Quelque abus qu'on puisse faire de ses propres confessions, elles prouveront toujours la bonne foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivait, et mourut tel qu'il avait vécu.

Adieu, ma chère et unique amante! adieu, le bonheur et la vie de mon ame; je ne te ferai pas attendre des nouvelles bonnes ou décisives, quand j'en aurai; tu peux m'en croire. Je t'adore, et je crois que cette passion si éprouvée, si justifiée, si légitime, peut défier le sort.

GABRIEL.

Réponds honnêtement à Dupont ce que tu voudras.

Je t'adresse mon premier volume de *Bocace*, et les sujets d'estampes: tu me réverras le tout; je n'ai que cette copie, et mon informe brouillon; mon homme est trop occupé pour t'en faire une, et celle-là ne te reviendra-t-elle pas avec tout moi!

LETTRE XIII.

28 juillet 1779.

JE reçois, mon amie si tendre, ton aimable lettre, dans un temps et un moment où je ne manque pas d'écritures et d'occupations, de sorte qu'elle m'est un soulagement aussi agréable que nécessaire. La lettre de madame de Mir..., dont le bon ange nous avait donné assez bonne opinion, est en effet d'un ton affectueux et convenable. Je ne te l'envoie pas, parce que D. P. me l'a demandée, pour je ne sais quelle intrigoterie. Il est depuis survenu un mémoire de ma mère. Tu sais que c'est là un de ces monstres que l'ami D. P. se forge pour les combattre. Il a cherché à m'en effrayer beaucoup; mais moi, qui sais que l'amitié veille de ce côté, par l'organe de

M. B..., je suis assez tranquille. Toujours est-il que j'ai fait la jolie grimace d'écrire une lettre ostensible, où je parais très-inquiet du soupçon que l'on pourrait former que j'y eusse quelque part, lequel soupçon ne sera jamais conçu de bonne foi. Ce qui pourrait seulement me nuire, c'est que, par un zèle inconsidéré, ma mère eût lâché quelque phrase désobligeante pour madame de M.... J'ai prié M. B... d'y veiller, et, encore une fois, je suis tranquille. Mais D. P. n'a pas manqué une si belle occasion de faire de l'importance et de la politique. Il a vu et revu M. B..., écrit et récrit, et me mande hier, qu'il *croit avoir bien convaincu mon père, chez qui il a été en arrivant au B.... D.... F...., qu'il me ferait la plus grande injustice, en me croyant capable de duplicité, et en supposant que j'eusse la moindre part à ce qu'on a pu écrire. Il m'assure qu'il s'est livré d'émotion jusqu'aux larmes, et qu'il y a mis toute l'adresse du cœur, qu'il croit préférable à celle de l'esprit...; qu'il a acquis quelques lumières, etc., etc.* Mais, en vérité, les lettres de D. P. sont si politiques, si rem-

plies de *mezzo termine*, que je n'y fais plus aucune attention; quand il parle, c'est autre chose, parce qu'il n'y a plus de tiers. Les deux visites qu'il m'a faites, coup sur coup (car je ne sais où diable tu as pêché qu'il était toujours au B... D... F..., puisque je t'ai mandé très-formellement qu'il était à Paris), m'ont fait voir assez clair à mes affaires, dans lesquelles, au reste, il suit servilement l'avis d'une personne à qui je permets très-fort de me servir, pourvu que je ne le lui demande jamais. Au reste, dans cette dernière lettre, il rabâche toujours les mêmes choses qu'il a sans cesse écrites et qu'il ne dit plus. Mon père est fidèle à son plan, et y met une *fermeté et une suite rares*. Certainement il ne sera point fâché qu'on me demande *avec instances* (ainsi maintenant il faut des *instances*), mais il veut prendre acte qu'il ne m'a qu'accordé à des demandes qu'il ne croit pas devoir refuser, qu'il n'a contribué en rien à les exciter. Il veut, en cas de malheur, n'être exposé à aucun reproche, et rendre mon oncle et sa belle-fille eux-mêmes responsables des événements. Il y a un

fonds de sentiments *paternels*, et très-*paternels*, cachés sous une *prudence infiniment circonspecte*. La confiance est loin d'être rétablie. (Ne dirait-on pas que ce ton sentencieux est en date du mois d'avril 1779, où j'ai vu D. P. pour la première fois?) Mais voici le plus beau; aussi D. P. le souligne-t-il: « On ne fait « rien que par l'espérance, m'a-t-il dit; mon « fils a besoin de l'espérance de regagner mon « estime et mon amitié. Je ne la lui veux pas « ôter; mais je ne la lui dois pas mettre pro- « chaine: ce doit être l'aiguillon et la pers- « pective de sa vie entière. » J'ai mandé à D. P., au sujet de cet alinéa, que cette sentence, qu'il soulignait si respectueusement, était susceptible d'un commentaire assez plaisant que je lui épargnais; mais que mon père était comme tous les despotes (qu'il se croyait éternel), et comme tous les pères de droit écrit, qui imaginaient que leurs enfants avaient et auraient toujours quinze ans. D. P. ajoute gravement, après cette belle prosopopée: *Je vous dirai les détails de bouche la semaine*

prochaine (car ce serait en effet une grande indiscretion par écrit).

Ce n'est rien que tout cela auprès d'une lettre de trois pages que j'ai reçue hier de mon oncle, antérieure aux dernières que j'ai écrites en Provence, et où il feint d'ignorer la démarche de madame de Mir... Je suis fort fâché de ne pouvoir pas te l'envoyer; je l'ai fait partir tout de suite, pour que D. P. y fabriquât une réponse; il y va de son honneur, car cette lettre est une critique, phrase par phrase, d'une des siennes, laquelle est follement, mais plaisamment arrangée. Tu n'as pas d'idée de toutes les injures que l'on m'y dit; cela va jusqu'à m'appeler *gladiateur* inclusivement, parce qu'on prétend qu'une phrase où je disais qu'une explication nette avec M. de Mar... empêcherait le procès que l'on redoutait tant, est une manière de cartel; cela a de l'esprit, comme tu vois.

Ensuite on relève à toute ligne mon infernal orgueil, mes délits, mes crimes, je crois, et, entre autres, la double rupture de mon ban, ar-

ticle sur lequel je répondrai ferme assurément. Il est un peu dur que ce coquin de Saint-Mauris publie que je lui ai manqué de parole, après avoir dit si hautement qu'il ne m'en avait point demandé, et ne m'en demanderait pas.

Somme toute, il n'y a rien du tout à conclure de toutes ces lettres-là, sinon qu'elles sont faites au Bignon, et qu'ils font, tous tant qu'ils sont, plus les fâchés qu'ils ne le sont réellement. En attendant, M. le chevalier est leur héros, parce qu'il faut bien avoir quelqu'un à m'opposer, et que les du Saillant se raccrochent à cette pauvre branche pourrie. Il a été aux trois combats de M. Guichen, et n'a pas été blessé. On loue son courage, sur ce qu'il s'est embarqué malade, pour ne pas manquer le premier. Dup... observe très-bien, à ce sujet, que cela est bien, mais fort simple, parce que l'on ne va à la guerre que pour y chercher des coups de fusil, et que cette espèce de courage est si commun pour les gens d'honneur, que ce n'est pas la peine d'en parler. Pour moi, je n'appelle point un homme d'honneur

celui qui invente d'aussi lâches mensonges pour nuire à son frère ou à qui que ce soit; et, quant à sa bravoure personnelle, je sais à quoi m'en tenir.

D. P. me mande aussi qu'il a reçu une lettre de toi, du 9 de ce mois, qui n'a plus de rapport aux circonstances présentes, et me prie de *mettre son respect à tes pieds*. Ne va pas le recevoir comme Roxelane reçoit celui de Soliman. Le vrai est, comme je le mandais hier à M. B..., que D. P. est bon et franc par nature, mais politique et finasseur par prétentions. Il a aussi plus de finesse dans l'esprit que dans le caractère. Or l'esprit fin est quelquefois faux, parce qu'il est trop fin; la finesse imagine au lieu de voir, à force de supposer elle se trompe. Mais le principal défaut de D. P. est, je crois, de n'avoir point assez de caractère pour son esprit. C'est d'ailleurs un homme très-estimable, et qui veut de bonne foi me servir autant que cela peut se concilier avec sa prévention pour mon père. D. P. est capable de grandes vues, de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein; s'il passe à

l'exécution, il pourrait bien échouer, parce qu'assez souvent il est rebuté des obstacles même qu'il avait prévus, et dont il voyait les ressources; parce qu'aussi il est imbu de mille petites craintes. Ce n'est point, en pareil cas, par défaut d'esprit ou d'adresse qu'il aura manqué; c'est qu'il n'a pas toute la fermeté et la suite possible dans le caractère, quoiqu'il s'en vante; c'est qu'il a aussi beaucoup de paresse naturelle; qu'il n'est pas trop capable d'une volonté forte, à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés; c'est qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit. Sans manquer d'esprit, on manque à son esprit par légèreté, par passion, par timidité.

Mon amie, je suis persuadé que ma famille ne peut, avec honnêteté, finir pour moi, sans tenter de finir pour toi; je crois que l'on ne s'y acharnera pas, si les Vald... sont trop récalcitrants; mais on essaiera précisément pour éviter que je m'en mêle, et il faut en ce cas les laisser faire. D. P. m'a secondé à cet égard; je lui ai dit naturellement les conditions que je t'avais dictées; il les a fort approuvées; il

voulait que tu eusses ton douaire aussi ; mais cela me paraît fou à espérer. Car il est tout simple que les Valdh... répondent : — Mais qu'aurait-elle à demander de plus, quand il n'y aurait point de procès ?

Je vais tâcher d'arranger avec M. B... des moyens de t'envoyer, dans le mois prochain, du moins une partie de la somme qui te serait nécessaire pour arranger tes affaires. Je crois que la montre, qui ne nous a été donnée qu'en paiement, pourrait être aliénée, puisque, si l'on nous avait donné à la place les louis que l'on nous devait, nous en aurions assurément usé ; mais il faut laisser notre ami remplir les formalités de son métier, et sûrement il tâchera d'arranger tout pour le mieux. Il faut certainement que je paie mon copiste, mais il reçoit assez souvent de petites sommes, et cela équivaut à de grosses ; tu lui as un peu nui cette fois, nous réparerons cela en août, et, si je redeviens libre, il n'y perdra rien. Pour les fantaisies que tu veux me suggérer, apparemment que tu te moques de moi. Que diable me font des fruits ? Je n'ai qu'une passion,

c'est toi ; qu'un goût, c'est des livres. Il te paraîtra peut-être assez naturel que la passion passe avant les goûts ; ainsi, de quoi te plains-tu ? Crois-tu qu'après l'incomparable bonheur de vivre avec toi, j'aurais jamais un plus grand plaisir que celui de t'aider. Eh ! mon cher tout, en sommes-nous encore aux éléments ? Ne sais-tu pas quelle est l'activité du cœur de Gabriel, et ne faut-il pas que tu l'emploies toute, cette activité ? Ah ! ma bonne amie, ne m'ôte pas les seules jouissances qui me restent.

Puisque tu as été contente du premier volume de Bocace, tu le seras du second, que je te fais passer. Tous les sujets en sont gais, et j'espère avoir conservé cette gaieté en y mettant plus de délicatesse et de décence. Tous les sujets ne sont pas également heureux, et j'ai été obligé d'en supprimer plusieurs par trop plats. L'ouvrage portera cependant, avec les imitations, cinq volumes honnêtes. J'ai à peu près fini, mais non pas mon copiste. Tu ne saurais croire combien j'ai eu de peine à rajeunir tous ces sujets connus, et dont les

meilleurs ont été si embellis par La Fontaine. Il fallait lutter contre lui, et en prose; cela n'est pas peu d'ouvrage. Et puis la vivacité et la convenance du style ne sont nécessaires nulle part autant que dans les contes, et cette partie de l'art dramatique n'est rien moins que facile. Et quant à l'unité, à laquelle les conteurs s'applaudissent de n'être pas astreints, ils se trompent; l'unité n'est pas aussi sévèrement prescrite au conte qu'à la comédie; mais un récit qui ne serait qu'un enchaînement d'aventures sans cette tendance commune qui les réunit en un point, et les réduit à l'unité, ce récit serait un roman et non pas un conte. Ce n'est donc point une chose aussi aisée que l'on fait semblant de le croire. Pour la moralité, dont on ne fait pas une loi rigoureuse au conteur, il doit pourtant avoir son but, s'y diriger comme elle, et comme elle y atteindre. Rien ne le dispense d'être amusant, rien ne l'empêche d'être utile; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant et moral; il s'avilit s'il est obscène. Marot, pour la naïveté, fut le modèle de La Fontaine;

mais, après La Fontaine, qui est le premier de nos conteurs en vers, comme le premier de nos fabulistes, il n'en reste aucun à citer: tous en ont imité ce qu'il y avait de plus facile, la négligence et la licence; mais aucun n'en a eu la grace, la facilité, le naturel ingénieux. Un seul homme est peut-être supérieur à lui en ce genre, c'est l'Arioste, parce qu'il a plus de chaleur, de coloris et d'abondance, et qu'à l'invention des détails, qui est celle de La Fontaine, il joint celle des sujets. Tu verras dans mon Bocace un conte tiré de l'Aminte du Tasse; c'est l'aventure de l'abeille, que j'ai substituée à une platitude; je crois que c'est, du moins en italien, un modèle parfait de l'art de conter. Je crois en général que Bocace a été trop vanté; il a cependant du naturel et du comique. Mais quand on a lu ce qu'a fait en ce genre Hamilton, soit dans ses contes, soit dans les Mémoires de Grammont, on n'aime plus aucun conteur. Pour moi, j'ai tâché de compenser le désavantage de ne pas travailler sur mes sujets, par la finesse, le naturel et la gaieté. Si j'ai ton suffrage, je

me consoleraï de ceux qui me manqueront; car Sophie sera à jamais mon univers, le but, le prix et la récompense de tous mes efforts. Adieu, chère amie que j'adore.

GABRIEL.

LETTRE XIV.

août 1780.

Er toi aussi, ma douce Sophie, tu aurais, ce me semble, quelque envie de gronder le bon ange; mais ne t'en avise pas, quoiqu'il le mérite bien: car je l'ai déjà tout autant criailé, pour ma part, que si j'en avais tous les droits du monde. Voici pourtant ta lettre jointe à une de madame du S..., presque plus tendre que la tienne. Raillerie à part, sa lettre est très-bien, très-douce, très-affectueuse, très-

empressée même, et cela me fait d'autant plus de plaisir, qu'assurément elle a été vue de mon père. Elle se hâte, dit-elle, de me servir au moment où je lui en donne le droit; en conséquence elle écrit à mon oncle, à sa belle-sœur, etc. Enfin il n'y a pas jusqu'à M. du S... qui fait les plus belles protestations du monde, offre sa maison pour lieu d'épreuve et sa présence pour caution; ceci m'a paru un peu sot et un peu maladroit. Je commence à être vieux pour avoir des mentors et de tels mentors. Mais enfin tu vois que tu as tort et grand tort de prendre ce moment-ci pour voir en noir. Tout va bien pour moi: pour toi, tire en longueur, consulte, louvoie, et tout ira bien aussi. D. P. s'est chargé de faire finir tes affaires par mon père; et, si celui-ci s'en mêle, je te réponds que les R... ne mettront pas un mot entre deux. Ce sera notre ouvrage de septembre; mais je crois, et ce ne sera pas l'avis de madame de R..., que le premier pas est que je sorte d'ici, parce qu'il est évident que les Valdh... comprendront à ma première apparition que la faveur n'est plus de leur côté; et

me consoleraï de ceux qui me manqueront; car Sophie sera à jamais mon univers, le but, le prix et la récompense de tous mes efforts. Adieu, chère amie que j'adore.

GABRIEL.

LETTRE XIV.

août 1780.

Er toi aussi, ma douce Sophie, tu aurais, ce me semble, quelque envie de gronder le bon ange; mais ne t'en avise pas, quoiqu'il le mérite bien: car je l'ai déjà tout autant criailé, pour ma part, que si j'en avais tous les droits du monde. Voici pourtant ta lettre jointe à une de madame du S..., presque plus tendre que la tienne. Raillerie à part, sa lettre est très-bien, très-douce, très-affectueuse, très-

empressee même, et cela me fait d'autant plus de plaisir, qu'assurément elle a été vue de mon père. Elle se hâte, dit-elle, de me servir au moment où je lui en donne le droit; en conséquence elle écrit à mon oncle, à sa belle-sœur, etc. Enfin il n'y a pas jusqu'à M. du S... qui fait les plus belles protestations du monde, offre sa maison pour lieu d'épreuve et sa présence pour caution; ceci m'a paru un peu sot et un peu maladroit. Je commence à être vieux pour avoir des mentors et de tels mentors. Mais enfin tu vois que tu as tort et grand tort de prendre ce moment-ci pour voir en noir. Tout va bien pour moi: pour toi, tire en longueur, consulte, louvoie, et tout ira bien aussi. D. P. s'est chargé de faire finir tes affaires par mon père; et, si celui-ci s'en mêle, je te réponds que les R... ne mettront pas un mot entre deux. Ce sera notre ouvrage de septembre; mais je crois, et ce ne sera pas l'avis de madame de R..., que le premier pas est que je sorte d'ici, parce qu'il est évident que les Valdh... comprendront à ma première apparition que la faveur n'est plus de leur côté; et

tu sais s'ils sont trembleurs et rampants. Dupont veut qu'ils te donnent 4,000 livres de rente. *Basta cosi*, si l'on peut y réussir; mais j'en doute. Toujours tiendrai-je la main à ce que tu sois dans l'indépendance pécuniaire la plus complète, même de moi; de cela, et de ta liberté du veuvage, tu peux compter que je ne m'en départirai pas. Tu vois que j'espère que tu n'imiteras pas les veuves du Malabar, et que l'envie ne te prendra point de mourir le même jour que M. de Mon.... Il me paraît, au succès de la veuve du Malabar (très-mauvaise tragédie nouvelle), que ce fanatisme ne sera jamais contagieux dans notre France: je serais piqué, je l'avoue, que tu en donnasses l'exemple; et je t'avertis, pour t'en dégoûter, qu'il ne prendra point parmi les Européens. Quelle bêtise que de vouloir que le mariage, institué pour la population, serve à dépeupler le monde! et puis, vois-tu, il me semble que j'aimerais mieux mourir que d'y être condamné; car c'est en avoir la peine sans en avoir le mérite. Où est d'ailleurs la justice de faire répondre à une femme de la santé qu'on va perdre peut-

être hors du ménage? Quand le mari meurt d'inconstance, il faudrait que la femme mourût de fidélité; assurément cela n'est pas juste. Pour moi, qui trouve le mariage toujours un peu triste, je t'avoue que la perspective du bûcher ne me paraît pas du tout propre à l'égayer. Va, mon amie, nous autres hommes, nous tenons trop à la politesse, et vous autres femmes, trop à l'humanité, pour que cette loi passe jamais parmi nous. Ainsi sois tranquille; après tout il faut avoir pitié des moribonds; et en vérité les maris sont quelquefois si las de leur ménage, quand ils partent pour l'autre monde, que leur proposer de faire route avec leur femme, ce n'est pas, à beaucoup près, là de quoi adoucir l'ennui du voyage. Au reste, si tu me demandes comment une tragédie que j'appelle très-mauvaise a pu tant réussir, je te répondrai que la meilleure raison que Dupont ait pu tirer des femmes de Paris, est celle-ci: *Ah! si vous voyiez comme Larive enlève la Sainval!* Il faut te dire qu'il y a une scène où l'on arrache la veuve du bûcher. L'acteur est vigoureux, l'actrice légère; cela se fait en un

tour de main; et les dames, qui concluent très-vite du connu à l'inconnu, et qui aiment beaucoup tout ce qui ressemble à de la *vigueur*, trouvent ce coup de théâtre l'un des plus intéressants qui existent... Mais voilà assez de folies.

Tu peux être très-tranquille sur le mémoire de ma mère. Il ne paraîtra point, et M. B..., sans faire tant de bruit que D. P., a fait plus de besogne; c'est assez son ordinaire. En revanche madame de Cabris a écrit à son père toutes les horreurs qu'elle a pu imaginer sur mon compte, et, en convenant, en des termes aussi singuliers qu'insensés et indécents, qu'elle m'avait *trop aimé*, elle a eu l'indignité et la démence non moins grande d'ajouter que je n'avais jamais reçu d'elle que les plus excellents conseils, et qu'elle avait déposé en preuve *mes lettres* à elle, chez un notaire. Voilà une preuve bien convaincante.

Il n'est plus question de procès; je suis même presque (presque est bien dit) amoureux de ma femme; c'est comme qui dirait enragé, et je lui ai écrit une lettre charmante, qui pour-

rait faire le second volume d'Anacréon. Oh! je suis très-tendre, moi, quand je m'y mets; aussi me raccommode-je assez aisément avec les femmes. J'en connais une qui passait la plus grande partie de l'année à la campagne, et y jouait régulièrement la comédie; mais sa troupe, comme la plupart de celles de société, était sujette à se composer différemment, suivant les liaisons qu'elle formait à Paris dans l'hiver. Je me souviens de l'avoir vue durant un été, très-engouée d'un jeune homme d'une très-belle figure, qui remplissait les rôles d'*amoureux* dans sa troupe. Cependant l'année suivante, il ne parut plus sur son théâtre, et fut remplacé par un autre. Des voisins de campagne, qui ne voyaient la dame que pendant la belle saison, lui témoignèrent leur surprise de ce changement. Vous paraissiez si contente de cet acteur? lui disait-on. *Il est vrai*, répondit-elle; *il était assez bon pour la représentation, mais il manquait toujours aux répétitions.*

— Madame de Mir... a pu dire autrefois quelque chose d'à peu près pareil; elle m'a trouvé bon pour *la représentation*, et quelquefois,

pour de fort bonnes raisons, court dans les répétitions. Mais enfin la représentation est quelque chose, et l'on peut se la rappeler avec attendrissement.

Tu crois peut-être que c'est là tout simplement une anecdote maligne que je compose; mais point du tout: cela est arrivé chez la vicomtesse de Cousage; et voici une autre anecdote de cette même société, dont j'ai été témoin. Il y avait une dame d'une haute taille, d'une figure et d'une voix *hommasses*. Les traits de son visage étaient charbonnés très-grotesquement, et elle n'était pas jeune; elle avait eu toute sa vie le goût du théâtre, et avait beaucoup d'esprit et de talents. Depuis quelque temps elle avait généreusement adopté les rôles de caractère et de femme ridicule: elle s'en acquittait à merveille; aucun rôle n'était trop chargé pour elle. Un jour qu'elle avait joué celui de la baronne de Croupillac dans l'*Enfant prodigue*, rôle qui est ordinairement rempli par un homme dans les troupes de société, un provincial, qui avait assisté à la représentation, et avait ensuite été prié à souper, passa

de la salle de spectacle dans le salon du château, en s'exaltant sur la manière dont la comédie avait été représentée. Il faisait complètement à toutes les actrices et même à tous les acteurs, à mesure qu'il les voyait paraître les uns après les autres: tout à coup apercevant la dame en question, il court à elle: *Ah! monsieur*, lui dit-il, en lui prenant affectueusement la main, *que vous êtes un grand comédien! Jamais je n'ai vu d'homme porter l'habit de femme avec plus d'aisance que vous; vous faites bien de conserver cet ajustement le reste de la journée: il vous va et vous sied à merveille.* L'héroïne prit fort bien la chose, et tu juges si nous primes bien la chose.

Tu m'ennuies avec tes rabâchages éternels, *que je me refuse, que je me refuse*; je m'accorde le plus grand de tous les plaisirs en ton absence, celui de te donner tout ce que je puis, c'est-à-dire presque rien; mais enfin ce presque rien est la borne de mon pouvoir. Mes abonnements vont toujours leur train, et je reçois de temps en temps quelques autres volumes; de quoi te plains-tu donc? Je ne puis pas tirer

de sommes un peu fortes, tant que les ouvrages ne sont pas en train d'imprimer, et, sitôt que j'aurai quelques louis d'avance, j'achèterai quelques livres dont j'ai besoin. Jusque-là tu toucheras toujours une partie de mon quartier prochain qui, j'espère, sera le dernier.

Je t'envoie aujourd'hui mon troisième et quatrième volume de Bocace, dont je suis plus que payé puisque tu en es contente, les estampes du troisième (celles du quatrième ne sont pas encore faites) et un petit manuscrit de Dupont : c'est un compte rendu du dernier salon à madame la margrave régnante de Baden. Tu me le renverras; je lui ai demandé les deux premiers morceaux qu'il a faits en ce genre, afin que tu en eusses la collection.

Tu me parles de tout, hors de ta santé, dont je suis inquiet par ces chaleurs extrêmes, et telles que l'on n'en a point vu depuis longtemps. Je te prie de manger peu de viande. Les fièvres putrides et les fièvres malignes sont singulièrement communes cette année; et il te faut éviter jusqu'aux fièvres d'accès, dont tu fus tourmentée l'année passée, et qui m'ont

tant inquiété. Pour moi, je suis assez bien, à mes yeux près, qui, tous les jours plus faibles, deviennent encore sujets à des fluxions. Mais le grand remède pour cela et tout le reste s'achemine; ainsi patience, et d'autant plus patience, que je n'en ai pas moins la force d'écrire encore plus que l'écrivain le plus occupé des *charniers*.

Je finis, mon cher amour; car, au moment même où j'écris ceci, il m'arrive un paquet de Provence, qui à cause du crochet D. P. me presse infiniment. Adieu, mon cher et tendre tout. Quoiqu'on paraisse m'imputer encore à crime en ce moment, et dans cette dernière lettre, l'amour que je professe et professerai toujours pour toi, je le regarde comme le sentiment le plus pur et le devoir le plus sacré que j'aurai jamais; ainsi sois bien tranquille sur le cœur de ton

GABRIEL. ®

LETTRE XV.

11 septembre 1780.

ASSURÉMENT, mon cher amour, notre bon ange nous a dédommagés cette fois; car j'ai, d'avant-hier au soir, ta lettre, à laquelle je ne réponds qu'aujourd'hui 11; et elle était partie depuis trois jours, et ne m'a été retardée que par l'étourderie du digne et non jamais assez loué M. de R... Bref la voici, et, si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est qu'il m'est parvenu en même temps des lettres de Provence et du Bignon; car ma sœur répond très-exactement, et tu comprends bien que je mets du soin et du détail dans mes réponses, parce que je les regarde comme des lettres écrites à mon père. Au reste celles de madame du S... sont d'un ton très-convenable, assez tendre, et paraissent

d'aussi bonne foi que la nature du terroir peut le permettre. Notre ange a paru très-édifié des talents que notre famille développe pour la population; car madame du Saillant, dans l'état de situation de ses enfants, qu'elle m'envoie, m'a parlé de cinq morts et de trois ou quatre vivants que je ne connaissais pas. J'ai dit modestement à mon bon ami que ma douce et timide Sophie pourrait, au besoin, certifier que les talents pour la population n'étaient pas tombés en quenouille dans ma famille, et j'ose me flatter que tu ne me démentiras pas. Ma sœur m'a appris en même temps qu'elle avait fait recevoir deux chanoines à Maubeuge, et cela m'a fait plaisir; car, comme les preuves excessivement fortes que ce chapitre exige sont nécessaires du côté de la mère comme du père, cela me montre que mon père a enfin mis ses papiers en règle. Ce n'est pas une petite preuve de l'ascendant de M. du S... sur lui; car j'eus toutes les peines du monde à obtenir communication de nos papiers et permission d'y travailler, lorsqu'il me fallut monter dans les carrosses, genre de preuves

très-difficile par les formalités requises, mais qui ne remonte pas, à beaucoup près, si haut que celles de Maubenge. L'A. D. H., qui a beaucoup d'orgueil, en a mis à regarder avec dédain toutes preuves de noblesse; c'est assez mal vu. En général c'est un étrange aveuglement (et c'est le sien) que d'user contre soi-même des forces suffisantes pour conduire à tout. Voilà à quoi mon père m'a forcé et s'est voué lui-même. Son crédit, qui ne lui a servi qu'à faire du mal, a anéanti sa maison, au lieu de la charger des illustrations qui seules lui manquent. Cela est bien cruel, quoique j'en sois tout consolé; mais je ne comprends point comment certaines familles s'aveuglent à ce point. Qu'est-ce qui fait le soutien d'aucunes d'entre elles à la cour? c'est qu'elles s'entendent toujours pour la cause commune, ce qui n'empêche point les petites querelles intestines. Mais jamais vous ne les verrez se diviser pour un objet qui doit intéresser l'ensemble. S'agit-il de pousser, soutenir, faire obtenir une place? toute la famille concourt. Les Rohan, les Noailles, les Talleyrand, etc.

les Noailles surtout, sont fourrés partout, chez le roi, la reine, Monsieur, Madame, à la cour, à l'étranger, dans la robe, jusqu'aux insurgents (La Fayette)... Il n'y a cependant que ce moyen d'aller.

Au reste, il paraît que mon père a renoncé à toutes vues d'ambition pour nous. Il dit qu'il ne veut plus que *repos et sûreté*, et c'est pour trouver ce repos, qu'il continue son procès contre ma mère. M. B... me mande que lui et son patron comme lui, pensent que moi seul pourrai arranger cette affaire qui ronge ma fortune. Je crois en effet que, si quelqu'un le pouvait, ce serait moi; mais je commence à douter très-fort que quelqu'un le puisse. Il y a trop de vexation d'un côté, trop de souffrances et de légèreté de l'autre, et de tous deux trop d'aclarnement et de mauvais conseils. Quoi qu'il en soit, j'en ai parlé nettement à madame du S..., qui s'est énoncée sur cet objet avec beaucoup d'hypocrisie, mais assez clairement pour qu'il me soit très-évident que cela tracasse et inquiète mon père plus qu'il ne voudrait en avoir l'air. Pourvu

que ma mère ne me mette point en jeu, voilà tout ce que je lui demande en ce moment.

Quant à la Cabris, mon inquiétude est médiocre, quoique je la fasse très-grande au Binon. 1^o Il y a bien long-temps qu'il en est question, et, comme le remarque M. B..., l'effet est loin d'avoir suivi la menace; 2^o il faudrait que cette femme fût tout aussi folle que perverse; car il n'y a pas une de nos lettres qui ne pût la perdre; 3^o ce serait d'ailleurs se donner aux yeux du public la tache éternelle de la plus horrible trahison, du plus atroce abus de confiance, et les scélérats même ne veulent pas passer pour tels. Avec tout cela, il n'y a rien qui ne soit à craindre de ce fouillis; et c'est encore là un grand malheur attaché à ma situation; car, si j'étais libre, Briançon et Gruelle craindraient trop pour leur peau (à moins qu'ils ne me fissent assassiner, ce dont celui-là est très-capable), pour me pousser à un certain point. M. B... m'a bien promis tous ses soins et son activité. Cependant, comme il dit très-bien, il n'y a point d'autorité au monde qui puisse s'engager à

empêcher des impressions anonymes, ni même à en arrêter totalement la circulation; on sait que les défenses même produisent ordinairement en ce genre l'effet contraire de celui qu'on en attend.... Mais, je te le répète, je crois que tout cela sera la montagne qui enfante une souris.

Mon amie, comme dans le fait madame de R..., avec toute sa *fierté*, a laissé mon père payer toutes nos dettes en Hollande; comme je sais qu'elle lui a écrit il y a peu de temps pour appuyer une demande étrangère à toi auprès de M. de Maurepas; comme j'ai vu tout le conciliabule Dijonnais assez rampant dans tout ce qui est affaire d'intérêts, je t'assure que je ne mets point du tout en doute qu'au moment où mon père fera des mouvements pour accommoder ton affaire et surtout pour te faire remplir ta bourse, ils ne soient très-complaisants et très-souples. Je crois bien qu'ils ne consentiraient point à ta liberté pleine et entière: tu ne peux pas l'espérer du vivant de ton mari; mais elle n'entraînera que peu ou point de difficultés, lui mort, ton affaire

accommodée, et ma marche assez décidée pour que l'on soit bien persuadé que je ne suis plus à craindre. En un mot, tu n'as qu'une chose à faire, c'est de gagner du temps. 1^o Tu te donnes ainsi le coup-d'œil de la déférence pour ta mère et le droit de te plaindre, si rien ne se fait par eux; 2^o tu me donnes la marge nécessaire pour prendre le timon, et intéresser ma famille à cette affaire qu'il est de son honneur de terminer; 3^o tu évites des débats qui, en donnant de l'humeur à ta mère, pourraient rejaillir sur moi et fournir des prétextes à de nouveaux délais, prétextes qu'on saisirait, car mon père n'est point du tout pressé; il est comme tous les vieillards, il s'endurcit, et croit vivre éternellement. Hélas! qu'à cet âge on a tort de retarder à se mettre en paix avec sa conscience, et à faire les choses importantes à sa famille! une attaque d'apoplexie, la mort, ce mur d'airain contre lequel tous les projets humains viennent échouer, vient endormir pour jamais le vieillard téméraire qui n'a pas voulu se réveiller.

Ta mère a été bien instruite; car Dupont

m'a parlé, il y a plus d'un mois, de la trame-Cabris. Mais je soupçonne qu'elle ne sait sur cela que ce que mon père lui en a dit. Cependant ta sœur la chanoinesse est à Paris, où, par parenthèse, elle parle assez peu convenablement de toi, et tu connais son naturel *furet*. Ainsi ce peut être par elle que madame de R... a eu connaissance des menaces-Briançon. Il m'a paru de ta fanatique de sœur, qu'après avoir été par ses duretés et ses maladresses le principal artisan de tes malheurs, elle ait encore la lâche cruauté de te déchirer.

Je crois pour cette fois que nous avons bien deviné et que mon quartier de septembre sera le dernier; autrement il faudrait qu'il y eût un cruel revers dans mes affaires; et certes je serais à bout. A propos de ce quartier, combien veux-tu que le bon ange t'envoie? Tu es une petite créature bien rebelle et bien indocile; il faut l'arracher ces sortes de demandes; ainsi donc ce n'est pas en tout que tu es curieuse des plaisirs de ton ami.

Je t'envoie aujourd'hui mon cinquième et dernier volume de Bocace: je souhaite que tu

en sois contente autant que des autres; et je t'assure que je suis enchanté d'être débarrassé de cet ouvrage, d'une exécution beaucoup plus difficile qu'on ne croit, et qui m'a donné sûrement plus de peine qu'il ne me rapportera d'honneur ou de profit.

Le salon de D. P. est joli; cependant son style a un peu d'afféterie. Pour dans ses lettres, il y met du verbiage, et si je lui laisse faire toutes celles à mon père et à mon oncle, c'est que je veux qu'il soit, jusqu'au bout, responsable de l'événement dont il s'est porté caution.

Tu en parles bien à ton aise! *dicter à mon écrivain*.... Eh! mon joujou bon, M. de Rou... croirait l'état perdu et l'Europe en danger si mon écrivain entrerait ici; il ignore même que j'en aie un; et je n'ai jamais osé demander à M. B... de me solliciter la permission singulièrement utile à ma santé et à ma vue de faire entrer cet homme; permission qui, sous un Guyonnet, n'aurait pas souffert la moindre difficulté, de peur d'attirer une tracasserie à ce digne M. B... qui a déjà eu assez à lutter pour me défendre, et qui de sa nature est un homme

de paix. Enfin imagine, par un exemple récent, à quel point ce malheureux fou porte la méfiance et la tyrannie. Un porte-clefs à qui M. B...., à ma prière, a rendu un grand service, va à Paris; M. de R.... le charge d'un paquet pour la police, et lui défend trois fois de *parler à M. Boucher*, ordonnant expressément que le paquet soit remis au portier de son bureau. Ainsi cet homme, selon l'opinion de M. de R...., n'a pas le droit de parler au chef de son département! Tu remarqueras que ce porte-clefs est un de ses gens qu'il a placé ici, son confident, son favori, etc.: juge des autres.

Adieu, mon amie, si chère, si tendre, si aimable, si estimable; je t'assure qu'au fond de leur cœur ils approuvent ma passion, et ne s'attendent pas qu'un sentiment si juste, si sacré, si éprouvé, s'affaiblisse jamais dans mon cœur. Oh non! il en est l'aliment et la vie. Ménage ta santé, chère amante. Mon estomac est très-délabré, et j'ai eu quelques accès de fièvre; mais la chute des chaleurs me rend du ressort, et tu peux n'être pas inquiète. Prends bien garde aux fièvres d'automne: ne te médicamentes pas

trop ; mais sois sobre et crois que l'hygiène est la seule vraie médecine. Adieu, ma Sophie-Gabriel que j'adore.

GABRIEL.



LETTRE XVI.

9 octobre 1780.

Je reçois aujourd'hui 7 ta lettre du 1^{er}, mon tendre amour ; ainsi tu vois que le bon ange n'a pas mis ma patience à une aussi longue épreuve que la tienne. J'imagine qu'il commence à se douter que ce n'est notre vertu favorite ni à l'un ni à l'autre ; mais cette fois il a eu un bon motif (et il n'en a jamais d'autres), un motif obligeant pour te faire attendre. Il sait mes affaires dans la crise ; il en attendait le dénouement, afin de t'épargner des incertitudes et de te donner une joie pure. Ce

dénoûment est, en effet, à peu près décidé ; et, sans pouvoir te dire ni le jour ni la semaine où je sortirai d'ici, tu peux du moins regarder l'affaire de ma liberté comme décidée. Mon père a eu à ce sujet une longue conversation avec Dupont, où il a mis infiniment de bonté et de dignité. Après avoir interpellé son honneur sur ce qu'il pensait réellement de moi, sur mes dispositions et mes projets, il lui dit nettement qu'il n'attendait, pour m'envoyer chez un de ses amis, que la certitude que M. de Marignane, à la nouvelle de ma liberté, ne commencerait pas un procès en séparation. Il est assez singulier que l'on parle encore d'un tel procès, tandis que l'on assure que madame de Mir... remue ciel et terre auprès de mon oncle et de son père en ma faveur : je ne comprends pas, et je l'ai dit nettement au Bignon, comment un père croit avoir le droit de contraindre sa fille à plaider contre son mari, et comment une fille peut s'y laisser forcer. Mais enfin mon père, d'après le caractère connu de mon beau-père et de sa belle-fille, n'en est pas moins sage de vouloir tenir

cette assurance, d'après laquelle ma réunion avec sa bru, qui, comme tu sens bien, est le vrai but auquel il aspire, devient certaine et peu tardive. Or, sa conversation avec Dupont est déjà de vieille date; on l'a fait rester quelques jours de plus au Bois-des-Fossés, afin d'être le porteur de la nouvelle: le 1^{er} octobre elle n'était pas encore venue; je ne sais pas si elle l'est depuis. Dupont a dû partir mercredi ou jeudi pour Paris, et doit y être d'avant-hier ou d'hier, auquel cas je le verrai aujourd'hui ou demain: voilà où nous en sommes. C'est à Pompignan, près de Montauban, où je vais sous un autre nom; dans une magnifique terre de ce M. le Franc de Pompignan, que sa Didon, ses poésies sacrées, et les satires de Voltaire ont rendu si célèbre. Il y a sûrement quelques singularités dans cette destination, ce changement de nom, etc. Mais, au fond, mon père se conduit dans ce moment à miracles. Il harcèle son frère, il excite tout le monde à me servir, il paraît revenu de la meilleure foi du monde, et cela est bien beau, s'il a réellement cru l'inférieure accusation dont

on a osé me souiller, et que je n'ai apprise qu'avec les nouvelles ci-dessus. Imagine qu'il y a eu des ames assez atroces pour écrire à mon père, dans des lettres signées, que j'avais le projet d'attenter à sa vie, et qu'on le lui a assez répété pour que ses amis, non moins imprudents que les accusateurs sont abominables, l'aient forcé à quitter dans ses courses du matin un gros bâton noueux de bois de fer qu'il portait de toute éternité, comme un signallement trop reconnaissable.... Oh! quels monstres nourrit l'espèce humaine! M. B.... m'a demandé s'il était vrai que je me fusse porté à d'aussi effroyables menaces... c'est la première fois que ce digne ami a navré mon cœur: cependant je trouve la question assez simple; car il est aussi impossible à un honnête homme d'imaginer qu'on ait inventé une telle calomnie, que de supposer qu'un fils ait pu méditer un tel crime. Pour moi, je désire d'ignorer à jamais l'auteur de cette accusation; car je crois que je ne serais pas maître de ne me pas venger. Mais il faut convenir qu'un tel coup porté dans le cœur d'un père y fait une impression

profonde qu'il est bien rare de voir cicatriser. Enfin il s'est montré père, et ton Gabriel sera bientôt libre. Hélas! tu sens bien que cette liberté sera très-mutilée; qu'elle ne peut en aucun sens le rapprocher de toi pour le moment; que la plus extrême prudence, la circonspection la plus déliée, et, pour tout dire, de très-grands sacrifices sont indispensablement nécessaires pour ne pas hasarder tout l'espoir de notre bonheur à venir. Tu sens et combien de confiance je dois chercher à inspirer, et combien je m'attends à être observé de près et de plus d'un côté. Les R.... seront au guet, M. de Marv.... ne cherchera qu'un prétexte. Les Grasse épieront tout pour tout envenimer; mon pere veillera, et c'est tout simple. Tout nous invite donc à la résignation. Je continuerai de l'écrire par le bon ange, plus souvent, comme tu crois bien, mais sous son inspection, afin que l'on ne puisse me jeter aucun chat aux jambes. Chère amie, je connais trop ta tendresse délicate et désintéressée, l'opinion que tu as de ton amant, et la confiance que tu lui as toujours montrée, confiance dont jamais

il ne fut plus digne, car de si longues et si cruelles épreuves centuplent la tendresse, lorsqu'elles ne la lassent pas, pour craindre que tu aies la moindre inquiétude; tu nous ferais à tous deux une trop grande injustice.

J'ai été interrompu ici par Dupont qui m'a apporté de volumineux plans de conciliation avec ma mère, que l'on voudrait que je fisse réussir ici, au donjon de Vincennes, par des allées et venues de ce charmant donjon à ce charmant St. Michel. Cela est absurde et fou, et cependant proposé de la meilleure foi du monde: j'en ai montré tout doucement les inconvénients, et en même temps j'en ai proposé un bien plus plausible. Il serait question de me laisser à Paris incognito et caché pendant trois semaines, avant que de m'envoyer à ma destination quelconque; je dis quelconque, parce que, M. de Pompignan venant d'avoir une attaque d'apoplexie, il est très-douteux qu'on persiste à m'y envoyer.

Les preuves de Maubeuge et de Remiremont sont les plus fortes de l'Europe. Quant aux honneurs de la cour, il ne faut prouver que

de 1400 *inclusivement*. Mais, comme cet *inclusivement* suppose la nécessité de reculer beaucoup dans le XIII siècle, parce que l'on ne reçoit ni anoblissement, ni robe, etc., et que l'on veut noblesse immémoriale; comme en outre on ne reçoit que pièces originales, les preuves de la cour sont excessivement fortes. Il est arrivé de là précisément ce que tu dis, c'est qu'on a recouru à la faveur, et que j'ai vu des gens de la plus haute naissance attendre des années entières que leurs preuves fussent faites, tandis que des espèces montaient dans les carrosses. Cela me serait arrivé, à moi, si le maréchal de Noailles d'aujourd'hui, ennuyé des longueurs de Baujon, n'eût fait écrire une lettre de commandement à Chérin d'en finir; mais il est vrai que mon père n'avait point daigné faire un pas.

Dupont me parlait beaucoup hier des vues d'ambition de mon père sur moi, qu'il croit, dit-il, capable des plus grandes choses comme des plus mauvaises. Il se trompe assurément sur un de ces points comme sur l'autre. Mais enfin je demandais à Dupont pourquoi, en ce

cas, il ne se dépêchait pas, et s'il comptait retrouver toujours une circonstance telle que celle d'être ami du premier ministre, qui est de 1701, et qui dans ce moment est assez malade. A cela Dupont a répondu que mon père était infiniment persuadé que le cardinal de Bernis succéderait; qu'il était bien plus sûr de M. de Bernis, son parent, son ami de tout temps, dont il avait eu les plus précieux secrets, qu'il ne pouvait l'être de M. de Maur....; qu'ainsi il croyait que je jouais dans le fait à qui perd gagne. J'ai des raisons particulières de penser que cette spéculation n'est pas bonne. Au reste, je puis me tromper; mais ce en quoi je ne me trompe point, c'est que je n'ai plus d'ambition, et que si seulement je pouvais faire donner une bonne place à M. B... et une à D. P., qui au reste a de quoi patienter, lui, ce que le premier n'a pas, mes vœux seraient à jamais comblés.

Si ce que ma sœur me mande est vrai, à savoir que ma mère a refusé de souscrire à l'arrangement proposé par sa famille, dans l'assemblée de laquelle mon père n'avait pas

voulu avoir un seul représentant, il me paraît qu'elle a tort. Mais c'est en lui donnant raison que je pourrais la ramener.

Madame de R... fera, je crois, ce que mon père voudra; et, si cela est, tout ira bien. Mais il faut que, jusqu'à ma liberté, je ne parle pas beaucoup de ce point, celui de tous cependant qui m'importe le plus. Dupont y veille, et avec un grand intérêt pour toi. Mon père compte proposer à madame de R... de te l'envoyer: tu feras bien de ne donner de plein pouvoir à personne, mais de te prêter beaucoup. Dupont a dit quelque chose de fort plaisant sur tout cela à mon père. « Mais, disait celui-ci, madame de R... dit qu'elle a toujours fait ce qu'elle a voulu de sa fille, quand elle n'a pas correspondu avec le comte.

— Eh bien! a répondu Dupont, en faisant la révérence, madame de R... sauf respect, ne sait ce qu'elle dit; car ils n'ont jamais cessé de correspondre. » Mon père a ri, et moi j'ai dit à Dupont: Mais voyez quelle folie! Combien de temps faudra-t-il à cette femme pour être convaincue que sa fille ne veut que ce que je

veux? C'est donc à moi qu'il faut faire vouloir; or très-certainement je voudrai tout ce que l'on me démontrera être son avantage. Mais il est vrai que je suis aussi difficile à tromper sur les intérêts de ce que j'aime, qu'aisé à induire en erreur sur les miens.

Mon amie, M. B... voudra bien t'envoyer un louis, s'il l'a à moi, et nous te préparerons une pacotille qui ne peut pas te manquer. Mon état de situation est très-géné, parce que j'ai su que l'on me destinait 100 louis de pension, dont 25 payables le jour de ma sortie, et que l'on ne me donnera pas, indépendamment de cela, une seule chemise. Or je suis tout nu, et outre quelques avances que je dois à mon porte-clefs, il faut bien lui donner une preuve de reconnaissance: il me faut aussi achever de payer mon écrivain, pour qui tu me ferais un grand plaisir de chercher une place quelconque, fût-ce de clerc de notaire.

Il faut bien que j'emploie quelques louis à me vêtir, et si M. Br... ne tirait pas un paiement du libraire, je serais très-embarrassé.

Mais en en tirant ce que je lui ai demandé, je ferai aisément face à tout.

Oui, mon bon ange m'a envoyé un jabot de toi, qui m'a étonné, quelque accoutumé que je sois aux prodiges de ton adresse. Si tu veux m'expédier vite les manchettes, ce sera assurément de long-temps la plus belle pièce de ma garde-robe, et dans tous les temps la plus chère.

Prends bien garde à ces flux de sang, ô mon ange ! c'est une épidémie fort dangereuse et quelquefois très-funeste. C'est heureusement la fin de l'automne qui est le grand remède ; mais je te prie à genoux d'être très-sobre sur la viande et les fruits. La du S... est assez malade, et malgré cela m'écrit de très-longues lettres : c'est une bonne enfant.

Ne me parle ni de cette guerre ni de ses suites, qui effraient les âmes les plus cuirassées, les plus égoïstes. C'est un trop grand chagrin pour un cœur sensible que de s'arrêter sur la contemplation de tant de maux qu'il ne peut ni soulager ni guérir.

Je t'envoie les deux autres salons de D. P., dont un m'a paru très-supérieur aux autres, je veux dire celui de 1773.

Je suis enchanté que mon cinquième volume t'ait fait plaisir. C'était le plus ingrat de tous. Je crois que cet ouvrage se peut lire du moins, et Bocace n'était pas lisible dans notre langue. Je suis après quelque chose d'un sérieux fort plaisant ; mais je suis tellement écrasé de mes correspondances, que mes yeux et mes forces succombent. Par exemple, il est de fait qu'aujourd'hui j'écris depuis trois heures du matin : il est une heure après midi, et je n'ai pas diné, parce que je souffre de l'estomac. Mais enfin nous voyons le terme, car je ne peux pas dire le but. Je n'en ai qu'un, tu le connais, et j'en suis fort loin encore. Mais que de forces ne donne pas un amour tel que le nôtre, et combien ceux qui ont cru nous décourager, connaissent peu les ressources des cœurs sensibles ! Adieu, mon amante ; tu sais quel est celui qui t'appartiendra à jamais.

GABRIEL.

Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre, qu'il n'y a plus rien à craindre de Briançon, et quels nouveaux services nous a rendus à cet égard l'actif et bienfaisant homme qu'à tant de titres nous appelons notre ange tutélaire.



LETTRE XVII.

21 octobre 1780.

QUE ta lettre est tendre, chère Sophie! qu'elle est bien empreinte de cette douceur pénétrante qui te gagne tous les cœurs! qu'elle est bien de toi! Ah! oui, tu es et tu seras toujours toi, c'est-à-dire la plus précieuse des amies, la plus incomparable des amantes. Tu crois à l'amour éternel de Gabriel! Ah! je ne m'en étonne pas; tu portes trop bien au fond de ton ame la conviction que celui qui reçut

de tes mains le bonheur n'en peut désirer un autre; que qui tu aimes ne saurait aimer ailleurs, et qu'il n'est plus pour moi qu'une femme; que ton sexe est pour mon cœur composé de toi seule. Il faut que les autres hommes se fassent d'étranges idées de l'amour. Dupont, qui connaît toute l'étendue de ma passion, et qui, loin d'en être étonné, s'y intéresse et l'approuve, n'en paraît pas moins fort inquiet que d'autres me fassent faire des folies. Il faut, pour t'expliquer cela, te donner notre état de situation. 1^o M. de Pompignan revient à Paris, et par conséquent le voyage de Pompignan est rompu. 2^o Les déesses du Bignon ont conçu le projet noble et convenable de se servir de moi pour finir ce triste procès, qui divise depuis si long-temps les auteurs de mes jours. Ceci, combiné aux circonstances, a suggéré beaucoup d'idées. D'abord on a voulu que, restant au donjon, mais en sortant pour négocier avec ma mère, je profitasse de l'émotion que doit lui inspirer ma situation actuelle, pour arracher d'elle un accommodement dont le prix fût sa liberté et la mienne.

Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre, qu'il n'y a plus rien à craindre de Briançon, et quels nouveaux services nous a rendus à cet égard l'actif et bienfaisant homme qu'à tant de titres nous appelons notre ange tutélaire.



LETTRE XVII.

21 octobre 1780.

QUE ta lettre est tendre, chère Sophie! qu'elle est bien empreinte de cette douceur pénétrante qui te gagne tous les cœurs! qu'elle est bien de toi! Ah! oui, tu es et tu seras toujours toi, c'est-à-dire la plus précieuse des amies, la plus incomparable des amantes. Tu crois à l'amour éternel de Gabriel! Ah! je ne m'en étonne pas; tu portes trop bien au fond de ton ame la conviction que celui qui reçut

de tes mains le bonheur n'en peut désirer un autre; que qui tu aimes ne saurait aimer ailleurs, et qu'il n'est plus pour moi qu'une femme; que ton sexe est pour mon cœur composé de toi seule. Il faut que les autres hommes se fassent d'étranges idées de l'amour. Dupont, qui connaît toute l'étendue de ma passion, et qui, loin d'en être étonné, s'y intéresse et l'approuve, n'en paraît pas moins fort inquiet que d'autres me fassent faire des folies. Il faut, pour t'expliquer cela, te donner notre état de situation. 1^o M. de Pompignan revient à Paris, et par conséquent le voyage de Pompignan est rompu. 2^o Les déesses du Bignon ont conçu le projet noble et convenable de se servir de moi pour finir ce triste procès, qui divise depuis si long-temps les auteurs de mes jours. Ceci, combiné aux circonstances, a suggéré beaucoup d'idées. D'abord on a voulu que, restant au donjon, mais en sortant pour négocier avec ma mère, je profitasse de l'émotion que doit lui inspirer ma situation actuelle, pour arracher d'elle un accommodement dont le prix fût sa liberté et la mienne.

Il m'a été aisé de faire sentir l'absurdité de ce plan. J'en ai proposé un autre. J'ai dit : Laissez-moi trois semaines à Paris, aussi incognito que vous voudrez, sous prétexte de santé, et nous verrons. Ceci a souffert trop de difficultés, parce qu'on prétend que mon père ne peut pas paraître. Cependant le temps courait, et mes amis criaient après ma liberté provisoire ; alors s'est renouvelée la proposition du voyage en Limousin, dont je me soucie on ne saurait moins, comme tu peux croire ; et, *en pis aller*, celle de me faire donner le château où, étant à Paris sans y être, je pourrais suivre l'idée de ces dames, et être mis à l'épreuve d'une manière non alarmante pour les Mar... puisque je serai à la même distance d'eux, et toujours sous ordre du roi. Nous avons suivi avidement, mais sans en avoir l'air, cette lueur, qui, après tout, est l'idée la plus raisonnable qu'ils aient encore eue. En conséquence, j'ai écrit ce que j'ai dû écrire ; je tiens la balance, et je parais pencher pour le Limousin. Dupont, au contraire, a opté ; et exposant d'abord l'impossibilité d'avoir l'aveu

du bailli, la nécessité de s'en passer pour l'obliger lui-même, la certitude qu'il sera le premier à courir au-devant de M. de Mar... ; si celui-ci songe à la séparation, la vraisemblance que ce dernier n'en fera rien, la difficulté, l'absurdité de croire qu'il le veuille et le puisse sans sa fille, et l'inconséquence qu'il y aurait que celle-ci me tirât de prison pour me faire un procès plus à l'aise : il parle de mon désir d'aller en Limousin, parce que, pour me servir de ses expressions, *je veux à tout prix reconquérir mon beau-frère, et mériter de lui, parce que j'aime ma bonne sœur avec la fureur que je mets dans toutes mes affections* ; mais il montre l'impossibilité de rien faire de là à Paris, et le très-grand éloignement de Provence qui ferait tout languir, d'où résulte que l'on doit tenir sur cela rigueur à mes désirs.

Au Bois-des-Fossés, un géolier fidèle, l'avantage des bons conseils, des bons exemples, la douceur de voir incognito ma sœur à la promenade ou chez D. P., l'avantage plus grand d'être aidé des conseils immédiats, des

lumières supérieures, animé de l'ame de nos amis. Mais l'éloignement de Paris, l'impossibilité d'y traiter que par lettres, la douleur de manquer la seule manière honorable, utile et méritoire de rentrer dans le monde.

Au château, les plus grands dangers pour moi. La nécessité d'y marcher sur des œufs sans les casser ; dix femmes plus ou moins aimables, plus ou moins coquettes, plus ou moins intrigantes, qui peuvent être curieuses d'un jeune homme prisonnier depuis trois ans pour cause d'amour ; la certitude que je ne puis me livrer à aucune sans exciter contre moi les murmures, les plaintes des rivales, des maris, des amants, tomber dans les querelles et retomber dans le cachot. *Mais s'il résiste à cette épreuve, dit Dupont, il est impossible de lui en donner une plus forte, c'est le placer au feu du réverbère.* Et la facilité de venir en fiacre à Paris, d'y voir et la mère et les jurisconsultes, d'arranger à la fois et les troubles de famille, et le procès de Besançon, de se montrer en tout sage et habile. Voilà le précis des lettres de Dupont, qui compte que l'am-

bition des femmes de me faire finir le procès me poussera au château, et que si du Saillant me garde quelque animosité secrète, l'espoir que je succomberai à l'épreuve me poussera au château ; qu'enfin l'impatience de mon père d'en avoir le cœur net et de savoir si je puis vivre au milieu de cinq ou six cornettes, sans faire cinq ou six querelles, me poussera encore au château.

On croit peut-être maintenant que tout cet étalage de prévoyance est de pur costume pour le Bignon... Point du tout, voici ce qu'ajoute pour moi le philosophe Dupont. Pardonne la liberté du langage, et songe que c'était à moi qu'il était destiné. « Songe à présent, malheureux pail-
« lard, que si tu te permets de trousser une seule
« de ces femmes, tu te noieras sans ressource dans
« ton sperme inconsidéré. *Teterrima belli causa*
« *cunus* (ce qui veut dire, mais en langue de
« mauvais lieu, que l'amour est la source des
« guerres les plus cruelles.) Rien de si doux
« qu'une femme en tête-à-tête ; rien de si tra-
« cassier que les femmes en troupeau. Sauve-

« toi avec elles par le respect, vois-les rare-
 « ment, étudie et sors. Et si tu ne peux
 « apprendre les vers de Pavillon, sous le nom
 « de Boyer, et l'Art de la guerre du marquis de
 « Santa-Crux (tu sauras que Pavillon conseille
 « pour toute maîtresse la *veuve Poignet*, et
 « que le premier principe de guerre de M. de
 « Santa-Crux est qu'un grand général doit sa-
 « voir se b..... l. v. pour se garer des femmes
 « qui finissent par tout gâter); quand tu vien-
 « dras voir ta mère, cours chez une fille, li-
 « bertin, et, la vérole exceptée, purge-toi.»
 — Remercie-le du conseil, je t'en prie; je lui
 ai promis de le faire passer sa lettre, et que tu
 lui en paieras le port.

Et tu crois peut-être que ce n'est là que de
 la goguette; eh bien! écoute un alinéa écrit
 sérieusement: « Vous avez avec les femmes une
 « manière noble pour vous sauver, sans les
 « offenser, du danger de les voir beaucoup et
 « de leur faire des sottises; ce sont *les restes*
 « de votre grande passion; le serment fait à
 « l'amour de ne lui être infidèle que pour l'hy-

« men. Les femmes ne haïssent pas les hom-
 « mes de la Calprenède, quoique ceux de Cré-
 « billon fils leur plaisent assez.»

A toute cette belle prosopopée, j'ai répondu,
 chère amie, 1^o en me moquant du prédicateur,
 qui aurait grand besoin de se prêcher lui-
 même; 2^o en lui envoyant l'alinéa si tendre et
 si touchant où tu te dis si sûre de moi, et en
 lui demandant si un homme aimé ainsi pouvait
 être un homme à femmes; 3^o en l'assurant
 que toutes les belles de ce pays-ci sont pour-
 vues, et courront d'autant moins après moi,
 qu'assurément je ne courrai pas après elles.
 Mais, je t'en prie, venge-moi un peu.

Voilà, ma douce amie, un long compte
 rendu de mes affaires. Il paraît qu'elles ne
 peuvent plus ni ne pas finir, ni trainer long-
 temps. Je serai assez bien ici, parce que j'y
 serai très-près de mon bon ange. Je n'y aurai
 point assez de distraction pour m'étourdir, et
 j'y en aurai assez pour ne pas m'ennuyer et
 pour prendre sur moi de moins travailler. Je
 tâcherai de monter à cheval, je jouerai la co-
 médie, je ferai mes affaires, et ne me purgerai

point. Du reste, j'entretiendrai, par le bon ange, mes liaisons de librairie *incognito*, lesquelles nous mettront à notre aise; ressource qui m'eût absolument manqué en Limousin, où je n'aurais eu ni livres, ni esprit, ni idées.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'arranger le procès de ma mère, si mon père s'obstine à ne *point* paraître. Enfin nous verrons. Quant à ton accommodement, je ne me presserai pas; il faut que tout vienne de mon père. Dupont lui a déjà ~~dit~~ sentir qu'il fallait qu'il se concertât avec madame de Ruffei sur le procès de Besançon. Je ne doute pas un moment que sitôt qu'elle verra que c'est tout de bon enfin que l'on me tire de ma huche, elle ne l'interpelle. Ainsi, je suis peu inquiet à cet égard, d'autant que j'ai lu ces mots écrits de la main de l'oracle P... : *On n'a point écrit depuis le mensonge du chevalier; si l'on écrit certainement ici nous répondrons convenablement, et de manière à inspirer la confiance.*

Je serai, ma chère bonne, très-économiquement ici. On me conseillait de faire venir à

manger chez moi, parce que, disait-on, je serai prié cinq fois la semaine; mais tout ce qui approche du coup d'œil de parasite m'est si odieux, que je ne veux point de cet arrangement. Fontelliau me fournit chez son beau-père un appartement honnête et une nourriture de même pour 900 liv.; c'est donné. Or moi, huché là, j'écrirai des coquetteries à M. Voyer, qui ne peut pas refuser à un homme de ma sorte, au château, par ordre du Roi, le premier logement. Mais pourquoi faire? vas-tu me dire: comptes-tu être là mille ans? Voici le pourquoi: On garde un logement ici, une fois qu'on l'a, tant qu'on veut. Or je sais que les délices de mon ami M. Boucher, sont d'aller passer avec son aimable femme les fêtes et dimanches à la campagne. Il aura une clef de cet appartement. Dupont ferait venir plus souvent sa femme à Paris, s'il avait de quoi la loger; elle trouvera là un pied-à-terre agréable pour quelques semaines. Tu vois que mon projet est bon.

Le tien, pour mon écrivain, est excellent, et j'en profiterai au besoin; mais si je reste

ici, je le garderai, parce que j'aurai de quoi l'occuper de reste, et que, continuant à loger et se nourrir chez son père, il ne me sera point à charge, et me coûtera moins cher que tout autre copiste, outre qu'il est fort intelligent, actuellement accoutumé à mon gribouillage, à mon genre de travail, et que je veux obliger en lui son honnête homme de père, qui m'est fort attaché.

Mon amour bonne, tu m'inquiètes sur tes yeux. Je te les ai vus si forts, si bons, toujours tendres, mais aussi clairvoyants que beaux. N'écris ni ne lis à la lumière, je t'en conjure; éclaire-toi avec de l'huile, si tu peux. Pour les miens, ils sont perdus sans ressource si ma liberté ne me les remet pas.

Pour le fond de ta santé, je vois qu'il est bon, et nous finissons une saison qui m'a donné bien de l'inquiétude, te sachant entourée de maladies épidémiques. Tu as bien fait de te purger pour éviter les fièvres d'automne. Je tremblais qu'elles ne devinssent une habitude, comme il arrive trop souvent, pour ma tendre amie, dont tant de malheurs, de pri-

vations et de pertes ont bien changé la constitution. O amour de Gabriel! conserve-toi pour lui.

Je comptais t'envoyer aujourd'hui, ma mignonne, un nouveau manuscrit très-singulier, qu'a fait ton infatigable ami; mais la copie que je destine au libraire de M. B... n'est pas finie; et t'ôter à l'avenir l'original, ce serait l'interrompre pour long-temps. Ce sera pour la prochaine fois. Il t'amusera: ce sont des sujets bien plaisants, traités avec un sérieux non moins grotesque, mais très-décent. Croirais-tu que l'on pourrait faire dans la bible et l'antiquité des recherches sur l'onanisme, la tribaderie, etc., etc., enfin sur les matières les plus scabreuses qu'aient traitées les casuistes, et rendre tout cela lisible même au collet le plus monté, et parsemé d'idées assez philosophiques?

Oh ça, mon bon amour si tendre, tu crois bien que nous ne te ferons pas attendre la grande nouvelle; n'accuse donc pas notre triumvirat de lenteurs. Au reste, je ne crois pas qu'elles puissent être bien considérables

encore; et le jour approche où l'on pourra te dire : *L'amitié a brisé les fers de l'amour.*
 Adieu, ma Sophie, mon bien, mon tout.
 Aime ton ami, comme tu en seras toujours adorée.

GABRIEL.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

A MA SOPHIE.

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Il est arrivé le moment d'une séparation éternelle, ô ma tendre Sophie! Les illusions de l'amour nous ont long-temps abusés; mais la nature ne perd pas ses droits. Le poison

PAQUET CACHETÉ

(sans date).

Papiers déposés entre les mains de M. BOUCHER, qui en connaît la destination, et qui est prié de ne les ouvrir qu'après ma mort.

HONORÉ - GABRIEL - RIQUETY,
 comte de MIRABEAU, fils.

®

lent de la douleur a consumé ton ami : il va mourir.... O trop infortunée moitié de moi-même! qui t'adoucir ce coup terrible, plus cruel cent fois que celui qui m'atteindra dans peu d'heures peut-être? car enfin, je te quitte, et c'est une douleur bien amère; mais elle finira avec ma vie. Ce cœur où tu régnes encore, ne palpitera plus ni pour le chagrin, ni pour l'amour; et toi, tu resteras pour pleurer long-temps ton Gabriel... Ah! Sophie, que je te plains! je suis bien moins malheureux que toi, puisque je n'étais pas destiné à te survivre.

Mais crois-tu être quitte envers moi? non, Sophie, non : elle existe cette chère enfant que me donna ton amour. Elle vit pour t'adoucir ma perte, pour t'en dédommager autant que tu peux l'être. Elle n'a plus que toi; toi seule es sa mère, toi seule es son père : tu lui dois l'amour de nos deux cœurs. Ah! ma Sophie, que de devoirs te restent à remplir! et que de consolations tu recueilleras en t'en acquittant!

Chère Sophie! ô ma bien-aimée! l'éluë de mon cœur! garde-toi bien d'outrager l'amour

et la nature par le crime du désespoir. Souvent, dans les délires passionnés de ta tendresse, tu as juré de ne pas me survivre.... Était-tu mère alors, ô mon amante? Non, tu ne l'étais pas; et si tu te croyais obligée aujourd'hui par ce téméraire et coupable serment, tu serais aussi pusillanime amante que mère dénaturée.

Oui, ma Sophie adorée, je lègue à ma fille tous ceux de mes droits dont elle peut hériter : je lui laisse tous tes soins, toute ta tendresse; et si je me méfiais du courage de mon amante, et de sa condescendance pour mes ardentés et dernières prières, je mourrais désespéré d'avoir donné le jour à un enfant pour qui je ne puis rien, et d'avoir ainsi, par une seule faute, immolé la mère et la fille à mon funeste amour. O Sophie! Sophie! voudrais-tu qu'une passion et si tendre, et si pure, et si fidèle, fût, à mon dernier soupir, une source de repentir cruel et de remords dévorants? Vis, ô mon amante! donne-moi cette preuve de tendresse : vis pour serrer dans tes bras ma fille,

pour lui parler de son père, pour lui dire combien il t'a aimée, combien il l'aimait, combien il l'aurait aimée... Ah! si dans le sein de la terre où je vais rentrer je pouvais conserver cette étincelle céleste, cette ame sensible et toute aimante dont tu concentras les forces et l'énergie, j'espérerais un jour réunir dans mon sein mon amante et mon enfant... Je ne sais, ô ma Sophie! je ne sais : j'ai peine à croire qu'aussi long-temps qu'il existera quelque parcelle de mon être, mon amour ne vive pas. Soit illusion, soit réalité, l'ame de Gabriel et celle de Sophie, leur incomparable tendresse, me semblent indestructibles. Cette idée est consolante; elle nous promet un témoin qui juge nos cœurs, qui sait si nous méritâmes des traitements si barbares; qui, plus indulgent que les hommes, pardonnera à nos faiblesses, et purifiera des sentiments qui ne blessent pas la vertu... Oh! si, dans un séjour d'éternelle félicité, à l'abri des fanatiques, des calomnieux et des tyrans, nous devons à jamais nous réunir pour nous aimer encore et l'ado-

rer! Dieu! Dieu puissant! rends-moi mon amante : pardonne-moi, pour prix de ses vertus. Ah! si j'ai nié ta providence, c'était pour n'être pas tenté de te croire complice des méchants! tu sais si j'étais de bonne foi : ta faible créature n'a pu t'offenser. Pourrais-tu t'irriter contre elle, et la punir de la faiblesse de son entendement? Jette, jette du moins un regard de clémence sur celle que mon erreur a séduite : éclaire-la, protège-la; donne-lui la force de résister au sentiment de ma perte, de découvrir la vérité, de la montrer à ma fille, et de mériter d'être un objet de ta miséricorde....

Hélas! ma Sophie, cette lettre est bien longue pour le moment où il te faudra la lire. Qu'ajouterais-je de plus? irais-je énerver ton ame, quand je te conjure de te raidir contre l'infortune?... Je me méfie de mon propre attendrissement, et je finis... pour jamais je finis. Ah! pense sans cesse que celui qui mourra en prononçant ton nom, qui te chérit du plus tendre et du plus fidèle amour, qui ne manqua,

dans aucun moment de sa vie, pas même en idée, aux sentiments qu'il t'avait jurés, exige de ta tendresse, et, s'il ose le dire, de ta reconnaissance, que tu vives pour ta fille, qui est la mienne.

GABRIEL.

J'ai conjuré M. Boucher d'obtenir de M. Lenoir la permission de te remettre tous ceux de mes papiers que j'ai jugé à propos de conserver, et ceux de mes livres que lui, M. Boucher, ne voudra pas. Tu donneras ton portrait, ce portrait jonché de mes baisers et couvert de mes larmes, et mes bagues, à ta fille. Tu porteras le *coeur* que j'avais reçu de toi, et qui n'a plus quitté mon cœur. Tu feras mettre sur ma boîte un médaillon qui contienne ton portrait et le mien; tu obtiendras de M. Boucher de l'accepter. N'oublie jamais ce que nous devons à notre bienfaiteur et à l'organe de ses bienfaits. C'est encore une dette qui nous est commune, et que toi seule pourras l'efforcer d'acquitter. Tâche de te réunir à ma mère, à